



Académie nationale de Pharmacie

TRAVAUX ACADÉMIQUES

Année 2013

TRAVAUX ACADÉMIQUES

Année 2013

4 avenue de l'Observatoire - 75270 Paris Cedex 06
Téléphone : 33 (0)1 43 25 54 49 - Télécopie : 33 (0)1 43 29 45 85
Courriel : info@acadpharm.org - Site internet : www.acadpharm.org

SOMMAIRE

ALLOCUTION D'Yves JUILLET <i>Président entrant 2013</i>	2
TRAVAUX - ANNÉE ACADÉMIQUE 2013	
• COMPTE-RENDU 2013 DU SECRÉTAIRE ANNUEL <i>par Bruno BONNEMAIN</i>	8
• ACTIVITÉS ACADÉMIQUES 2013	35
PALMARÈS 2013	52
FINANCES - EXERCICES 2013 & 2014	
• RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2013 <i>par Claude VIGNERON, Trésorier et Yves ROCHÉ, Trésorier adjoint</i>	59
• RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXERCICE 2013 <i>par Thierry BENYAMIN</i>	63
• RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2013 <i>par Thierry BENYAMIN</i>	65
• BUDGET PRÉVISIONNEL - EXERCICE 2014 <i>par Claude VIGNERON, Trésorier et Yves ROCHÉ, Trésorier adjoint</i>	66
• RÉSOLUTIONS	67
ALLOCUTION D'Yves JUILLET <i>Président sortant 2013</i>	68
BUREAU ET CONSEIL 2014	73

ALLOCUTION d'Yves JUILLET

Président 2013

prononcée lors de la séance solennelle du 9 janvier 2013

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Doyens,
Chers Collègues,
Chers Amis,

Pendant quelque temps je me suis demandé comment commencer cette allocution inaugurale. Allais-je en ligne avec la tradition vous exposer en détails ma vie personnelle et professionnelle, ou comme l'avait exprimé François CHAST dans son discours introductif, laisser ce soin à d'autres, dans des circonstances à l'évidence moins heureuses...

Après réflexion, il m'a semblé utile de respecter en partie cette tradition, non pas pour vanter mes supposés mérites, mais plutôt pour vous donner quelques clés. Comment puis-je me trouver dans la situation si particulière, d'avoir l'honneur de m'exprimer aujourd'hui devant vous, de vous remercier pour votre confiance, de vous faire part de quelques éléments relatifs à ma vision de notre Compagnie et de cette année de Présidence ?

J'ai toujours profondément cru que nous devons aussi bien être modernes et prospectifs que rester ancrés dans une tradition forte, en gardant en mémoire les expériences qui nous ont façonnées tout au long de notre vie.

Ces étapes sont presque toujours liées à notre rencontre avec des hommes et des femmes remarquables. Vous vous rappelez sans doute cette revue qui présentait chaque mois « l'homme le plus extraordinaire que j'ai rencontré ». J'ai eu cette chance, vous connaissez la plupart et beaucoup sont présents aujourd'hui dans cette salle.

Mais ma première chance est d'avoir une famille unie, une épouse et des enfants aimants, permettant tous les partages mais aussi exerçant une sorte de fermeté affective sur les frontières à ne pas trop souvent franchir. Comment tempérer l'empiètement de la vie professionnelle sur la vie familiale et affective !

Un socle fort dont mes parents ont été bien sûr le ciment, eux qui, discrètement, ont tissé autour de moi un environnement favorable. Ils ont pu être aussi un aiguillon puissant, me poussant à gérer favorablement mon syndrome d'Œdipe surtout avec un père psychiatre, à la personnalité forte et à la carrière particulièrement brillante.

Quelques pistes donc et des clins d'œil du destin !

- *Première piste* : j'ai été le premier petit-fils d'un grand-père extraordinaire qui avait eu quatre filles.

Ancien interne de Lyon, chirurgien en 1^{ère} ligne pendant la guerre de 14, il opérait sur place les blessés non transportables. Ayant renoncé à la chirurgie après la guerre pour reprendre le cabinet de médecin de campagne de son père dans le Dauphiné, il m'emmenait partout avec lui, y compris dans les fermes les plus reculées. Les gens vivaient à l'époque peu différemment du Moyen Âge, sans électricité et sans chauffage, les personnes âgées alitées dans la pénombre, au fond de la ferme près de l'étable.

D'abord il m'a fait naître, sans lui je ne serais pas ici. J'étais dans un si mauvais état qu'il m'a baptisé sur place.

Il m'a appris, il m'a montré.

Il m'a appris en particulier l'hygiène en le voyant se laver les mains longuement après chaque consultation, chaque visite, rassemblant et brûlant consciencieusement tout ce qui avait été touché par les malades dans un récipient destiné à cet usage. Il m'a montré l'importance de la prévention en m'interdisant pendant 40 jours tout contact avec ma sœur âgée de quatre ans qui avait la scarlatine.

Je pourrais en parler des heures, il m'a appris la nature, le latin et à « *mingere ad parietem* », vous trouverez vous-même la traduction.

De lui vient ma vocation médicale.

- *Deuxième piste* : ma grand-tante, professeur d'Anglais à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence. Grâce à elle j'ai pu acquérir dès le plus jeune âge les premiers rudiments de cette langue. Née d'un père suisse, lui-même né à Java, descendante d'un gouverneur des Indes françaises né à la Réunion, elle-même globe-trotter impénitente, seulement limitée par son salaire d'enseignante, elle recevait toutes sortes de personnages publics ou non venant de pays divers, la plupart anglophones. Très jeune elle m'a emmené dans ses voyages, organisé mes premiers séjours linguistiques. Je lui dois clairement mon intérêt pour les questions internationales.
- *Troisième piste* : le malade. J'ai toujours été attiré par les relations humaines : comment mieux échanger, partager, expliquer. La relation avec le malade a été pour beaucoup dans le choix de ma vocation. C'est dans cette logique que j'ai initié et ai développé des relations avec les associations de malades tant sur le plan national qu'international.
- *Quatrième piste*, la plus importante : le médicament. Mon premier contact a été physique, la sensation de froid sur la peau d'un anesthésique local, le Kelen®. Une coïncidence, il avait été inventé par mon arrière-arrière grand-père, le chimiste Prosper MONNET, fondateur des Usines du Rhône qui malheureusement pour ma famille, fit faillite en 1905 et dut se séparer de son entreprise au bénéfice des frères Poulenc... à l'origine du groupe que nous avons tous connu. Je profite de l'occasion pour remercier publiquement Pierre-Adrien FOURNIER qui m'a offert il y a quelques années, les derniers échantillons en sa possession de ce fameux Kelen®.

Le médicament : il s'est imposé d'emblée, je dirai de manière naturelle. Dès ma préparation de l'Internat je me demandais pourquoi la partie thérapeutique des questions était si courte alors qu'elle me semblait la plus intéressante.

Dès ma nomination, j'ai cherché à me tourner vers la pharmacologie. Sur les conseils du Pr Henri SCHMITT, je gravissais les deux étages de l'École de Médecine et me trouvais sans rendez-vous préalable dans le bureau de Paul LECHAT. À l'issue de notre entretien, il me dit, je m'en souviens encore : « *Mon vieux je vous prends comme assistant, avec deux conditions : faire mon certificat de pharmacologie et dès votre deuxième année faire des cours en amphithéâtre* ». Quel programme ! Quelle chance ! Cette fonction m'a permis de faire la connaissance de Monique ADOLPHE. Je n'oublie pas tout ce que je lui dois, elle a toute mon affection !

Le choix de la cardiologie a été directement influencé par les possibilités thérapeutiques de cette spécialité ; d'abord chirurgicales à Laënnec où Yves LOGEAS était alors chef de clinique, puis médicales avec Yves GROSOGÉAT avec qui j'eus la chance de faire ma thèse. Quel privilège de les voir tous deux présents aujourd'hui.

En parallèle, toujours intéressé par les résultats concrets d'un traitement efficace, je m'étais tourné vers la réanimation d'abord post-chirurgicale (cardiaque en particulier) puis médicale. Quinze ans de gardes hebdomadaires et une année de clinicat en charge de la réanimation générale de Broussais, me faisant côtoyer mon ami Jean-Pierre FOUCHER alors en charge des gaz du sang pour l'hôpital.

Le médicament ! Interne de Marcel LEGRAIN, j'eus la chance qu'il pense à moi pour devenir rapporteur à la Commission d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) qu'il était en train de fonder à la fin des années 1970, Commission, gérée à la Direction de la Pharmacie et du Médicament par une certaine Agnès ARTIGES !

Participant à la Commission d'AMM, j'y ai découvert le monde passionnant de l'évaluation du médicament et le rôle central qu'avaient les deux représentants du Syndicat National des Industries Pharmaceutiques (SNIP) Henri DÉARMÉNIEN et Claude SANTINI.

Quelques années plus tard, alors que je venais de prendre mes fonctions de chef de service à l'Îlot des Mariniers à Broussais, mon ancien patron Edward HOUSSET me dit un jour : « *JUILLET seriez-vous prêt à sortir des rails ?* ». Pierre JOLY, alors Président du SNIP cherchait un directeur scientifique pour remplacer Claude SANTINI. La réponse était à donner dans les 48 heures. J'étais prêt. J'ai dit oui !

Une décision qui a changé ma vie et que je n'ai jamais regretté, tout en gardant une consultation à Broussais jusqu'à ces toutes dernières années.

Je suis alors vraiment rentré dans l'univers de l'évaluation du médicament (Commissions d'AMM, de Transparence, de Pharmacovigilance). Pendant cette période, qui a duré plus de sept ans j'ai croisé, rencontré, travaillé avec un bon nombre d'entre vous.

Ce changement m'a immédiatement introduit dans le deuxième aspect de ma carrière : l'international.

Deux jours après mon arrivée au SNIP, je me retrouvais à Bruxelles au sein d'un Groupe de Travail de la Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutiques (EFPIA) dont j'assurerai secondairement la présidence pendant plus de 12 ans. J'ai été ainsi directement impliqué dans toutes les discussions sur les nouvelles réglementations européennes et la création de l'Agence Européenne du Médicament, en particulier avec notre collègue Fernand SAUER.

Cette activité européenne m'a rapidement conduit à m'impliquer pendant plus de dix ans dans le processus « International Conference on Harmonisation » (ICH) d'harmonisation des réglementations sur le médicament au niveau du Steering Committee, à être la cheville ouvrière du maintenant classique CTD (format harmonisé du dossier d'AMM) en complément de son initiateur Alex GIAQUINTO et à être le premier présentateur en public de ce CTD, en novembre 2000 à San Diego.

J'ai eu pendant toute cette période la chance de pouvoir contribuer au développement des relations entre ICH et le reste du monde avec un tropisme particulier pour le Japon.

Cette activité avec ICH a été à l'origine de mon premier contact avec l'Académie nationale de Pharmacie, François BOURILLET, alors Secrétaire Général, m'ayant demandé de présenter en séance plénière ce processus d'harmonisation mondiale.

Cette intervention a été pour moi déterminante, car invité à participer à l'ensemble de la séance j'ai découvert l'intérêt des débats au sein de l'Académie.

À l'époque devenir membre de notre Compagnie ne pouvait être qu'un rêve pour un non-pharmacien. Pourtant un certain nombre d'années plus tard, suite à la modification des statuts initiée par Pierre JOLY¹ que je voudrais ici saluer et aux contacts pris par Claude SANTINI (auquel je pense très souvent et en particulier aujourd'hui) ainsi qu'à l'accueil très favorable de Jean-Pierre MANGEOT, des membres de la 4^{ème} Section et de beaucoup d'entre vous, je me suis retrouvé à vos côtés et suis aujourd'hui en position de m'adresser à vous, en ce début d'année de Présidence.

Président de l'Académie nationale de Pharmacie : un Honneur et un Devoir !

Si je suis en mesure de partager avec vous ces idées, c'est d'abord grâce à vous et à la confiance que vous m'avez apportée. Je voudrais simplement vous remercier pour cet honneur et ferai, bien sûr, tout pour que nous puissions ensemble réussir.

Bien évidemment, sans le travail accompli par tous mes prédécesseurs, je ne serais pas en mesure de vous proposer de franchir ensemble de nouvelles étapes. Chacun des Présidents a apporté sa pierre à l'édifice.

Je voudrais plus spécialement remercier et féliciter Jean-Paul CHIRON. Au cours de toutes ces années passées au service de notre Compagnie il l'a façonnée et réorganisée. Au cours de son année de présidence il a, avec toute la passion qui est la sienne, le plus souvent réussi à mettre en œuvre ce qu'il avait accumulé comme idées et comme projets au bénéfice de notre Académie.

Nous avons beaucoup progressé au cours de cette année 2012. Je ne reviendrai pas sur les détails, ils viennent de vous être exposés par Liliane GRANGEOT-KEROS.

Si la plupart de ces objectifs ont pu être atteints c'est aussi grâce au binôme réalisé avec notre Secrétaire Général, Agnès ARTIGES qui a assuré plus qu'un plein temps pour mettre en forme, mettre en application, assurer le suivi de tous ces projets... et ceci malgré un secrétariat plus que limité en nombre que je voudrais ici saluer et féliciter.

¹ La proposition d'ouvrir le recrutement de l'Académie à des non-pharmaciens fut présentée par Jean FLAHAUT, Président 2001, qui regretta de n'avoir pu la réaliser ; en 2002, le Président Claude BOHUON en passant le flambeau à Pierre JOLY indiqua qu'il convenait d'étudier la question. Pierre JOLY, Président 2003, mit en place, avec l'appui du Conseil, un groupe de réflexion composé des anciens Présidents de l'Académie sous la présidence du Vice-président François BOURILLET, « de sorte de pouvoir affirmer lors du bicentenaire les grandes orientations à venir de l'Académie de Pharmacie ». La révision des statuts fut votée en 2004 sous la présidence de François BOURILLET et l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire fut publié en 2005. Un long processus de maturation des esprits !

C'est aussi grâce à un travail collégial : au Bureau et en particulier à notre Trésorier à qui je voudrais rendre un hommage particulier. À un Conseil très actif, spécialement aux anciens Présidents présents au Conseil : Monique ADOLPHE, François CHAST et Henri-Philippe HUSSON, ainsi qu'aux Présidents de section : Maurice-Bernard FLEURY, Rémy GLOMOT, François TRIVIN et Raphaël MOREAU et maintenant Dominique PRADEAU, Jean FÉGER, Michel AROCK, Jean-Loup PARIER, que je ne voudrais pas oublier.

Je voudrais également rappeler l'importance que nous devons donner aux questions éthiques et saluer la présence du Président de notre Comité de Déontologie, Jean-Loup KEENE.

Si vous le voulez bien je voudrais maintenant évoquer avec vous notre Académie, puis la manière dont nous allons ensemble poursuivre son évolution au cours de cette année 2013.

Notre Compagnie.

Être membre de l'Académie nationale de Pharmacie est un honneur et un privilège. Le développement des formes extérieures de notre appartenance, la création de notre médaille académique, du costume pour le Bureau sont des signes de reconnaissance auxquels nous apportons une juste importance. Mais être membre de l'Académie nous permet aussi de nous retrouver ensemble entre collègues, de faire de nouvelles connaissances, de bénéficier de nos échanges. C'est grâce à cette force, fondée sur nos complémentarités et nos relations confraternelles que nous sommes en mesure d'avancer.

L'Académie est une Société Savante. Que ce soit lors des séances plénières, des séances thématiques, des réunions de sections, de notre participation aux commissions et aux groupes de travail nous nous enrichissons mutuellement. Je voudrais particulièrement insister sur l'importance de la Commission Prospective Scientifique et Programmation et du rôle de son Président Claude MONNERET. Il est tout à fait essentiel que l'ensemble des sections s'implique dans son activité et assure leur rôle de force de propositions.

Mais la mission centrale de notre Compagnie est à mes yeux bien celle qui figure en première page de notre site Internet : « *Une expertise scientifique au service de la Santé publique* ». C'est sur ce socle que se fonde, au-delà de notre histoire prestigieuse, notre légitimité. Nous devons être encore plus reconnus dans ce rôle et devenir une référence incontournable sur les sujets qui sont les nôtres.

Alors quelques propositions en six points :

Il convient tout d'abord que tous ensemble, nous nous sentions partie prenante des actions décidées, des rapports préparés, des recommandations publiées.

Je m'attacherai donc à ce que, au cours des séances plénières, un temps suffisant soit donné pour que vous soyez mieux informés et en mesure de formuler et d'exprimer commentaires et propositions. À cet effet, nous essaierons de développer une information et une interaction renouvelée sur les sujets en cours de développement.

Vous le savez nous avons une contrainte : le temps, notre bien le plus précieux. Nous devons, encore cette année, essayer de l'utiliser de manière optimale.

Deuxième point : l'interaction entre les sections elles-mêmes, entre les sections et les commissions.

C'est l'objet du Bureau élargi, mais nous pouvons faire mieux. Nous sommes dans un monde de transparence et de communication. Il n'y a aucun secret, nous devons d'abord partager l'information.

Notre secrétariat est limité et ne peut répondre à toutes les tâches et les demandes. C'est pourquoi nous devons mieux utiliser la partie privée de notre site Internet. Ceci passe par deux points :

- la publication en ligne de tous nos comptes rendus de sections, de commissions, de groupes de travail, de tous nos rapports intermédiaires ;
- une fréquentation régulière du site qui doit devenir une habitude. Ceci n'empêche pas ceux qui comme moi préfèrent les documents papiers, d'imprimer ce dont ils ont besoin. C'est une nouvelle manière de travailler mais c'est celle que nous devons adopter.

Troisième point : l'avenir de notre Compagnie et notre démographie.

Un nombre important d'entre nous faisons partie de la génération des baby-boomers. Comme nous devenons honoraires à 70 ans, il est essentiel, dès maintenant, que nous poursuivions notre travail de recrutement de nouveaux membres correspondants, actifs et dynamiques. Le nombre de candidats doit être suffisant pour que nous soyons en mesure d'exercer une véritable sélection. Un effort important a été fait dans ce sens. Poursuivons-le.

Quatrième point : le suivi de nos actions.

Tout au long de ces dernières années nous avons élaboré des rapports et plus spécifiquement des recommandations. Malgré les efforts et les succès des activités de communication maintenant sous la responsabilité de Marie-Christine BELLEVILLE et de Bruno BONNEMAIN, trop souvent notre travail n'a pas été assez valorisé. Pour être immédiatement utiles, ces recommandations devraient être revisitées et actualisées régulièrement. Je demanderai donc à la Commission Information et Communication de développer à la fois un corps de nos propositions et leur actualisation. Nous avons la matière, faisons la vivre et soyons en mesure de réagir immédiatement en cas de besoin. Devenons une source d'information, de référence et des acteurs incontournables du débat en Santé publique sur les sujets qui sont les nôtres.

Cinquième point : l'international.

Je souhaiterais vivement développer l'activité de notre Compagnie dans cette voie.

Je salue la présence aujourd'hui de plusieurs de nos correspondants étrangers. Certains sont très actifs en faisant propositions et commentaires. Il nous faut les impliquer plus directement à nos travaux, en les sollicitant plus régulièrement, en les intégrant réellement à nos sections, en faisant systématiquement appel à leur compétence.

La Commission des Affaires Européennes et Internationales, sous la présidence active de Jean-Luc DELMAS, a commencé à s'y attacher.

Je voudrais également soumettre une idée à votre réflexion et à celle de la commission : notre Académie nationale de Pharmacie a peu d'équivalent en Europe ou dans des pays proches. Pourquoi ne servirait-elle pas de modèle pour créer, à son image, des Académies de Pharmacie chez nos voisins et dans des pays francophones. Là encore le rôle de nos correspondants étrangers serait central. Je souhaite qu'un début de réflexion sur cette idée se mette en place. J'y apporterai ma contribution.

Un dernier point, l'implication des jeunes générations.

J'ai été comme vous enthousiasmé par la qualité de certaines des présentations de nos jeunes collègues, lors de la remise des prix fin décembre. Je voudrais soumettre l'idée au jury des Prix et à son président, de sélectionner deux des travaux qu'ils considéreraient comme les meilleurs pour une présentation en séance plénière avec possibilité de publication à la clé dans les Annales Pharmaceutiques (bien sûr après acceptation du Comité de Lecture et aval d'Alain ASTIER à qui je voudrais aussi rendre hommage). Soyons le moteur de la valorisation de ces jeunes qui représentent déjà notre présent.

Revenons maintenant à notre programme 2013 et sur quelques thèmes qu'il me semble important de souligner en trois points :

Le premier, bien sûr, est Santé & Environnement. Notre Compagnie s'est exprimée clairement sur les propositions de structure. Je ne souhaite pas revenir sur ce point et envisager plutôt le futur.

Quelles qu'aient été nos positions et quelles que soient nos opinions, nous sommes tous convaincus qu'il s'agit d'un sujet essentiel en matière de Santé publique, qu'il est évolutif et passionnant, qu'une analyse scientifique objective des questions posées est nécessaire et que l'Académie nationale de Pharmacie a la légitimité et la compétence pour s'y intéresser et contribuer au débat.

Nous devons donc reprendre ensemble le sujet.

Je proposerai au Conseil la création d'un nouveau Groupe Projet avec comme objectif :

- de définir un périmètre d'activité (d'abord mais pas seulement autour des produits de santé) ;
- de définir des thèmes devant faire l'objet de travaux spécifiques pouvant faire l'objet de recommandations ;
- d'identifier des sujets de lectures ou de communications à présenter en 2013 et de préparer une ou plusieurs séances thématiques pour 2014.

Un appel pour participer à ce Groupe Projet sera fait auprès de ceux qui se sont manifestés sur ces questions. Des expertises complémentaires existent dans les sections, elles seront également très utiles à mobiliser. Un état des lieux sera fait régulièrement en séance plénière par les animateurs de ce projet. Il vous permettra de leur faire bénéficier de vos commentaires et de vos questions

Deuxième point important, en ligne avec les années précédentes : nous aurons en 2013 plusieurs séances pluri-académiques développées de manière conjointes.

- dès le 6 février, grâce à l'action de Daniel MANSUY et d'Alain BERDEAUX, aura lieu dans cette salle une séance commune avec l'Académie des Sciences dédiée aux gazo-transmetteurs ;

- le 11 juin prochain aura lieu, Quai Conti, une séance conjointement organisée avec l'Académie des Sciences et l'Académie des technologies, consacrée à l'innovation thérapeutique incluant une table-ronde sur les freins à l'innovation que j'animerai. Cette séance devrait pouvoir conduire à des recommandations communes. Des contacts positifs ont été pris avec la présidence de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) en vue d'une intervention au cours de cette séance ;
- nos relations historiques et amicales avec l'Académie nationale de médecine se poursuivront avec l'organisation d'une séance commune le 19 novembre prochain, rue Bonaparte, sur la coordination des soins et le suivi thérapeutique avec des recommandations à venir sur le développement des complémentarités entre les professions pharmaceutiques et médicales ;
- « last but not least » et ceci grâce plus particulièrement à François CHAST qui en est l'initiateur, le concepteur et qui en sera l'un des animateurs, nous célébrerons en octobre prochain dans cette salle des Actes, sous son portrait, le bicentenaire du décès d'Antoine Augustin PARMENTIER, notre illustre prédécesseur. Cette séance prestigieuse est organisée conjointement avec l'Académie d'Agriculture de France, avec la contribution de l'Académie des Sciences et une intervenante de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Les thèmes traités ne seront pas seulement historiques, ils nous projeteront dans l'avenir et susciteront, j'en suis sûr, des débats passionnants et passionnés.

J'évoquais en commençant la deuxième partie de cette intervention le nécessaire développement de notre Compagnie comme interlocuteur incontournable en matière de Santé publique. En pratique nous y sommes. Nous avons la matière.

Je ne ferai que citer des thèmes de séances à venir ou de groupes de travail en cours d'activité:

- médicament et dopage sous le patronage et l'annonce de la présence effective de la Ministre des Sports le 23 janvier ;
- ruptures d'approvisionnement en mars ;
- dispositifs médicaux en mai ;
- évolution des pratiques de dispensation ;
- réactovigilance ;
- préparation à l'officine ;
- parabènes ;
- éducation thérapeutique des patients ;
- information sur le médicament à destination du grand public ;

Sans compter les thèmes que j'en suis sûr vous avez l'intention de proposer et de développer !

En terminant je voudrais simplement vous exprimer le plaisir que j'aurai d'animer avec vous cette année, année que je voudrais la plus active, la plus fructueuse mais aussi la plus conviviale possible. Toutes vos propositions seront les bienvenues.

Tous ensemble avec Agnès ARTIGES, notre Secrétaire Général, et le Bureau, nous sommes avec vous au service de la réussite de notre Compagnie.

Bien évidemment, je souhaite à chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une très Bonne Année 2013. Je vous remercie pour votre attention.

Yves JUILLET

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE POUR L'ANNÉE 2013

par Bruno BONNEMAIN, Secrétaire annuel 2013

présenté lors de la séance solennelle du 8 janvier 2014

Monsieur le Président,

Madame le Secrétaire Général,

Chèr(e)s collègues, Chèr(e)s ami(e)s,

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir de venir vous présenter le bilan de l'activité de notre Académie pour l'année 2013, une année très dynamique, menée par notre Président Yves JUILLET.

LES OBJECTIFS PRÉSIDENTIELS

Dans son allocution du 9 janvier 2013, le Président Yves JUILLET s'était fixé pour lui-même et pour les membres du Bureau, mais aussi pour l'ensemble des membres de notre Académie, un objectif essentiel : réaffirmer la capacité de notre Académie à être un acteur reconnu dans le domaine de la Santé publique en ligne avec notre mission : « une expertise scientifique au service de la Santé publique »

Comme nous rappelons en effet régulièrement, l'Académie est une Institution à vocation scientifique et orientation professionnelle, qui représente une autorité morale totalement indépendante des pouvoirs publics comme de tous intérêts privés et représentative des valeurs de la profession toute entière. Composée de scientifiques et de professionnels élus par leurs pairs, en majorité mais non exclusivement pharmaceutiques, elle constitue un lieu d'échange et de concertation, une compétence collégiale et une force de proposition. Elle s'attache à étudier tous les sujets relatifs aux domaines de compétence des pharmaciens, que ce soit dans le bon usage et l'innovation dans le domaine du médicament et des produits de santé, ou bien dans celui de la biologie, de la Santé publique y compris santé et environnement. Elle veille à ce que la Pharmacie remplisse toujours mieux la mission de Santé publique que la Société lui a confiée. Elle est aussi dans son rôle quand elle accompagne, voire anticipe, les nouvelles exigences de la société et les mutations professionnelles inhérentes à leur évolution.

Ont été également fixées, comme axes de travail, les actions suivantes :

- asseoir la crédibilité de l'Académie par ses prises de position et par le développement de travaux en commun avec les autres Académies telles l'Académie des Sciences, l'Académie nationale de médecine, l'Académie d'Agriculture, l'Académie vétérinaire, l'Académie des technologies ;
- faire et faire savoir : si notre Académie produit beaucoup de documents et est une force de proposition, la communication est un point essentiel pour mieux faire connaître ses travaux et recommandations aux autorités, aux professionnels de santé et au grand public.

Pour atteindre ces objectifs, Yves JUILLET a proposé la mise en œuvre prioritaire d'un certain nombre de moyens pour l'année 2013 :

✓ **L'Académie, une instance de débat et des échanges d'informations approfondis**

Dans son discours inaugural, Yves JUILLET avait insisté sur l'importance à ses yeux que tous les membres de l'Académie se sentent partie prenante des actions décidées, des rapports préparés et des recommandations publiées. Pour ce faire, il s'est attaché à rétablir de façon régulière la tenue de séances non publiques, limitées aux membres de l'Académie. Avec le Bureau, il a fait en sorte d'informer des sujets en cours de développement et de prendre le temps nécessaire pour présenter les projets de textes, les discuter soit après les séances publiques, soit par courriels, mais aussi lors des réunions du Bureau élargi et du Conseil.

C'est en effet ce qui a été réalisé tout au long de l'année 2013. Ceci a permis d'enrichir les projets de textes des avis et propositions des membres présents et, *via* le courrier électronique, de tous les membres qui

souhaitaient donner leur point de vue sur les sujets en question. Par ailleurs, notre site Internet aussi bien public que d'accès privé, a été mis à jour très régulièrement pour permettre un accès rapide aux comptes-rendus de réunions de sections, de commissions, de groupes de travail et des rapports intermédiaires disponibles.

✓ **Un effort de recrutement de nouveaux membres**

Comme ses prédécesseurs, notre Président avait insisté en janvier 2013 sur la nécessité de poursuivre et de renforcer le recrutement de nouveaux membres correspondants dans les sections. Un effort important est noté dans chaque section, en particulier dans les 2^{ème} et 3^{ème} sections, mais vu la longueur de la procédure de recrutement, des résultats significatifs ne pourront se faire sentir qu'au cours de l'année prochaine. Il reste toujours 38 postes de correspondants vacants ! (43 fin 2012). En revanche, six membres associés de très haut niveau ont été élus cette année (contre deux l'année précédente).

✓ **Un suivi des actions et recommandations émises au fil des années**

Un effort considérable a été fait ces dernières années par notre Académie pour prendre position publiquement sur des sujets d'actualité qui concernent, de près ou de loin, le domaine pharmaceutique et plus largement celui de la Santé publique. Cet effort s'est traduit par la publication de nombreux avis et recommandations : le souhait de notre Président était de revisiter ces documents pour s'assurer de leur actualité, ou dans le cas contraire, de les réactualiser. Ce travail, initié au 1^{er} trimestre 2013, a effectivement abouti au résultat escompté. La plupart des textes de recommandations ont conservé leur actualité mais certains ont été repris par les sections et commissions concernées pour les remettre en lien avec les évènements plus récents. Ce travail devrait être totalement finalisé à court terme.

✓ **Le développement des relations de l'Académie au niveau international**

Yves JUILLET souhaitait également développer l'activité de notre Compagnie dans ses contacts internationaux. Diverses actions ont été initiées pour aller dans ce sens au cours de l'année 2013. Dans le prolongement des relations établies précédemment, notre Académie a reçu, le 9 octobre 2013, une délégation de Chine de l'Université chinoise de Tianjin pour développer l'organisation d'échanges scientifiques entre l'Université de Tianjin et l'Université de Pharmacie de Paris-Sud, ainsi qu'avec les départements d'Olivier LAPRÉVOTE et Hervé GALONS de l'Université de Pharmacie de Paris-Descartes et éventuellement ultérieurement avec le CEA (Jean-Marc GROGNET). De même, évènement marquant, une séance commune s'est tenue avec l'Académie de Catalogne, le 23 septembre 2013. Cette séance a permis de renforcer les liens déjà bien établis avec cette Académie. Les participants ont été accueillis par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie, José M. VENTURA FERRERO, Président de la Real Acadèmia de Farmàcia de Catalunya, et par Jean-Michel SCHERMANN, Doyen de la faculté de Pharmacie de Paris-Descartes. C'était la première séance où l'Académie nationale de Pharmacie recevait officiellement une Académie sœur. Yves JUILLET a souligné le rôle particulier joué par deux personnes pour l'initiation de ces relations : Juan Uriach MARSAL, de l'Académie de Catalogne, correspondant européen de notre Académie, ainsi que Gabriel MAILLARD, ancien Président de l'Académie nationale de Pharmacie. Il a associé Pierre JOLY à cet hommage : « *Ces relations entre nos deux Académies ont toujours été étroites et chaleureuses. Elles ont été encore plus développées par le Président Miquel YLLA-CATALA et Thierry BOURQUIN qui était à l'époque Président de la Commission des affaires européennes et internationales de l'Académie nationale de Pharmacie. Ces relations se sont affermies et certains membres de l'AnP ont été élus membres étrangers de l'Académie de Catalogne* ».

Enfin, il faut souligner que, pour renforcer encore les liens avec les correspondants étrangers, chaque correspondant européen et à titre étranger s'est vu attribué une personne contact au sein d'une section, personne chargée de suivre régulièrement les échanges avec ce correspondant et de le tenir informé de la vie de la section. Nos correspondants européens et étrangers sont maintenant (en application de la révision des statuts de décembre 2012) directement associés à nos travaux et reçoivent le compte rendu des sections auxquelles ils ont été rattachés. D'autre part, il est désormais possible d'élire comme membre associé un correspondant étranger. *In fine*, ces actions ont pour but ultime de favoriser l'émergence d'Académies de Pharmacie hors de nos frontières et d'associer les expertises au niveau international.

✓ **L'implication des jeunes générations**

Notre Président souhaitait que certains travaux primés au cours de l'année 2012 par l'Académie soient présentés en séance académique de façon plus complète. L'une de ces présentations a été faite à la séance du 4 décembre 2013. Par ailleurs, notre Académie continue à encourager les chercheurs, et souvent les plus jeunes, par la remise de prix et bourses qui marquent la reconnaissance du travail réalisé et l'importance de certains sujets scientifiques.

✓ **Programme 2013**

Enfin, nous verrons que l'Académie avait devant elle un programme chargé au début de cette année 2013 et des sujets importants qu'il fallait aborder seuls ou avec l'apport d'autres Académies. Parmi ces sujets, il était primordial de mettre en valeur les actions de notre Académie autour de la thématique Santé & Environnement. Nous verrons que plusieurs actions sont allées dans ce sens, à commencer par la création d'un Groupe Projet pour deux ans, qui a initié plusieurs présentations au cours de l'année 2013, a proposé le recrutement de nouveaux membres spécialistes en la matière et prépare deux séances thématiques pour 2014.

LES FAITS MARQUANTS

Le travail des sections

Les sections sont un lieu privilégié d'informations, de veille, de réflexions et de propositions notamment de séances thématiques et de groupes de travail. Elles alimentent les réflexions à mener au niveau de l'Académie dans tous les sujets qui font appel aux compétences de ses membres. Elles proposent, par ailleurs, le recrutement de membres correspondants nationaux et ainsi que celui du passage au titulariat de certains d'entre-eux.

✓ **1^{ère} section** : *Président* : Dominique PRADEAU ; *Secrétaire* : Jean-Marc GROGNET

La section s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2013. 60 % des membres titulaires étaient présents en moyenne. La section a organisé la séance thématique sur la métabolomique qui n'a pas donné lieu à des recommandations. Plusieurs communications ont été faites sous l'égide de cette section qui a également réalisé les pages intérieures de l'Observatoire n° 25. Enfin, plusieurs membres ont activement participé à la collaboration mise en place avec l'Université de Tianjin.

La section était représentée au Conseil par son président, Dominique PRADEAU et par Henri-Philippe HUSSON, Président honoraire, membres de droit, par Jean-Marc GROGNET et Yves ROCHÉ, Trésorier adjoint, membres élus.

✓ **2^{ème} section** : *Président* : Jean FÉGER ; *Secrétaire* : Jean-Pierre FOUCHER

La section s'est réunie cinq fois en 2013. Daniel MANSUY et Alain BERDEAUX ont participé à l'organisation de la séance dédiée sur les médiateurs gazeux, conjointement sous l'égide de l'Académie nationale de Pharmacie et de l'Académie des Sciences, et deux membres de la section ont fait des présentations. Six communications, soutenues par la section, ont été faites en séance académique. Par ailleurs, six exposés ont été effectués en interne pour préparer d'éventuelles candidatures. En effet, lors de chaque réunion de la section, un candidat au titre de membre correspondant présente un exposé dans son domaine de compétence. Plusieurs recrutements ont été réalisés ou sont envisagés. Les compétences les plus recherchées actuellement pour la section concernent la biothérapie, la cosmétologie et la toxicité environnementale.

La section a réalisé les pages internes de l'Observatoire n° 26 (octobre 2013).

La section était représentée au Conseil par son président, Jean FÉGER et Jean-Pierre FOUCHER, Vice-président, membres de droit et par Dominique CHULIA-CLÉMENT et Michel LHERMITTE, membres élus.

La section a participé au groupe bi-académique Académie nationale de Pharmacie-Académie nationale de médecine « Information et qualité » avec des représentants des 4^{ème} et 5^{ème} sections.

✓ **3^{ème} section** : *Président* : Michel AROCK ; *Secrétaire* : Michèle GERMAN

La section s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2013. Elle a proposé la candidature de cinq nouveaux membres correspondants nationaux (deux dans le domaine de la santé environnementale et trois dans le domaine de la biologie) qui ont été élus (*cf. infra* « L'année académique en quelques chiffres»). Par ailleurs,

elle a également proposé la candidature de Chédli FENDRI qui a été élue correspondant à titre étranger (Tunisie) et la candidature du Pr Stanley PLOTKIN (USA) et du Pr Peter PIOT (Belgique) qui ont été élus comme membres associés.

La section a proposé et préparé un programme de séances thématiques pour 2014 :

- « *Les produits de glycation : produits de Maillard* » (22 janvier 2014)
(coordination : Jean-Luc WAUTIER)
- « *Biomarqueurs, thérapeutiques ciblées et stratifiées en cancérologie* » (21 mai 2014)
(coordination : 3^{ème} section : Michèle GERMAN, Frédéric ÉBERLÉ ; 4^{ème} section : Pierre POITOU)
- « *Risques et sécurité sanitaire des aliments* » (18 juin 2014)
(coordination : Isabelle MOMAS, Yves LÉVI - Groupe Projet Santé & Environnement)
- « *Évaluation des expositions dans le champ Santé-Environnement : progrès et besoins en expologie professionnelle* » (22 octobre 2014)
(coordination : Isabelle MOMAS, Yves LÉVI - Groupe Projet Santé & Environnement).

La section a préparé le numéro 27 de *La lettre de l'Observatoire* en prenant en charge la rédaction des deux pages centrales (janvier 2014). Elle a également animé le groupe de travail Réactovigilance (rapport et recommandations émises en 2013).

La section était représentée au Conseil par son Président, Michel AROCK, Jean-Paul CHIRON, Président honoraire, membres de droit et par Liliane GRANGEOT-KEROS, Secrétaire Général adjoint et Claude VIGNERON, Trésorier et Dominique DURAND, membres élus.

✓ **4^{ème} section** : *Président* : Jean-Loup PARIER ; *Secrétaire* : Anne CARPENTIER

La section s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2013. Elle a proposé la candidature de deux membres correspondants qui ont été élus (*cf. infra* « L'année académique en quelques chiffres »).

La section a proposé et participé à l'organisation de deux séances thématiques au cours de l'année 2013 :

- « *Ruptures de stocks, ruptures d'approvisionnement : une problématique polymorphe, diversité d'origines, solutions plurielles* » (20 mars 2013)
(coordination : Marie-Christine BELLEVILLE et Bruno BONNEMAIN - En collaboration avec la 5^{ème} section : Raphaël MOREAU, Jean-Luc DELMAS, Jean-Michel DESCOUTURES).
- « *Dispositifs médicaux implantables (DMI) : comment concilier sécurité et innovation ?* » (15 mai 2013)
(coordination : Martine DELETRAZ et Jean-Michel DESCOUTURES - En collaboration avec la 5^{ème} section)

Par ailleurs, la section a participé à de nombreux groupes de travail :

- préparation des doses à administrer (rapport et recommandations) - Animateur 5^{ème} section ;
- parabènes (rapport et recommandations) - Animateur 1^{ère} section ;
- ruptures d'approvisionnements (séance thématique et recommandations) - Animateurs 4^{ème} et 5^{ème} sections ;
- dispositifs médicaux implantables (séance thématique et recommandations faites en 2013) - Co-animateurs 4^{ème} et 5^{ème} sections.

La section a participé au groupe bi-académique Académie nationale de Pharmacie-Académie nationale de médecine « Information et qualité » avec des représentants des 2^{ème} et 5^{ème} sections.

La section est en train de préparer le numéro 27 de *La lettre de l'Observatoire* en prenant en charge la rédaction des deux pages centrales (mars 2014).

La section était représentée au Conseil par son président, Jean-Loup PARIER, membre de droit, Yves JUILLET, Président de l'Académie pour 2013, Agnès ARTIGES, Secrétaire Général de l'Académie, Bruno BONNEMAIN, Secrétaire annuel pour 2013, et Jean-Claude CHAUMEIL membre élus.

✓ **5^{ème} section** : *Président* : Raphaël MOREAU ; *Secrétaire* : Jean-Louis PRUGNEAU

La section s'est réunie cinq fois en 2013. Elle a animé trois groupes de travail [Préparation des Doses à Administrer (PDA), Bonnes Pratiques de dispensation (BPD) à l'officine], ainsi qu'à la séance thématique sur les Dispositifs Médicaux Implantables (DMI), en collaboration avec la 4^{ème} section. Elle a aussi participé à la séance sur la lutte contre le dopage en collaboration avec la Commission Substances vénéneuses et Dopants. Elle a émis un rapport et des recommandations (PDA, DMI et ruptures d'approvisionnement) avec les autres sections concernées.

Plusieurs exposés ont également été faits au sein de la section sur la liaison Ville-Hôpital, l'interopérabilité, le retour sur la séance DMI et également sur la contribution des pharmaciens hospitaliers à la formation des pharmaciens d'officine en cancérologie. D'autres exposés ont été faits sur les nouveaux dispositifs médicamenteux, le rôle et statut des « Courtiers », les tests rapides de diagnostic à l'officine et la vente des médicaments sur internet.

La section a préparé le numéro 24 de *La lettre de l'Observatoire* en prenant en charge la rédaction des deux pages centrales (janvier 2014) et a participé au numéro 25 (juin 2013). Elle a également établi un rapport très attendu par les autorités sur les BPD à l'officine. Enfin, plusieurs membres de la section ont participé aux Annales Pharmaceutiques et un article de François CHAST a été publié dans le Figaro Santé sur les génériques.

Côté membres, un certain nombre de places se libèreront en 2014. Plusieurs candidatures sont en cours d'examen pour un recrutement potentiel.

La section était représentée au Conseil par son président, Raphaël MOREAU, François CHAST, Président honoraire, membres de droit, Martine BAUMGARTEN, et Jean-Louis PRUGNEAU, membres élus.

La section a participé au Groupe bi-académique AnP - Académie Nationale de Médecine « Information et qualité » avec les représentants des 2^{ème} et 4^{ème} sections.

Le travail des commissions

✓ Commission des Affaires Européennes et internationales (CAEI)

Président Jean-Luc DELMAS ; *Secrétaire* : Jean-Marc CHÉRON

La commission s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2013. Deux thèmes ont été principalement abordés :

- la création de documents de références pour le recrutement de correspondants européens et à titre étranger : profil recherché, personne contact-section, modalités d'élection et état des lieux des correspondants étrangers (114 dont 62 honoraires) ;
- la création d'Académies homologues dans d'autres pays : des contacts sont envisagés dans ce sens avec le Liban, les Pays Bas et le Portugal. Un document de base a été préparé pour accompagner les projets, et les actions vont se poursuivre en 2014.

Par ailleurs, la commission a examiné les propositions des sections concernant les propositions de candidatures correspondants européens et à titre étranger, les propositions concernant les candidatures au Prix de la Pharmacie francophone, ainsi que les candidatures aux postes de correspondants européens et à titre étranger. Les propositions de la CAEI ont été ensuite transmises pour validation au Conseil.

✓ Commission de l'Enseignement et du Développement Professionnel Continu (CEDPC)

Président : Yvette POURCELOT-ROUBEAU ; *Secrétaire* : Jean-Michel NIVET

La commission s'est réunie cinq fois en 2013. De très nombreux sujets ont été abordés au cours de cette année et plus spécialement :

- l'éducation thérapeutique des patients et comment intégrer cette mission du pharmacien dans la formation des enseignants et des étudiants ainsi qu'en formation continue ;
- l'application du processus de Bologne et le système LMD, avec la problématique associée du *numerus clausus* en France. Est également associée à ces sujets, la libre circulation des diplômes au sein de l'Europe ;
- le Développement Professionnel Continu (DPC) rendu opérationnel en 2013.

Ces thèmes ont aboutis aux recommandations sur l'éducation thérapeutique du patient (adopté définitivement par le Conseil en mai 2013), au rapport sur le *numerus clausus* revu sous le titre « Régulation du flux des étudiants en pharmacie dans le contexte européen », et au rapport sur le Développement Professionnel Continu. Ces deux derniers documents sont en cours de rédaction.

La présidente de la commission a par ailleurs participé à une interview à la radio sur le régime des études de Pharmacie et la Première Année Commune aux Études en Santé (PACES) en avril 2013.

✓ **Commission d'éthique**

Président : Patrick PELLERIN (jusqu'au 19 août 2013), Pierre FAURE (à partir du 23 octobre 2013 ;

Secrétaire : Alain LEJEUNE

Le mandat de cette commission, adoptée par le Conseil, a pour objet :

- la veille et réflexion de fond sur l'évolution de la profession en matière d'éthique, en relation avec l'environnement du pharmacien, sa relation avec la population, le médicament et les produits de santé ;
- la recherche d'approches nouvelles pour l'amélioration de la Santé publique, notamment en matière d'interactivité des professions de santé en général et des professions pharmaceutiques entre elles ;
- la contribution à la formation à l'éthique des pharmaciens.

La commission s'est réunie cinq fois en 2013. Ses travaux ont porté en particulier sur l'établissement d'une note concernant la « Prise en compte des opinions minoritaires » qui a abouti à une recommandation validée par le Conseil le 23 octobre 2013. Par ailleurs, le sujet « Droit des patients » est en cours d'examen. La Carte Internationale d'exercice professionnel a également été évoquée.

✓ **Commission Information et Communication (CIC)**

Président : Marie-Christine BELLEVILLE ; *Secrétaire* : Bruno BONNEMAIN

L'objectif de l'Académie, dans ce domaine, est de faciliter la visibilité de l'Académie comme acteur de Santé publique, d'assurer la disponibilité et la lisibilité de ses travaux. De nombreux sujets ont été abordés en 2013 qui ont donné lieu à une centaine d'articles dans la presse. Sur le fond, la communication de l'Académie en 2013 a porté sur de nombreux sujets importants dans le contexte actuel :

- les causes multiples qui aboutissent aux ruptures d'approvisionnement des médicaments, et notamment les causes industrielles engendrant des ruptures de stocks des matières premières qui nécessitaient une réintégration en Europe de certaines productions clefs en matière de Santé publique ;
- l'importance de la vaccination, « une prévention individuelle pour un bénéfice collectif » ;
- la légitimité des génériques et leur qualité qui sont essentielles pour permettre l'accès à des traitements nouveaux généralement onéreux ;
- la difficulté rencontrée dans la mise à disposition de médicaments innovants et produits de santé de plus en plus encadrée par un contexte réglementaire et sociétal pesant ;
- le nécessaire accompagnement des patients dans le parcours de soin et l'information sur le médicament au milieu d'un océan médiatique non validé, la création d'un groupe de travail a été proposée ;
- les risques encourus lors de l'achat des médicaments sur Internet mais aussi l'usage d'Internet comme outil de communication ;
- le rôle des scientifiques et des experts en Santé publique auprès du pouvoir politique et des médias.
- etc.

La commission a insisté sur l'importance de la lisibilité des travaux de l'Académie, que ce soit ses rapports ou ses recommandations ou ses publications médiatiques. Ceci conduit à revoir les textes soumis pour l'Observatoire afin de les rendre plus accessibles au public. Des instructions sont en cours de finalisation pour aider à mieux préparer ces recommandations.

En conclusion, il y a eu des réussites importantes en 2013 mais bien sûr des axes de progrès ont été identifiés. La communication de l'Académie pourrait être améliorée si tous les membres se sentaient concernés. Les liens avec la presse doivent être systématisés, et les documents destinés à l'extérieur de l'Académie, mieux préparés.

✓ **Commission du langage**

Président : Francis PUISIEUX ;

Secrétaires : Pierre FAURE (mars à octobre)

Marcel ASSICOT et Jean-Jacques GUILLOSSON (novembre et décembre)

La commission s'est réunie une fois en assemblée plénière, elle a surtout focalisé son action sur l'actualisation du dictionnaire.

Le bilan de l'action des 24 groupes de disciplines mis en place depuis presque quatre années est le suivant :

- environ 3 000 définitions (lettres A et B) rédigées par des rédacteurs, relues par des relecteurs, corrigées par des correcteurs puis totalement finalisées (définitions interclassées, définitions multiples synthétisées; présentation uniformisée, traductions vérifiées ...);
- environ 12 000 définitions (lettres allant de C à Z) rédigées par des rédacteurs, relues par des relecteurs, corrigées par des correcteurs mais non totalement finalisées;
- environ 6 000 définitions non encore rédigées (groupes plus ou moins en retard par rapport au calendrier prévu).

Quant au *mode d'édition*, l'Académie a fait le choix d'une édition électronique et retenu, après appel d'offres, le Mediawiki de l'Université de Strasbourg (Unistra). Pour assurer la mise en route de ce système, un groupe de travail a été créé pour résoudre dans l'immédiat deux séries de problèmes majeurs : ceux posés par la présentation (« masque » ou « modèle ») sur Mediawiki, et ceux posés par le processus prévu pour l'import des trois catégories de définitions citées ci-dessus.

Le Prix Littéraire bénéficie de l'important travail de secrétariat assuré par Éric FOUASSIER. Le jury, présidé par l'écrivain Philippe GRIMBERT et composé de François CHAST, Claude CHOISY, Pierre FAURE, Dominique KASSEL, Olivier LAFONT et Julie CHAIZEMARTIN, s'est réuni en délibération finale le 26 novembre 2013. C'est Ève de CASTRO qui a été retenue comme lauréate pour son livre intitulé « *Le Roi des Ombres* » publié par les éditions Robert Laffont. La présentation de la lauréate et la remise du prix aura lieu lors de la séance solennelle de janvier 2014.

✓ **Commission Prospective et Programmation (CPSP)**

Président : Claude MONNERET ; *Secrétaire* : Michel KOCH

Le mandat de la commission, adopté par le Conseil est le suivant :

- veille scientifique dans toutes les disciplines concernant les sujets d'intérêts de l'Académie nationale de Pharmacie ;
- rédaction de la « lettre de la commission PSP » destinée, après discussion en réunion de commission à être placée sur le site interne de l'Académie nationale de Pharmacie ;
- participation en collaboration avec les sections et commissions, le Vice-président de l'année n et le Secrétaire Général, au choix des sujets et à la mise en place des séances thématiques de l'année $n+1$;
- conseil pour le développement des relations inter-académiques en particulier avec l'Académie nationale de médecine, l'Académie des Sciences, l'Académie des technologies, l'Académie Vétérinaire ;
- préparation d'une séance annuelle dédiée aux nouveautés thérapeutiques et contribution à l'identification de lectures (thèmes et conférenciers) ;
- contribution aux échanges et au travail en réseau des sections et commissions ;
- examen des candidatures au Grand Prix de l'Académie et choix du lauréat à valider par le Conseil.

La commission s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2013. Sept lettres de Veille scientifique ont été publiées sur le site de l'Académie. Par ailleurs la commission a préparé la séance dédiée « Actualités thérapeutiques » et a examiné l'ensemble des propositions de séances thématiques pour 2013 et 2014 par les sections et commissions.

Elle a désormais une nouvelle fonction : celle d'examiner les candidatures proposées par les sections pour le Grand Prix de l'Académie et de faire un rapport au Conseil qui procède au vote final de sélection.

✓ **Commission des substances vénéneuses et dopants (CSV&D)**

Président : Patrick MURA ; *Secrétaire* : Michel LHERMITTE

La commission s'est réunie quatre fois en 2013. Six thèmes ont été abordés au cours de l'année : la dépénalisation du cannabis, les salles d'injection de drogues, le Subutex, les nouvelles drogues, le dopage (mise en place du profil biologique) et la cigarette électronique.

Une question d'actualité a été présentée le 5 juin 2013 sur l'hyperémèse cannabique. Par ailleurs, la commission a organisé la séance thématique sur le dopage en milieu sportif du 23 janvier 2013. Elle a émis deux avis réservés sur la mise sur le marché de spécialités pharmaceutiques renfermant du cannabis ou ses dérivés, et sur les salles d'injection contrôlée de drogues. La commission a, en revanche, donné un avis favorable à l'exonération pour l'ésoméprazole.

Plusieurs exposés internes à la commission ont été réalisés sur les mêmes sujets.

✓ **Groupe Projet Santé & Environnement**

Ce Groupe Projet, mis en place par le Conseil et animé par Isabelle MOMAS et Yves LÉVI s'est réuni six fois au cours de l'année 2013. Il a d'abord défini son périmètre d'action en précisant les thèmes abordés et les méthodes de travail. Une note de cadrage a permis de cerner le sujet Santé-Environnement et le rôle de l'Académie nationale de Pharmacie dans ce domaine. Par ailleurs, le groupe a finalisé le rapport sur « *L'actualité du Microbiote intestinal* » qui est paru dans les Annales Pharmaceutiques Françaises (Ann Pharm Fr 2013, 72 (1), 15-21). Un groupe de travail spécifique a été mis en place sur le sujet du transfert de flore. Par ailleurs, plusieurs communications ou conférences ont été faites au cours des séances de l'Académie. Le groupe a enfin proposé l'organisation de séances thématiques envisagées pour 2014 respectivement sur « *les risques et la sécurité sanitaire des aliments* » et sur « *l'évaluation des expositions dans le champ Santé-Environnement : progrès et besoins en expologie professionnelle* » suivi en 2015 de l'évaluation des agents chimiques, physiques et biologiques.

Il faut noter également que plusieurs candidats, dans le domaine Santé-Environnement, ont été identifiés pour les 2^{ème} et 3^{ème} sections ; deux propositions ont abouti à un recrutement.

Le Groupe Projet a présenté le bilan de sa première année lors de la séance plénière du 4 décembre dernier.

RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉS DANS L'ANNÉE

La liste des rapports, recommandations, communiqués publiés tout au long de l'année figure dans le chapitre des Activités académiques. Nous en faisons ici une présentation thématique regroupée par type de domaines.

✓ **Médicaments : veille et aspects techniques, juridiques**

- **Génériques**

L'Académie nationale de Pharmacie s'est saisie de ce sujet en 2012, aboutissant à la publication de recommandations et d'un rapport très documenté en décembre 2012. Nous avons eu de nombreuses retombées médiatiques et professionnelles à la suite de ce travail et des recommandations émises par notre Académie. Plusieurs membres ont participé à des interventions dans les médias, et notre collègue Alain ASTIER a pris part à l'audition au Sénat sur ce sujet.

- **Médicaments : Ruptures de stock, ruptures d'approvisionnement**

Depuis plusieurs années, on constate que les pénuries de médicaments et les ruptures d'approvisionnement ne cessent de se multiplier. Plusieurs autorités françaises et internationales, y compris la Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), se sont saisies de ce sujet pour essayer de limiter l'impact et la survenue de ces pénuries. L'Académie nationale de Pharmacie a effectué une analyse approfondie sur les causes de cette situation problématique pour la Santé publique et organisé une séance thématique sur le sujet (mars 2013 - cf. *infra* chapitre Activités académiques). Elle a assorti cette séance de recommandations autour de plusieurs aspects, et en particulier : l'amélioration de l'information et des contacts entre les industriels et les autorités de santé ; la définition d'un répertoire européen des produits considérés comme essentiels ou à risques ; la revalorisation éventuelle du prix de certains médicaments considérés comme essentiels pour en faciliter la poursuite de l'industrialisation ou de ré-industrialisation en Europe ; la nécessité enfin d'examiner pour chaque produit concerné la chaîne de distribution et les stocks de sécurité nécessaires à tous les niveaux de cette chaîne.

- **Préparation des doses à administrer**

Il est généralement admis que seul un patient sur deux souffrant d'une pathologie chronique suit correctement le ou les traitements prescrits. Les catégories de patients les plus exposés sont majoritairement les personnes âgées et les personnes présentant certains handicaps. La préparation des doses à administrer ou PDA représente l'une des solutions à cette situation. L'Académie nationale de Pharmacie, dans un rapport très bien documenté, a souligné l'urgence d'un encadrement de cette pratique et l'importance de prévoir les modalités de partage de l'information entre les professionnels de santé au service d'un patient.

Dans ce contexte l'Académie dégagé des recommandations pour les différents acteurs concernés : les pouvoirs publics, mais aussi les industriels, les distributeurs en gros, les pharmaciens dispensateurs et les médecins prescripteurs, le personnel soignant et les patients et leurs aidants. Il s'agit en particulier pour les pharmaciens de développer leur savoir-faire dans ce domaine et de réagir très rapidement aux

modifications éventuelles de la prescription. Une démarche qualité dans ce domaine est particulièrement importante pour garantir la traçabilité des préparations et un appel à la mise en place d'un encadrement réglementaire a été adressé aux autorités de Santé publique.

- **Respect de l'information officielle du médicament (résumé des caractéristiques du produit (RCP))**

Considérant l'importance des effets indésirables du médicament associées à leur mésusage, l'Académie nationale de Pharmacie, sans pour autant oublier l'existence de cas particuliers pouvant justifier l'usage hors-AMM, a tenu à recommander aux pouvoirs publics ainsi qu'aux Ordres professionnels de Santé de mettre en place :

- o une campagne spécifique destinée aux professionnels de santé sur l'importance du respect de l'AMM, du RCP et des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Ansm (Agence nationale de sécurité sanitaire des médicaments et produits de santé) ;
- o une information spécifique mentionnant l'engagement de la responsabilité des professionnels en cas de prescriptions hors AMM, ou de non respect de tous les éléments du RCP, en particulier des contre-indications et des précautions d'emploi.

Par ailleurs, l'Académie recommande de rappeler aux professionnels de santé leurs obligations de notification des effets indésirables, et de donner une place suffisante à ces sujets lors de la formation initiale des professionnels de santé ainsi qu'au cours de leur Développement Professionnel Continu (DPC).

✓ **Dispositif médical et autres produits de santé : veille et aspects scientifiques, techniques, juridiques**

- **Dispositifs Médicaux implantables (DMI)**

Tenant compte de la révision entreprise depuis plusieurs mois par la Commission européenne dans ce domaine, l'Académie nationale de Pharmacie a organisé une séance thématique en juin 2013 et a publié des recommandations pour mettre en exergue les éléments des propositions de l'Europe, urgentes à considérer d'une part et la recommandation des éléments complémentaires à envisager au plan national d'autre part. L'Académie a jugé prioritaire d'avoir une identification unique des dispositifs pour mieux en assurer la traçabilité ainsi que l'enregistrement des agents économiques et des dispositifs eux-mêmes. L'Académie a par ailleurs proposé une meilleure gestion du risque de ces produits, en particulier par le classement de tous les DMI en classe III. Elle a proposé une optimisation de la place des DMI dans le système de santé par un certain nombre de mesures (« guidelines », mise en place de registres, meilleur lien entre industriels et hospitaliers, évaluation renforcée des DMI, etc.) et considéré essentiel de garantir l'indépendance de la Personne Qualifiée (ayant une compétence pharmaceutique) au sein des entreprises pour lui permettre d'assurer son rôle en toute indépendance. L'importance de la formation et de l'enseignement dans ce domaine a enfin été soulignée comme étant à développer en France.

- **Réactovigilance**

La réactovigilance a pour objet la surveillance des incidents et des risques d'incident concernant les dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*. Elle a donné lieu à un rapport et des recommandations de l'Académie. En effet, bien que la réactovigilance soit une obligation règlementaire pour tout Laboratoire de Biologie Médicale (LBM), l'Académie nationale de Pharmacie a constaté, lors d'une enquête préliminaire, une sous-déclaration des incidents et des risques d'incident auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm).

Après avoir analysé les causes de dysfonctionnement en matière de réactovigilance et proposé une simplification des déclarations d'incidents et risques d'incident, l'Académie nationale de Pharmacie, en émettant des recommandations, a souhaité sensibiliser les biologistes médicaux à leur devoir de réactovigilance. Ainsi, a-t-elle recommandé aux biologistes médicaux de rédiger des procédures de réactovigilance précises et concises au sein des LBM ; d'envoyer les déclarations d'incidents ou risques d'incident, simultanément à l'Ansm et aux fabricants / fournisseurs sur le formulaire du 15 mai 2013 dédié téléchargeable sur le site de l'Ansm ; de déclarer également les incidents et risques d'incident observés dans le cadre des évaluations externes de la qualité ; de désigner comme déclarant un biologiste médical, à l'exclusion de tout autre personnel de laboratoire ; de désigner un biologiste médical de réactovigilance dans tous les LBM privés et de le déclarer à l'Ansm, comme c'est le cas dans les LBM publics ; d'informer systématiquement l'Ansm de tout changement de correspondant au sein d'un LBM ; de mettre en place, dans tous les LBM, à côté du correspondant de réactovigilance, une cellule indépendante ou rattachée à la cellule Qualité pour assurer une organisation optimale. Le circuit de déclarations sera structuré en fonction de la taille du LBM, et les intervenants seront

nominalement désignés (délégués). Par ailleurs l'Académie a fait un certain nombre de recommandations pour les autorités de Santé françaises et européennes.

✓ **Santé publique, veille et aspects scientifiques**

- ***Vente de médicament sur Internet***

Ce sujet a été particulièrement suivi par notre Académie dans le contexte de la préparation des lois et décrets associés. Il est en effet devenu possible, en France, au cours de l'année 2013, de vendre des médicaments par Internet, à la suite de la réglementation européenne dans ce domaine. L'Académie se devait de donner un avis et des recommandations, ce qu'elle a fait le 13 mars 2013. Ces recommandations s'adressaient à toutes les parties prenantes mais plus spécialement aux pouvoirs publics pour insister sur la nécessité d'une labellisation des sites et de l'établissement d'une liste de médicaments limitée pouvant bénéficier de cette nouvelle approche de dispensation. Il était particulièrement important de rappeler la place essentielle et effective du pharmacien dans ce nouveau mode de fonctionnement.

- ***Éducation thérapeutique du patient***

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une nouvelle démarche éducative rendue nécessaire par la complexité de la prise en charge des maladies chroniques et des affections de longue durée. Pour dispenser l'ETP, le pharmacien doit posséder « des compétences relationnelles, pédagogiques et d'animation, méthodologiques et organisationnelles, biomédicales et de soins ». Dans ce contexte, l'Académie nationale de Pharmacie a souhaité rappeler l'importance de la mise en place d'un enseignement obligatoire pour les étudiants des facultés de pharmacie, pour toutes les filières, mais aussi de sessions de formation commune avec les étudiants des autres professions de santé. Par ailleurs, elle a insisté sur l'importance du développement professionnel continu en ETP, et la nécessité pour les enseignants eux-mêmes de suivre une formation spécialisée dans ce domaine.

- ***Parabènes et médicaments***

Les parabènes, conservateurs efficaces utilisés dans divers types de produits, dont les médicaments, sont à l'origine de controverses scientifiques. Dans ce contexte, l'Académie s'est positionnée sur le thème : « Parabènes et Médicaments : un problème de Santé publique » et a émis un certain nombre de recommandations pour faire progresser ce sujet. L'Académie recommande en premier lieu de ne pas prendre de mesures précipitées compte tenu du rapport bénéfice / risque en faveur des parabènes dans le domaine du médicament. Elle recommande également l'étude de formulations alternatives ou la suppression des conservateurs, par le développement de formes à usage unique. Dans tous les cas, elle rappelle la nécessité de justifier de l'usage de conservateurs dans le dossier de développement du produit. Une attention particulière doit être portée sur certaines catégories de patients (femmes enceintes, jeunes enfants).

LES SÉANCES

Chaque mois, alternent séance académique ou dédiée et séance thématique.

SÉANCES ACADÉMIQUES ET SÉANCES DÉDIÉES

Les séances académiques de début de mois permettent par nature d'aborder des sujets extrêmement divers, ouvrant ainsi des perspectives sur des domaines associés aux thématiques de l'Académie nationale de Pharmacie : ***Santé publique - Médicaments - Produits de Santé - Biologie - Santé et environnement***. En 2013, neuf séances académiques et une séance dédiée ont donné lieu à trois lectures, 20 exposés, 16 communications.

✓ **Lectures, exposés, communications**

Santé publique

Dans le domaine de la Santé publique, notre Académie a eu l'occasion d'aborder plusieurs fois le sujet de la dispensation des médicaments, en France et à l'étranger. Nous avons pu en particulier entendre une actualisation par Jean-Pierre PACCIONI du portail Dossier Pharmaceutique (DP) pour les rappels de lots, montrant l'intérêt de ce dispositif, vecteur de communication et de partage d'informations performant qui sécurise les actes pharmaceutiques.

Philippe GODON, quant à lui, a évoqué l'acte pharmaceutique dans la distribution en gros et le rôle incontournable du pharmacien dans les établissements de distribution.

Jean-Yves JULIEN a présenté « *les Actes pharmaceutiques au Québec : continuité et comparaison* ». Il a souligné, qu'au Québec, de nouvelles responsabilités sont confiées aux pharmaciens par les récentes modifications législatives, et notamment : la prolongation et l'ajustement d'une ordonnance, l'administration (par exemple l'injection) de médicaments à des fins d'enseignement au patient, la prescription d'une thérapie médicamenteuse pour le traitement d'affections mineures, et la prescription d'examen de laboratoire afin d'assurer l'usage approprié des médicaments.

Dominique JORDAN, Président CPS (Community Pharmacy section) de la FIP a présenté les nouvelles approches de la pharmacie en Suisse, basées sur « *Qualité, Compétences et Prestations : les trois Piliers de la pharmacie suisse* ». Partant du constat que les infrastructures et les compétences du pharmacien étaient sous-utilisées, la Société suisse des pharmaciens (PharmaSuisse) a opté pour une stratégie proactive, avec des outils innovants et des projets qui ont bouleversé l'image traditionnelle du pharmacien. Le changement de paradigme a eu lieu en 2001 lors de l'introduction de la « rémunération basée sur les prestations », rendant dès lors le pharmacien indépendant du prix des médicaments. Grâce à cette rémunération sous forme d'honoraires négociée avec les autorités et les assureurs-maladie, et quelques révisions de lois plus tard, une palette de prestations pour lesquelles les pharmaciens sont rémunérés, a pu être développée. Toutefois, la mise en application de ces nouvelles prestations demande du temps car les pharmaciens doivent d'abord changer d'état d'esprit. Il leur faut apprendre à devenir de véritables acteurs du système de santé, et assumer la responsabilité des décisions qu'ils sont amenés à prendre dans leurs nouveaux rôles.

De son côté, André-Laurent PARODI a présenté le contenu du concept « *One health* » (Une seule santé), visant à prévenir et à combattre les crises sanitaires et les épidémies au niveau mondial. Il a pour objectif de mieux identifier les facteurs responsables ou facilitant l'établissement de chaînes épidémiologiques. En raison de son état de santé, Anne ROUBAN n'a pu se déplacer elle-même mais son message sur « *le principe de précaution* », adressé au Secrétariat Général a fait l'objet d'une présentation par le Président Yves JUILLET. Bien que ce principe ait été initialement destiné à couvrir le champ de l'environnement, *de facto*, il a été généralisé aujourd'hui également à celui de la santé et la sécurité des consommateurs. Il couvre de façon explicite toutes les politiques communautaires.

Parmi les autres sujets évoqués et ayant trait à la Santé publique, il faut signaler la poursuite des réflexions de 2012 sur la vaccination avec l'intervention de Jean-Louis KOECK sur le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) de « MesVaccins.net ». Pour lui, Le CVE est un outil d'éducation du patient et de formation continue des professionnels de santé. Le partage entre professionnels de santé et avec le citoyen optimise le parcours vaccinal et fait gagner du temps (un clic suffit au médecin pour enregistrer l'administration d'un vaccin délivré par un pharmacien). Le système expert assure le praticien du respect des bonnes pratiques vaccinales et calcule les rattrapages vaccinaux. Le CVE réduit donc autant les sous-vaccinations que les sur-vaccinations. Il unifie les données recueillies dans des contextes d'exercice professionnel souvent variés en France (médecine libérale, centre de vaccination, PMI, hôpital), tandis que le système expert analyse, en temps réel, la couverture vaccinale et les données de pharmacovigilance. Le CVE est autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et est hébergé par une société possédant l'agrément pour l'hébergement de données de santé. L'analyse anonyme des données de santé est réservée aux autorités sanitaires.

Médicaments

L'Académie a, bien sûr, prêté une attention toute particulière au médicament. Comme en 2012, plusieurs occasions se sont présentées pour évoquer l'évolution de la Recherche et du Développement dans ce domaine où on constate une réduction progressive de l'innovation. Une séance commune avec les Académies des Sciences et des technologies a permis de traiter ce sujet de façon très complète (voir séances thématiques). Mais des approches plus partielles ont également été présentées au cours des séances ordinaires, comme celle de Patrick DELAVault sur « *les Évolutions et ruptures dans la R&D Pharmaceutique du XXI^{ème} siècle* », ou encore celle de Philippe MONTEYNE sur le même sujet. L'ensemble des auteurs s'accordent pour considérer qu'il faut repenser le modèle de R&D et les modes de fonctionnement des entreprises du médicament et des autorités dans ce domaine si nous voulons voir repartir l'innovation médicamenteuse.

Par ailleurs, cette année 2013 a été l'occasion d'aborder les innovations thérapeutiques. Tout d'abord, la séance annuelle dédiée à ce sujet a eu lieu, comme il est habituel, début novembre. Nous y avons entendu l'exposé d'Alexandre EDELMAN, Directeur Inserm U467, sur les traitements de la mucoviscidose ou fibrose kystique. Après plus de vingt années de recherche fondamentale autour de la mucoviscidose, la découverte des mécanismes sous-jacents de la biogénèse et des fonctions de CFTR/ Δ F508CFTR commence à payer.

Une première molécule a été mise sur le marché, en l'occurrence l'ivacaftor (Kalydeco®). Associée à d'autres molécules, on devrait être, sous peu, capable d'améliorer le traitement des patients atteints de mucoviscidose comme ceux souffrant de la délétion $\Delta F508$. Une autre communication a porté sur « *une nouvelle polychimiothérapie contre la tuberculose* », par le professeur Stewart T. COLE, Directeur de l'Institut d'Infectiologie de Lausanne. En réponse à la pandémie généralisée du VIH et à l'émergence de souches de *Mycobacterium tuberculosis* résistantes aux antituberculeux de première et deuxième ligne, un « pipeline » de nouveaux antibiotiques s'est développé. Plusieurs d'entre eux sont en essais cliniques notamment la bedaquiline, un inhibiteur de l'ATP synthase. Le Docteur Caroline PRUNIER-AESCH a évoqué « *le florbetapir F18 : premier traceur en AMM des protéines β : enjeux et limites* ». Pour elle, les traceurs des protéines β -amyloïde permettent de visualiser les dépôts amyloïdes dans le cerveau, mais ne permettent pas de faire un diagnostic de maladie d'Alzheimer, même si une caractéristique de cette maladie est l'existence de plaques amyloïdes associées à une dégénérescence neurofibrillaire. Elle se pose la question de savoir si ce produit s'intéresse à la bonne cible diagnostique et thérapeutique et considère que la recherche doit se poursuivre. Enfin, le professeur Christine LÉAUTÉ-LABRÈZE, Praticien hospitalier à Bordeaux, a fait état de ses travaux sur « *le propranolol dans les hémangiomes infantiles (HI)* ». Pour elle, le propranolol est un traitement efficace de cette pathologie et le développement d'une forme topique est à l'étude pour les situations où un traitement local serait suffisant.

Juan Manuel IRACHE de l'Université de Navarre (Espagne) a communiqué ses recherches sur des nanoparticules pénétrantes, véhicules pour l'administration orale du paclitaxel. Ces particules permettent donc d'accroître l'absorption du médicament. Gillian BARRATT a, de son côté, traité du développement de nanocomplexes antileishmaniens lipidiques administrables par voie orale. Son équipe a mis au point une nouvelle formulation lipidique de l'Amphotéricine B sous forme de nanocochléates contenant, en plus, une deuxième molécule antileishmanienne, la miltéfosine ou hexadécylphosphocholine (HePC). Des essais en milieux gastro-intestinaux simulés démontrent que la formulation est en mesure de conserver et de protéger les principes actifs dans l'environnement gastrique et de fournir une libération progressive dans l'intestin. Ce résultat est prometteur pour la mise au point de formulations adaptées au traitement de la leishmaniose viscérale dans les pays en voie de développement. Catherine MATHIS a, quant à elle, évoqué « *le développement de nouvelles approches de thérapie oncolytique en cancérologie* ». La thérapie oncolytique est une modalité de traitement émergeant qui utilise les propriétés répliquatives des virus et/ou leur tropisme pour certains tissus pour détruire les cellules cancéreuses. À terme, l'administration intraveineuse de ce type de nouveaux produits en fait des candidats très prometteurs pour traiter simultanément la tumeur primaire et les métastases.

A noter aussi l'intervention de Jean-Michel CARDOT sur les corrélations *in vitro* / *in vivo* comme outils de connaissance du médicament. Ces corrélations sont un outil majeur de l'approche biopharmaceutique du développement d'une formulation, outil prédictif du devenir de sa forme *in vivo*.

Enfin, le thème « *Médicaments, aliments et allégation de santé : où on est-on plus de cinq ans après l'entrée en vigueur du règlement européen 1924-2006* », a été abordé par Christine BOULEY.

Produits de santé

Parmi les produits de santé qui sont au cœur des réflexions de l'Académie en 2013, il faut noter la place particulière des dispositifs médicaux (DM). Une séance thématique a été consacrée aux DMI (voir séances thématiques et recommandations). Au cours des séances académiques, Daniel VASMANT, responsable de programme à l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), est intervenu sur les dispositifs médicaux et les Dmdiv (Dispositif médicaux de diagnostic *in vitro*). Soulignant l'importance de ce secteur mal connu et souffrant d'un déficit d'image, il a constaté que notre pays n'a pas la place à laquelle il pourrait prétendre dans ce secteur. Une réflexion a donc été menée dans le cadre du Comité stratégique de filière des industries et technologies de santé, en juillet 2013, pour définir des actions structurantes dans ce domaine et accompagner les acteurs concernés.

Marc-Pascal LAMBERT a communiqué (séance du 18 septembre 2013) sur les « *Achats des produits de santé à l'hôpital* ». L'auteur a montré que, depuis les années 2005, les autorités sanitaires ont une politique affirmée pour réformer l'achat à l'hôpital de manière à dégager des marges de manœuvre dans un contexte de contraintes économiques extrêmement sévères. Cela s'est traduit par la création de groupements d'achat soit nationaux (UniHA), soit régionaux (Resah-idef, Pharmalpin, groupement Midi-Pyrénées ...). Dans le même temps, les établissements de santé sont incités à créer dans leur organigramme une direction des achats souvent confiée à un « acheteur » issu d'autres secteurs d'activités économiques. Le pharmacien doit s'intégrer dans ce type de direction à la condition qu'il se spécialise et se professionnalise dans ce domaine.

Biologie

Sous ce vocable, on peut réunir l'ensemble des travaux présentés sur les mécanismes d'action et les recherches plus fondamentales sur le médicament ou les substances actives comme celles contenues dans le cannabis.

L'année 2013 a tout d'abord été marquée par une séance dédiée aux « médiateurs gazeux, NO, CO et H₂S ». Cette séance, placée sous la double égide de l'Académie des Sciences et de l'Académie nationale de Pharmacie, a débuté par une introduction de Daniel MANSUY sur l'historique des découvertes associées aux rôles biologiques des gaz NO, CO et H₂S. Alors qu'il y a trente ans ces gaz n'étaient connus que pour leur toxicité, d'importants travaux ont, depuis lors, mis en évidence de nombreux effets physiologiques bénéfiques. L'ensemble de ces gaz présentent trois caractéristiques essentielles : (1) une forte corrélation entre leurs propriétés chimiques et leurs activités biologiques ; (2) de multiples effets bénéfiques à concentrations physiologiques mais de nombreux effets néfastes à de plus fortes concentrations ; (3) de fortes interactions de ces médiateurs entre eux.

Jean-Claude STOCLET a, pour sa part, traité du NO, « un médiateur ubiquitaire aux multiples facettes », montrant que la découverte des propriétés biologiques du NO, la plus petite molécule de signalisation connue, a complètement modifié les concepts sur les mécanismes d'actions et le rôle des médiateurs. Tant par ses effets paracrines locaux que par ses effets sur la circulation, le NO est largement impliqué dans la régulation de l'équilibre redox. Il est au cœur de stratégies thérapeutiques qui visent à rétablir cet équilibre lorsqu'il est perturbé, ou à prévenir cette perturbation, dans des pathologies comme le diabète sucré de type 2, les maladies cardio-vasculaires ou le cancer. Roberto MOTTERLINI s'est appliqué à résumer les connaissances sur le monoxyde de carbone; les CO-RMs (CO releasing molecules) fournissent du CO aux organes et tissus. Ils sont pharmacologiquement actifs, ayant de multiples activités anti-ischémiques, anti-inflammatoires et antibactériennes. A faible concentration, ils ont un effet bénéfique sur les fonctions bioénergétiques et redox des mitochondries. Enfin, Daniele MANCARDI, de Turin, s'est intéressé à l'hydrogène sulfuré. H₂S possède toutes les caractéristiques d'un gazo-transmetteur ; son rôle en biologie et en médecine nécessite encore de nombreuses recherches, sa capacité à moduler la demande métabolique et la consommation d'oxygène le rend promoteur comme médiateur potentiel de la tolérance à l'hypoxie.

La conclusion de cette séance dédiée a été apportée par Alain BERDEAUX qui considère que les médiateurs gazeux doivent être un sujet de réflexion et d'humilité scientifique. Une nouvelle page de la physiologie, de la physiopathologie, de la pharmacologie et de la thérapeutique s'est ouverte !

Nous avons ensuite pu aborder au cours des séances académiques de notre Compagnie, successivement :

- le syndrome métabolique (Eric RAYNAUD de MAUVERGER, séance du 3 avril 2013) ;
- l'hyperémèse cannabique : une pathologie méconnue. Illustration à partir d'un cas riche en enseignements (Patrick MURA, séance du 5 juin 2013) ;
- les thérapies issues de la connaissance des gènes : essor d'une discipline nouvelle aux facettes multiples (Serge BRAUN, séance du 3 juillet 2013) ;
- l'impact des sciences pharmaceutiques, une rétrospective sur 50 ans (Hendrik de JONG, Secrétaire scientifique de la Fédération Internationale Pharmaceutique, séance du 3 juillet 2013) ;
- le traitement des déficits héréditaires de synthèse des acides biliaires primaires par l'acide cholique (Emmanuel JACQUEMIN, séance du 2 octobre 2013) ;
- le développement d'un test de phénotypage d'un individu basé sur l'activité des enzymes du métabolisme des médicaments (Henri BENECH, séance du 18 septembre 2013) ;
- de l'analyse de lipides à l'analyse lipidomique (Pierre CHAMINADE, séance du 18 septembre 2013).

Santé et environnement

Ce sujet fait désormais partie des domaines que notre Académie souhaite suivre de près, comme nous l'avons indiqué précédemment. Ceci a été l'occasion d'entendre deux interventions importantes au cours de nos séances académiques :

- la lecture de Maurice LEROY sur les « Traces et ultra-traces inorganiques : santé et environnement » (séance du 6 mars 2013). De nombreuses questions liées à l'environnement, la nutrition, la santé... se traduisent par une demande de connaissances « intégrées » qui ne peuvent être acquises que par des approches pluridisciplinaires. L'usage toujours croissant d'éléments du tableau périodique des éléments de Mendeleïev qui n'avaient pas d'utilisation industrielle en électronique, en nouveaux matériaux, en nouveaux catalyseurs, exige des données concernant les cycles biogéochimiques, l'interaction avec le vivant, la toxicologie, pour évaluer des risques sanitaires potentiels. De même, on entend souvent que la culture et l'élevage, toujours plus industrialisés, peuvent conduire à des alimentations carencées et que la

contamination de l'environnement par des traces inorganiques peut entraîner des intoxications chroniques. Les pharmaciens, à partir d'une longue tradition en toxicologie et en science des médicaments peuvent assurément apporter leur approche pluridisciplinaire à la compréhension des relations « utilisation-environnement-santé » des éléments.

- l'exposé de Francelyne MARANO sur « *la toxicité des particules fines et ultrafines : mécanisme d'action et rôle des composés organiques* » (séance du 24 avril 2013). Selon l'auteur, il apparaît que les particules atmosphériques fines et ultrafines et les particules Diesel sont capables de déclencher au niveau de l'appareil respiratoire une réponse majeure qui est la réponse inflammatoire. Celle-ci pourrait expliquer la plupart des pathologies constatées après l'exposition particulaire. Le rôle des composés organiques est essentiel dans cette réponse.
- Sandrine SEGOVIA-KUENY, a évoqué les « *Conséquences biologiques des crises majeures de sécurité sanitaire environnementale* », lors de la séance du 4 décembre 2013. Selon l'auteur, le biomonitoring des personnes ou d'une population concernée lors d'une crise majeure de sécurité sanitaire environnementale représenterait un atout supplémentaire pour aider les cliniciens dans leur tri et leur gestion afin de pouvoir concentrer les moyens disponibles aux seules personnes le nécessitant. Jusqu'à présent les risques étaient visibles comme les traumatismes lors d'un cyclone, mais les risques du XXI^{ème} siècle deviennent plus difficiles à détecter avec des effets cliniques à long terme (ex : suivi lors d'une pollution environnementale, nucléaire ou chimique ou incidences des nanotechnologies). La mise en œuvre de protocoles d'expérimentation de biomonitoring lors de prochaines crises pourrait être un atout pour la construction de nouveaux outils en gestion de crise.
- « *Paludisme pendant la grossesse en Afrique subsaharienne : influence du calendrier d'administration du traitement préventif intermittent* », par Bich-Tram HUYNH, Docteur en médecine, lauréate du Prix de thèse Santé publique & Environnement 2012. En Afrique sub-saharienne, le paludisme gestationnel est responsable d'anémie maternelle et de petit poids à la naissance du nouveau-né (< 2 500 g), contribuant ainsi à la morbi-mortalité maternelle et fœtale. La prévention, recommandée par l'OMS jusqu'à très récemment, repose sur l'utilisation d'une moustiquaire imprégnée et sur un traitement préventif intermittent (TPI). Celui-ci consiste à administrer deux doses d'un traitement anti-malarique à dose curative (sulfadoxine / pyriméthamine) à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse et à un mois d'intervalle minimum. L'analyse des données d'une cohorte, se déroulant entre 2008 et 2010, de 1 037 femmes enceintes Béninoises a permis de mettre en évidence la vulnérabilité du début de la grossesse et de conclure qu'une stratégie basée sur un TPI en trois doses avec une première dose délivrée précocement (dès le 4^{ème} mois de grossesse) pourrait protéger de manière plus optimale la mère et son enfant.

Sujets divers

- *La mise en place du Comité de déontologie* de notre Académie. Jean-Loup KEENE, Président du Comité, s'est attaché à faire un premier bilan du travail de ce Comité et a formulé quelques pratiques pour son bon fonctionnement et pour faciliter son appréhension par les membres de l'Académie :
 - rédaction des déclarations d'intérêts (DI) : il ne faut pas hésiter à faciliter la compréhension de ce qui est écrit dans le cadre du formulaire : éviter les sigles, ne pas écarter, par souci d'aller à l'essentiel, tel ou tel lien qui peut paraître mineur, expliquer en quelques lignes la réalité de l'action ;
 - période couverte pour la déclaration des liens : la loi de décembre 2011 indique que la DI « mentionne les liens d'intérêts de toute nature... que le déclarant a ou qu'il a eût pendant les cinq années précédant sa prise de fonctions... ». Ce délai de cinq ans doit être retenu pour les déclarations faites dans le cadre de l'Académie. Bien entendu, cela n'empêche pas d'aller au-delà si le déclarant l'estime souhaitable ;
 - publicité des DI : c'est un point important qui peut s'avérer délicat. Il est prévu qu'un candidat puisse « demander que certaines informations insérées dans la DI restent confidentielles et par conséquent ne soient pas publiées ; il précise, dans ce cas, les raisons qui justifieraient l'absence de publication ».
- *Les femmes et la Science*, par Dominique DUCHÊNE, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie. Même si certaines scientifiques françaises sont internationalement reconnues parce qu'elles ont reçu un prix Nobel, elles ne représentent qu'une minorité par comparaison aux hommes. Est-ce à cause de leur niveau scientifique ou par suite d'un manque de reconnaissance de la part d'un monde principalement dirigé par des hommes ? Cette question a fait l'objet de la présentation.

✓ Questions d'actualités

À l'occasion des séances académiques, quatre questions d'actualités ont été présentées.

- *Perturbateurs endocriniens* (Claude MONNERET, séance du 6 mars 2013)

Notre collègue a fait état d'un Colloque international (2012) ayant trait aux effets des perturbateurs endocriniens sur l'environnement et la santé.

- *Actualités sur le Microbiote* (Pierre BOURLIOUX, séance du 5 juin 2013)

Les travaux sur le microbiote intestinal ont pris une importance considérable depuis que les recherches sur le métagénome sont venues bouleverser nos connaissances sur ce sujet. Son étude est un domaine exploratoire de grande importance pour la santé humaine :

- 1- il apparaît de plus en plus comme un élément essentiel à notre organisme avec lequel il vit en symbiose ;
- 2- physiologiquement le microbiote interagit avec de nombreuses fonctions de notre organisme ;
- 3- à l'inverse, le microbiote jouerait un rôle dans un certain nombre de pathologies liées à une dysbiose.

Afin de rester en bonne santé, il est indispensable de pouvoir protéger notre microbiote dès le plus jeune âge et de le maintenir en « bonne santé ». Pierre BOURLIOUX considère ainsi qu'une nouvelle discipline est née : la pharmacomicrobionique.

- *Dépistage non invasif de la Trisomie 21* (Françoise MÜLLER, séance du 3 juillet 2013)

Le diagnostic prénatal de la trisomie 21 repose aujourd'hui encore sur le caryotype fœtal. En raison du risque de perte fœtale lié aux prélèvements fœtaux, ce diagnostic est réservé aux femmes à risques élevés de trisomie 21. À la suite du travail de Dennis LO en 1997, les recherches se sont alors orientées sur l'étude de l'ADN fœtal. En avril 2013, le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) rendait un avis (avis n° 120) sur les questions éthiques associées au développement des tests génétiques fœtaux sur sang maternel : « *Le test génétique fœtal de trisomie 21 sur sang maternel pourrait être progressivement introduit comme un élément du dépistage combiné actuel* ». Cet avis favorable a été interprété comme ouvrant la possibilité de réaliser un diagnostic prénatal non invasif (DPNI) de la trisomie 21 à toutes les femmes enceintes. À ce jour, l'enthousiasme doit être pondéré par plusieurs aspects à la fois techniques et financiers. Les limites techniques sont bien connues des laboratoires qui réalisent ces tests. Aussi, à ce jour, aucun laboratoire ne réalise ces tests en France. Après avoir étudié la faisabilité grâce à un Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC), l'Hôpital Necker vient d'obtenir un STIC (Soutien aux Techniques Innovantes et Coûteuses) permettant de réaliser une étude randomisée chez les femmes à risque, geste invasif versus DPNI, 1 250 patientes devant être incluses dans chaque bras. Quant à l'aspect financier, le coût d'un dosage DPNI est actuellement de 1 250 €.

- *La santé de l'enfant face aux temps scolaires* (Yvan TOUITOU, séance du 18 septembre 2013)

Cette question d'actualité, qui a donné lieu à un communiqué de l'Académie, a rappelé que la bonne santé de l'enfant à l'école est nécessaire à son épanouissement personnel et scolaire. Elle doit être suivie en parallèle et de façon coordonnée par les parents, les enseignants et le médecin. A cet égard, l'organisation du temps scolaire a trois objectifs : améliorer les conditions d'apprentissage par des emplois du temps appropriés, réduire la fatigue et les tensions de l'enfant et instaurer une meilleure qualité de vie de l'enfant dans l'école. L'aménagement du calendrier scolaire a été l'objet de nombreuses modifications successives, avec l'apparition dans le débat, au milieu des années 80, de la notion des rythmes de l'enfant. L'interrogation actuelle porte aussi bien sur l'efficacité de notre système éducatif, sur l'adéquation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire conçus par l'institution que sur la santé des enfants en lien avec une perturbation de leurs rythmes biologiques selon le type de calendrier adopté.

✓ Présentations d'ouvrages

Les analyses d'ouvrages rédigés par des membres de l'académie ou des personnalités extérieures sur des sujets de Santé publique couvrent des domaines très diversifiés. Quelques exemples : « *Le défi de la maladie d'Alzheimer Synergies franco-québécoises* », par Jean-Paul TILLEMENT ; « *La terre et la vie* », par François ROUSSELET et à l'occasion du bicentenaire de la mort d'Antoine Augustin PARMENTIER, l'ouvrage présenté par Olivier LAFONT : « *PARMENTIER, au-delà de la pomme de terre* ». Avec cet ouvrage, Olivier LAFONT n'a pas voulu publier une nouvelle biographie, mais plutôt se pencher sur les aspects scientifiques de l'œuvre de Parmentier en la replaçant dans le contexte culturel de l'époque. C'est ainsi, qu'après un bref rappel des

premières années de l'apothicaire et de la saga de la pomme de terre, Olivier LAFONT envisage successivement :

- 1- le fondateur de la chimie alimentaire et l'agronome ;
- 2- l'enseignement et la diffusion de la connaissance ;
- 3- la pharmacie militaire ;
- 4- l'hygiéniste et l'homme de Santé publique ;
- 5- le patriarche de la pharmacie, au Collège de pharmacie, dès 1777 et, à la Société de Pharmacie dont il sera le premier Président en 1803.

SÉANCES THÉMATIQUES

L'Académie nationale de Pharmacie a organisé, seule ou en partenariat avec d'autres Académies, sept séances thématiques qui ont, pour la plupart, conduit à la publication de recommandations. Nous pouvons les reprendre brièvement dans l'ordre chronologique :

✓ « *L'actualité de la lutte contre le dopage* » (23 janvier 2013)

Dans son introduction, Paul LAFARGUE a précisé que cette séance porterait sur les aspects du dopage en relation avec la Santé publique et non sur un sport en particulier. Bruno GENEVOIS, Président de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), a mis en avant les atouts de la France dans cette lutte contre le dopage. Elle dispose en effet d'un arsenal législatif important qui a abouti par exemple à la création de l'Agence de lutte contre le dopage. Le profil biologique doit être mis en place en 2013 et l'Agence encourage par ailleurs les travaux de recherche dans ce domaine. Il a insisté sur la pluridisciplinarité nécessaire sur ce sujet, d'une part, et sur les grandes inégalités des efforts faits, entre les États et les disciplines sportives, d'autre part.

Olivier RABIN, Directeur scientifique de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), a donné des indications sur les missions de l'Agence et l'intérêt du Code Mondial antidopage adopté par 700 organisations sportives dans le monde et ratifié par 173 pays via l'UNICEF. Les accords récents avec un certain nombre de parties prenantes ont permis de développer la capacité d'identifier les substances ou les méthodes à potentiel dopant plusieurs années avant leur commercialisation. De son côté, Jean-Pierre GOULLÉ a indiqué les limites du contrôle antidopage. Actuellement, une centaine de molécules sont recherchées dans les urines par les 32 laboratoires accrédités. Le nombre de composés à analyser a été multiplié par dix au cours des quarante dernières années. Des progrès analytiques considérables ont été réalisés, mais des difficultés persistent. Il faut donc toujours davantage anticiper et conserver sur une longue période les échantillons biologiques prélevés lors de contrôles. Enfin, Patrick MAGALOFF s'est situé en tant que pharmacien d'officine face au dopage. Ce dernier constate bien souvent le peu d'intérêt ou le manque de compétences des pharmaciens sur le sujet du dopage ou des conduites dopantes et a invité l'Académie à recommander un renforcement de la formation initiale et continue des pharmaciens. Ceux-ci peuvent en effet jouer un rôle d'information et de prévention auprès de la population.

Les questions des participants, la participation des membres de l'Académie et les interventions des orateurs ont permis, dans un deuxième temps, à l'Académie nationale de Pharmacie de publier un certain nombre de recommandations (voir chapitre recommandations).

✓ « *La Métabolomique : son application en recherche pharmaceutique et diagnostique* » (20 février 2013)

Jean-Marc GROGNET a introduit cette séance thématique en soulignant l'évolution des moyens d'investigation au niveau tissulaire et cellulaire, qui ont abouti à des coûts relativement réduits, à partir du décryptage du génome humain, à la transcriptomique, puis à la protéomique et finalement à la métabolomique pour les molécules inférieures à 2000 daltons. Bruno COMBOURIEU a donné son point de vue sur la place potentielle de cette technologie dans le domaine « Santé et Environnement ».

Christophe JUNOT a traité des enjeux technologiques de la métabolomique face aux limites actuelles des techniques, il propose d'améliorer et de standardiser la détection des métabolites, de développer la bio-informatique et de faciliter les échanges de données, pour être à même, à terme, d'utiliser ces techniques auprès du malade.

Laurence LE MOYEC a indiqué que la métabolomique est citée comme la méthode de choix pour découvrir des biomarqueurs. À partir de quelques exemples concrets, elle a effectivement montré le potentiel de cette

technique qui conduirait à des profils métaboliques. La standardisation des méthodes et le transfert des connaissances vers les biologistes et les cliniciens sont incontournables pour y parvenir.

Gabriel BAVEREL a traité de l'utilisation de la métabolomique cellulaire pour prédire la sécurité et l'efficacité de candidats médicaments. Le développement et la validation de cette approche a été illustrée, nous a-t-il dit, par l'étude des effets de divers médicaments ou candidats anti-diabétiques sur les cellules hépatiques, du valpoate sur les cellules rénales et cérébrales, et de divers produits néphrotoxiques sur les cellules rénales.

Enfin, Dominique ROLIN a décrit l'infrastructure nationale au service de la métabolomique, intitulée MétaboHUB. Il s'agit d'une structure qui positionnera la France parmi les leaders de la recherche avancée en métabolomique et fluoxomique. Quatre objectifs scientifiques ont été fixés :

- fournir des technologies adaptées ;
- identifier les métabolites dans les biofluides ;
- développer le profilage à grande échelle et la fluoxomique subcellulaire ;
- fournir l'accès à ses services à la communauté scientifique et aux acteurs industriels sur ce sujet.

La table ronde finale a permis d'abord à Jean-Marc GROGNET de rappeler les trois axes clefs dans ce domaine : un axe formation, initiale et continue, un axe recherche qui favorise les liens et interactions entre les acteurs, et un axe sur le tissu économique où la sensibilisation des pouvoirs publics, sur la création de valeurs que représente la métabolomique, est à souligner.

✓ **« Médicaments : ruptures de stocks, ruptures d'approvisionnement, une problématique polymorphe, diversité d'origines, solutions plurielles »** (20 mars 2013)

Cette séance thématique, précédée par une conférence de presse, a cherché à mettre en évidence l'ensemble des mécanismes conduisant aux pénuries de médicaments en France et dans le monde.

Georges FRANCE, dans son introduction générale, a en effet bien montré le caractère multifactoriel et polymorphe de ce problème qui existe au niveau mondial et préoccupe l'ensemble des autorités de santé. *« Majoritairement, ces phénomènes semblent liés à la nécessité pour chaque opérateur de la chaîne, dans une économie internationale contrainte et en crise, d'optimiser les coûts pour préserver 'son économie' et donc sa viabilité »* a indiqué Georges FRANCE. Mais chaque cas reste particulier et nécessite une analyse et une approche spécifique.

David SIMONNET est intervenu sur le sujet clef des matières premières et la nécessité de reconstruire une filière en Europe. Il a recommandé de faire un état des lieux sans concessions à partir des données officielles sur les risques associés à la mondialisation de l'industrie du médicament et a préconisé d'une part, la mention de l'origine du lieu de fabrication des matières premières sur le conditionnement, et d'autre part, la détermination d'une liste de médicaments qu'il est vital de relocaliser en Europe pour garantir l'indépendance de notre politique de santé.

Jacques DULIÈRE, en complément, a montré la complexité de la « supply chain » pharmaceutique qui est à l'origine de nombreux problèmes de ruptures d'approvisionnement. Le rôle particulier des génériques dans cette situation a également fait l'objet d'une présentation par Clothilde CLÉMENT.

L'Ansm, en la personne de François BRUNEAUX, s'est prononcé sur les moyens de surveillance et d'anticipation mis en place par les autorités de santé. L'Ansm, dans sa nouvelle organisation, a en effet réalisé un outil de pilotage des ruptures de stock et structuré un groupe projet inter-directions qui fédère les métiers de l'Agence concernés par ce sujet. Un travail conjoint avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) a également été démarré.

Jean-Luc DELMAS, quant à lui, s'est placé du point de vue de la distribution pharmaceutique, proposant de donner aux distributeurs des obligations de résultats plutôt que des obligations de moyens comme c'est le cas aujourd'hui.

Jean-Michel DESCOUTURES, a examiné la situation plus spécifique des ruptures en milieu hospitalier. Au-delà de la nécessaire information des acteurs sur les ruptures, il propose de prendre des mesures au niveau des appels d'offres hospitalières, ces dernières devant prévoir le cas des substitutions éventuelles en cas de ruptures d'approvisionnement, mais aussi les moyens mis en œuvre par le candidat pour réduire les risques de telles ruptures, tous ces éléments étant pris en compte dans l'évaluation du candidat.

Enfin, Philippe LIEBERMANN a traité le point de vue du pharmacien d'officine. Pour lui, il faut s'inspirer des expériences étrangères où le pharmacien a davantage de marge de manœuvre pour modifier le traitement des patients en cas de pénuries de médicaments.

En conclusion, Yves JUILLET a considéré que le problème avait été bien posé et exploré. Quelques semaines plus tard, des recommandations ont été publiées par l'Académie en tenant compte des remarques des orateurs

et des membres de l'Académie qui ont largement participé à ce travail collectif (voir chapitre des recommandations).

✓ « **Les dispositifs médicaux implantables** » (15 mai 2013)

Dans sa séance thématique du 15 mai dernier, l'Académie nationale de Pharmacie a souhaité consacrer une journée aux « *Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) : comment concilier sécurité et innovation ?* ». Au cours de l'introduction de la journée par Martine DELÉTRAZ-DELPORTE et Jean-Michel DESCOUTURES, il a été souligné l'enjeu financier de ce marché des DM qui représente 20 milliards d'euro, les DMI représentant 40 à 50 % des DM utilisés à l'hôpital. On estime qu'en 2050, un français sur deux vivra avec une prothèse ! Mais contrairement au médicament, la commercialisation n'est pas subordonnée à une AMM mais découle du marquage CE associé ou non à des études précliniques et cliniques. Le rôle des organismes notifiés (ON) est donc essentiel dans ce domaine.

Jean-Claude GHISLAIN, de l'Ansm, est intervenu pour évoquer les « *Nouveaux règlements européens relatifs aux dispositifs médicaux : évolution ou révolution ?* ». Pour lui, si l'on ne peut pas à proprement parler de révolution, dans la mesure où la législation restera dans le cadre général de la nouvelle approche de marquage CE, parler de simple évolution est certainement trop faible tant l'impact de ces mesures nouvelles sera majeur pour le secteur industriel des DM, mais aussi et surtout pour une sécurité sanitaire renforcée dans l'intérêt des patients.

Catherine HOLZMANN s'est exprimée sur le rôle des ON et de leur évolution dans le cadre européen. Elle a noté en particulier le renforcement de la surveillance des ON sous diverses formes telles que la surveillance annuelle, et la réévaluation systématique des ON actuels. Une meilleure coordination des ON en Europe, un accroissement des prérogatives d'intervention des ON, le renforcement de la vigilance, la nomination d'une Personne Qualifiée au sein des entreprises sont autant de mesures qui vont changer le profil et l'activité des ON et des entreprises dans un futur proche.

Antoine AUDRY a traité de la gestion des risques qui prend une place essentielle dans toutes les étapes de la vie du DM. Elle s'appuie sur une méthodologie très précise décrite dans une norme ISO spécifique. L'objectif actuel de la réglementation européenne est d'optimiser et d'harmoniser les pratiques et les méthodes permettant de garantir la sécurité et les performances des DM.

Éric VICAUT, quant à lui, a évoqué l'évaluation clinique, étape indispensable à l'appréciation du rapport bénéfice-risque. Il a évoqué les difficultés spécifiques qui se posent à l'évaluation cliniques des DMI et quelques pistes d'amélioration envisageables.

La table ronde avec tous ces intervenants et autour de Gilles AULAGNER, de Pierre FAURE, de Sandra DEJEAN et de Daniel VASMANT a été l'occasion d'échanges utiles pour compléter les présentations précédentes. Ceci a permis d'affiner les points clefs devant apparaître dans les recommandations de l'Académie nationale de Pharmacie qui ont été publiées par la suite (voir chapitre des recommandations).

✓ « **L'Innovation thérapeutique** » - Séance commune de l'Académie des sciences, de l'Académie nationale de Pharmacie et de l'Académie des technologies (11 juin 2013)

Cette séance, qui s'est tenue sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, a permis de balayer l'ensemble des aspects qui intéressent l'innovation thérapeutique, de la conception de nouveaux médicaments aux rôles des patients eux-mêmes dans le processus de développement et d'évaluation.

Comme l'a souligné Daniel MANSUY dans son introduction, il y a une contradiction entre les énormes progrès scientifiques et technologiques et le nombre tendanciellement décroissant de produits nouveaux approuvés par les Autorités de santé.

Dans une première session, a été abordé le sujet du processus de découverte de nouveaux médicaments sous la présidence de Daniel MANSUY. Bernard MEUNIER a insisté sur le rôle toujours éminent de la chimie dans le processus de découvertes de médicaments en dépit du poids croissant des biomolécules. Elias ZERHOUNI a, quant à lui, insisté sur la nécessaire pluridisciplinarité et sur l'importance des réseaux interactifs, et le retour à la science, base de toute innovation.

Dans une seconde session présidée par Pierre-Étienne BOST (Académie des technologies), ce sont les leviers de l'innovation thérapeutique qui ont été examinés. Pierre CORVOL a explicité les moyens de la recherche publique sur le médicament et Claude BERTRAND, les moyens de la recherche privée dans ce domaine. Michel GOLDMAN a traité du rôle des partenariats publics-privés dans l'innovation thérapeutique et celui plus spécifique de l'Innovative Medicines Initiative (IMI) au niveau Européen.

Yves JUILLET, Académie nationale de Pharmacie, a présidé la troisième session consacrée aux freins à l'innovation thérapeutique : dans ce domaine, Claude LE PEN a évoqué les exigences réglementaires et techniques, y compris post AMM, et leur influence sur les coûts de développement. Il estime aujourd'hui le coût moyen à 1,5 - 2 milliards d'euro par produit pour une durée de commercialisation sans générique de 8 à 10 ans. Il faut actuellement compter 14 produits en phase I pour aboutir à un produit commercialisé. Fernand SAUER s'est posé la question de savoir si la réglementation peut favoriser l'innovation thérapeutique. Il a plaidé pour que les décisions des Agences soient basées sur la science et qu'il y ait un véritable dialogue scientifique avec les industriels. Il recommande de transformer l'avis scientifique européen en véritable Investigational New Drug application (IND), et d'avoir un processus d'AMM plus flexible et en continu au cours du développement du médicament. Yann Le CAM (EURORDIS), du point de vue des Associations de Malades, a tiré les leçons des quinze premières années de participation des Associations de Patients à l'évaluation de l'EMA en souhaitant la poursuite des actions entreprises, le développement de la formation, de l'information et du soutien des représentants de patients, la mise sur le marché progressive (conditionnelle) des médicaments innovants et « plus d'Europe » dans l'approche des maladies rares. Enfin, Louis de GAULLE a posé la question de l'impact de la judiciarisation sur l'innovation thérapeutique, insistant sur les dangers du principe de précaution.

La 4^{ème} session consacrée aux perspectives a été présidée par Jean-François BACH, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Jean-Yves LE DÉAUT, Député de Meurthe et Moselle, Premier vice-président de l'OPECST a proposé un certain nombre de pistes d'amélioration, recommandant par exemple une meilleure homogénéité des approches réglementaires entre les pays, et un accompagnement renforcé, y compris financiers, des inventions et des inventeurs. Selon lui, on ne peut pas faire l'économie d'un débat citoyen en France sur ce sujet. Alain FISCHER, pour sa part, a insisté sur les deux conditions de succès pour l'innovation : la nécessité d'une unité de lieu, le CHU, pour tous les acteurs de la recherche médicale, et la nécessaire simplification de l'organisation de la recherche en France pour amener de l'efficacité et de la lisibilité.

Un certain nombre de recommandations ont été faites au cours de cette séance et après accord, été placées depuis 2014 sur le site web des trois académies.

✓ « **PARMENTIER : la Science au service du Bien public** » - Séance inter académique avec la participation de l'Académie d'Agriculture de France et de l'Académie des Sciences (16 octobre 2013)

Cette séance, enregistrée et retransmise en direct sur le site de l'Académie d'Agriculture de France, a été divisée en deux sessions :

La première session, modérée par François CHAST, Président honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie et Gérard TENDRON, Secrétaire Perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France, a eu pour thème « *PARMENTIER, un savant dans la société* » et a porté sur les aspects historiques, mais a aussi traité de l'image des scientifiques aux yeux des Français.

La deuxième session, conduite par Jean-François BACH, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences et Georges PELLETIER, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Agriculture, a eu pour thème « *Nutrition, science et décision politique* ». Après un discours d'introduction de Jean-François BACH, plusieurs communications ont été faites sur les relations entre le monde scientifique et le monde politique.

Au global, cette séance a montré l'importance du sujet traité à l'occasion des manifestations du bicentenaire de la mort de Parmentier, un modèle d'expert au service de ses concitoyens pour améliorer la Santé publique et conseiller tous les régimes politiques qu'il a connus. Cela a fait ressortir l'actualité de ce sujet : comment les scientifiques d'aujourd'hui peuvent interagir avec la sphère politique et la société ? Dans un contexte où les français doutent de l'indépendance des scientifiques sur des questions clefs comme par exemple la sûreté des centrales nucléaires ou les organismes génétiquement modifiés (OGM), « *la communauté scientifique se doit de répondre à la demande toujours plus pressante du besoin de savoir et d'informations du public en étant ouvert au débat* », a insisté Pierre CORVOL dans son intervention. Jean-Yves LE DÉAUT a montré l'importance de l'OPECST qui joue le rôle de médiateur entre la communauté scientifique et le monde politique. Il apparaît en tout cas une nécessité : celle que les scientifiques se fassent entendre et respecter pour leur expertise, et qu'une lutte plus affirmée soit faite contre la désinformation du public.

✓ « **Coordination des soins et suivi thérapeutique** » - Séance inter académique avec l'Académie nationale de médecine (19 novembre 2013)

François-Bernard MICHEL, Président de l'Académie nationale de médecine, a introduit cette journée en indiquant que la thématique choisie répond à une nécessité. Nous disposons aujourd'hui de moyens de diagnostic et de thérapeutique qui sont exceptionnels, mais il est nécessaire de coordonner les différents intervenants. Comment peut-on améliorer cette coordination pour mieux traiter les patients ? Voilà la

question qu'il faut résoudre. Il a souhaité que cette journée se termine avec des conclusions concrètes qui se traduisent dans les faits. Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie, pour sa part, a insisté sur le fait que le programme de la journée a justement été fondé sur l'idée d'aboutir à des recommandations.

Cette journée s'est articulée en trois volets : état des lieux de la situation ; problèmes rencontrés et les solutions possibles ; avis de personnalités qui formuleront leurs idées dans le domaine.

Par ailleurs, Yves JUILLET a souligné l'importance des Associations de patients et de leurs représentants dans ce domaine. Il a conclu cette séance par quelques remarques et recommandations : la séance à laquelle nous venons d'assister a confirmé les constats que nous révèlent nos activités de professionnels de santé :

- insuffisance de la prise en charge globale d'un patient donné ;
- défaut de partage de l'information avec le dit-patient ;
- cloisonnement des interventions et communication insuffisante des professionnels entre eux ;
- méconnaissance réciproque des différents acteurs et de leurs rôles respectifs ;
- dans certains cas même, fausse concurrence conduisant à un repli sur eux-mêmes.

Ces difficultés sont inhérentes à l'organisation des soins, à l'absence de passerelles suffisantes entre les structures, en particulier ville et hôpital. Elles témoignent moins d'une méconnaissance de la situation, que de comportements inadaptés des professionnels, rendant d'autant plus difficile leur amélioration.

Face à ce constat ont été retenues, à ce stade, quelques recommandations qui mériteront d'être ultérieurement mieux structurées :

- a. améliorer l'appropriation par les professionnels de santé du parcours de soins des patients, dans toutes leurs activités, du diagnostic à la thérapeutique, en passant par la prise en charge médico-sociale ;
- b. considérer l'information thérapeutique comme une priorité que tous les exemples évoqués (cancérologie, traitements AVK, diabète, asthme) confirment. Pour être efficace, cette information doit être structurée afin de l'adapter à la réalité de l'attente des patients, de leur pathologie, mais aussi de leurs capacités cognitives et mnésiques ;
- c. gérer de manière attentive certaines étapes critiques, sources de risques de rupture et de perturbation de la prise en charge, en particulier lors du passage de la ville à l'hôpital et du retour en ville ; à cette occasion, favoriser la compréhension et le suivi thérapeutique par le patient et la coordination entre les différents acteurs ;
- d. faciliter la création de structures interprofessionnelles sur le terrain, destinées à optimiser l'observance et le suivi thérapeutique comme l'ont bien montré les exemples de l'école de l'Asthme, du réseau Santé-Narbonne, des cliniques des anticoagulants ;
- e. adapter par le pharmacien d'officine, coordinateur central du suivi thérapeutique, l'optimisation du plan de prise, en particulier lors du renouvellement du traitement dans les pathologies chroniques ;
- f. utiliser de la meilleure manière le DP comme outil au service du suivi thérapeutique, non seulement dans le quotidien de la délivrance en officine mais aussi lors du passage de la ville à l'hôpital et vice-versa. L'expérimentation en cours d'accès du DP aux anesthésistes-réanimateurs, aux urgentistes et aux gériatres est une nouvelle étape dont il sera important de tirer toutes les conséquences ;
- g. « Toutes ces actions concourent à l'objectif de développer les complémentarités nécessaires entre les professionnels de santé, au bénéfice du patient, garantes d'une prise en charge thérapeutique optimisée ».

SÉANCE DÉLOCALISÉE À DIJON (12-13 AVRIL 2013)

Pour la première fois, la séance délocalisée s'est déroulée en fin de semaine (vendredi-samedi), ce qui a certainement permis à un plus grand nombre de membres et à leur conjoint(e) d'y assister (42). Comme souligné par le Président Yves JUILLET, cette séance a été un succès.

Yves JUILLET a remercié d'une part, le Doyen Évelyne KOHLI pour l'excellent accueil réservé à l'Académie par l'UFR de Dijon et, d'autre part, les organisatrices locales de cette séance (Martine BAUMGARTEN, Yvette POURCELOT, Agnès TABUTIAUX), ainsi que Claude MONNERET en tant que Président de la Commission Prospective scientifique et Programmation.

Il a rappelé également le double objectif des séances délocalisées :

- être informé sur les travaux réalisés dans l'Université d'accueil. En l'occurrence, le programme scientifique a comporté des présentations très intéressantes portant en particulier sur l'Enseignement et l'Imagerie, suivies le lendemain, d'une visite du Centre anti-cancéreux et de sa plateforme d'imagerie innovante ;

- présenter en région l'Académie et ses travaux.

CONFÉRENCES HYGIA

Comme chaque année, l'année 2013 a été marquée par deux conférences Hygia d'un grand intérêt sur les sujets suivants :

- ✓ « *Peut-on imaginer remplacer l'analyse sensorielle des produits cosmétiques, réalisée par des panels humains, par des instruments de laboratoire ?* » Céline PICARD, Unité de Recherche en Chimie Organique et Macromoléculaire (FR CNRS 3038, EA 3221), Université du Havre

L'industrie cosmétique est soucieuse de proposer aux consommateurs des produits sûrs, efficaces et procurant un ensemble de plaisirs sensoriels. L'analyse sensorielle est définie par une norme ISO : il s'agit de l'examen des propriétés organoleptiques par les organes de sens. Cette analyse est bien connue dans le domaine agro-alimentaire, automobile et pour les textiles. Elle est encore peu explorée en cosmétique. Les chercheurs impliqués dans toutes les phases de conception des produits cosmétiques doivent ainsi sans cesse innover pour développer de nouvelles textures. Or, l'analyse sensorielle étant lourde et coûteuse à mettre en œuvre, des modèles prédictifs de descripteurs sensoriels, basés sur des mesures physiques, sont développés dans le but de permettre toujours davantage d'innovation. L'analyse sensorielle est une méthode normée qui définit les conditions d'environnement pour réaliser des tests sur un panel de « descripteurs ». Dans le travail de recherche présenté, neuf émulsions Huile dans Eau (H/O) ont été testées. L'analyse sensorielle a été faite sur ces produits, de même que la caractérisation instrumentale sur de très nombreux paramètres. A la suite de ces résultats, un modèle a été développé puis validé sur d'autres produits. Le modèle établi s'est avéré comme robuste pour les émulsions H/O et O/H. De nouveaux modèles sont envisagés pour inclure le rôle des excipients et obtenir des modèles plus universels. À ce stade, cela ne permet pas de remplacer les tests sur les consommateurs.

- ✓ « *Nouvelles méthodes de prédiction des propriétés anti-oxydantes des molécules naturelles* » Patrick TROUILLAS, INSERM UMR-S850 - Faculté de Pharmacie, Université de Limoges

Les calculs de chimie quantique et de dynamique moléculaire sont un outil innovant et puissant permettant d'évaluer les propriétés physico-chimiques en relation avec les activités anti-oxydantes des composés naturels. Différentes études ont montré le caractère prédictif des simulations *in silico*. L'ensemble des données théoriques présenté ici ouvre de nombreuses perspectives dans la recherche de nouveaux anti-oxydants. Les méthodes de calcul ont atteint un niveau de maturité qui permet de reproduire de manière fiable des données expérimentales, parfois longues et délicates à obtenir. Les chercheurs tendent à obtenir un caractère prédictif des modèles qui pourrait très rapidement être mis à disposition de problématiques industrielles (cosmétiques et pharmaceutiques).

L'ANNÉE ACADÉMIQUE EN RÉSUMÉ

L'Académie en quelques chiffres au 31.12.2013

Membres titulaires (T & H) : 196

Sections	Membres Titulaires				Membres Honoraires			
	IdF	Non IdF	Non Ph	Total	IdF	Non IdF	Non Ph	Total
1 ^{ère}	15	4	3	19	16	9	0	25
2 ^{ème}	11	9	0	20	19	6	0	25
3 ^{ème}	12	5	0	17	14	7	0	21
4 ^{ème}	13	6	1	19	14	4	0	18
5 ^{ème}	12	5	0	17	10	6	0	16
Total	63	29	4	92	73	32	0	105

Membres correspondants nationaux (T & H) : 140

Sections	Membres Titulaires				Membres Honoraires			
	IdF	Non IdF	Non Ph	Total	IdF	Non IdF	Non Ph	Total
1 ^{ère}	5	12	4	17	1	6	0	7
2 ^{ème}	6	5	0	11	2	6	1	8
3 ^{ème}	7	7	2	14	6	8	1	14
4 ^{ème}	9	12	0	21	4	2	0	6
5 ^{ème}	12	10	1	22	2	12	0	12
Non rattaché	0	1	0	1	1	6	0	7
Total	39	47	7	86	16	40	2	54

L'Académie nationale de Pharmacie

	Titulaires	Honoraires	Total
Membres	92	105	196
Membres associés	21	8	29
Membres correspondants nationaux	86	54	140
Correspondants européens et à titre étranger	53	61	114
Total	251	228	479

D'après les statuts, chaque section doit comporter 20 membres titulaires et 24 membres correspondants nationaux, soit, au total, 100 membres titulaires et 120 membres correspondants. Comme indiqué dans les tableaux, le nombre total actuel de membres titulaires est de 92 et celui des membres correspondants

nationaux est de 86. Il y a donc un déficit de membres, particulièrement de membres correspondants nationaux, comme nous l'avons vu précédemment. Par ailleurs, lors de la révision des statuts le 5 décembre 2012, le nombre théorique de membres associés a été porté de 25 à 30 et celui des correspondants européens et à titre étranger de 75 à 80.

Les nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres qui ont rejoint notre Compagnie en 2013.

✓ **Membres correspondants nationaux**

2^{ème} section

Catherine MARCHAND-LEROUX.....05.06.2013
Patrick DELAVault02.10.2013

3^{ème} section

Frédéric de BLAY05.06.2013
Frédéric EBERLÉ.....05.06.2013
Michel VAUBOURDOLLE05.06.2013
Eric RAYNAUD de MAUVERGER02.10.2013
Fabien SQUINAZI02.10.2013

4^{ème} section

Françoise LABEDAN02.10.2013
Véronique LAMARQUE02.10.2013

5^{ème} section

Pascal BURNAT.....05.06.2013
Pascal Le CORRÉ.....05.06.2013
Christian-Eric MAUFFRÉ05.06.2013
Francis MEGERLIN.....06.06.2013

✓ **Membres titulaires**

1^{ère} Section

Elian LATI.....05.06.2013

2^{ème} Section

Frédéric BONTÉ05.06.2013
Pierre POITOU05.06.2013
Patrick MURA03.07.2013

4^{ème} Section

George FRANCE.....03.07.2013
Alain SAINT-PIERRE04.12.2013

5^{ème} Section

Pierre-Yves CHAMBRIN03.07.2013
Philippe LIEBERMANN03.07.2013

✓ **Membres associés**

Jean CROS.....04.12.2013
Jean-Christophe GALLOUX.....04.12.2013
Marc de GARIDEL04.12.2013
Bernard MEUNIER.....04.12.2013
Peter PIOT04.12.2013
Stanley PLOTKIN.....04.12.2013

✓ **Correspondants à titre étranger**

Chedlia FENDRI (Tunisie).....05.06.2013
Mohamed Benslimane MANSOURI (Algérie)05.06.2013
Yahya BENSOUDA (Maroc).....05.06.2013

✓ **Correspondants européens**

Joseph SCHEEREN (Pays Bas).....05.06.2013

Ils nous ont quittés

Fernand PELLERIN, membre titulaire de la 1^{ère} section, décédé le 04.01.2013
Éloge le 2 octobre 2013 par Thierry BOURQUIN

Hiroshi NAKAJIMA, correspondant à titre étranger - Japon, décédé le 26.01.2013

Pierre BOURBON, membre honoraire de la 2^{ème} section, décédé le 02.02.2013

Jean COMYN, membre correspondant de la 5^{ème} section, décédé le 07.04.2013

Alain FEULLU, membre titulaire de la 3^{ème} section, décédé le 01.05.2013

Anne ROUBAN, membre titulaire de la 4^{ème} section, décédée le 23.07.2013

Pierre FABRE, membre associé, décédé le 20.07.2013

Éloge le 4 décembre 2013 par Jean OUSTRIN

Patrick PELLERIN, membre titulaire de la 5^{ème} section, décédé le 19.08.2013

Éloge le 19 février 2014 par François CHAST

Yves BRÉTESCHÉ, membre correspondant de la 3^{ème} section, décédé le 19.12.2013

Nous leur rendons hommage.

La reconnaissance de la Nation !

Félicitations à tous les membres de l'Académie nationale de Pharmacie qui ont été décorés au cours de l'année 2013 !

✓ **Ordre de la Légion d'Honneur**

Nomination au grade de Chevalier : Maurice LEROY 01.01.2013

Nomination au grade d'officier : Jean-Louis JAMET..... 01.01.2013

✓ **Ordre national du Mérite**

Nomination au grade de Commandeur : Joël MÉNARD..... 15.05.2013

✓ **Autres**

Prix de l'Inventeur Européen 2013 : Patrick COUVREUR 28.05.2013

Élections :

Nancy CLAUDE, membre titulaire élue « Director » au Comité exécutif de l'Union Internationale de Toxicologie (IUTOX) lors du 13^{ème} Congrès international en juillet 2013.

Alain ASTIER, membre titulaire, élu à l'Académie Royale de Médecine de Belgique au titre de membre correspondant étranger, le 26 octobre 2013.

Nomination :

Jean-Marc GROGNET, membre titulaire, nommé Directeur du Programme transversal Technologies pour la santé au CEA (1^{er} juillet 2013).

Les représentants de l'Académie dans les instances officielles :

L'Académie a été représentée dans plusieurs instances officielles en 2013 :

- ✓ *Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens*
(Pascal CASAURANG, Jean-Loup PARIER)

Les représentants de l'Académie ont participé à six sessions du Conseil de l'Ordre, et de nombreux sujets ont été traités au cours de ces séances. Ils ont aussi participé à la 26^{ème} Journée de l'Ordre. 14 séances disciplinaires ont traité 57 affaires. La présence de l'Académie est tout à fait souhaitable et l'ensemble des séances se passent dans une bonne ambiance de travail.

- ✓ *L'Agence Nationale de Lutte contre le Dopage*
(Jean-Pierre GOULLÉ)

Le mandat de Jean-Pierre GOULLÉ a été renouvelé en 2013. 64 délibérations ont eu lieu au cours de l'année 2012, contre 46 en 2011. 10 000 contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2012, dont 2,6 % contrôles positifs, principalement au cannabis et aux glucocorticoïdes. Au cours de l'année, 277 substances prohibées ont été identifiées, dont 264 chez l'homme.

- ✓ *La Commission d'Autorisation des médicaments vétérinaires*
(Hervé FICHEUX)

Cette commission a été supprimée le 19 août 2013 et remplacée par un Comité d'experts.

- ✓ *Le CSI des pharmaciens*
(François CHAMBONNET, Claude VIGNERON)

La commission s'est réunie six fois en 2013. Le DPC se met en place sûrement mais lentement. Les premières évaluations des organismes de formation ont eu lieu en novembre 2013 mais il y a plus de 1 143 dossiers à analyser ! Il est important, malgré tout, que l'Académie y soit représentée. Un des problèmes soulevé est celui de la formation continue en biologie médicale où les points de vue des pharmaciens et des médecins sont sensiblement différents.

- ✓ *L'Organisme de Gestion du Développement Professionnel Continu (OGDPC)*
(Henri-Philippe HUSSON et Renée-Claire MANCRET)

Il s'agit d'un Conseil de surveillance de 98 membres dont l'objectif est d'examiner le bilan annuel du DPC, sa qualité et de contrôler le budget. Un bureau de 15 membres a été mis en place. Trois réunions ont eu lieu en 2013 mais le nombre de participants ne permet pas un travail collectif efficace. Tout se décide donc en bureau et l'impact de l'Académie nationale de Pharmacie est très limité.

Le bénévolat

Comme chaque année, nous avons pu mesurer l'importance du bénévolat au sein de l'Académie. Ce dernier a été particulièrement important en 2013 et en forte augmentation par rapport à l'année précédente. Environ 17 000 heures ont été comptabilisées contre 15 000 heures en 2012. Si le temps consacré par les commissions et les sections ont été quasiment constantes, le Bureau a vu son activité augmenter de 15 % (8 000 heures pour le Bureau et le Conseil). La communication (1 900 heures), le dictionnaire (4 000 heures) et les jurys de prix (295 heures) ont également nécessité une augmentation significative du temps passé par les bénévoles de l'Académie.

CONCLUSIONS

Tout d'abord, il faut constater que l'année 2013, sous l'impulsion et le dynamisme de son Président, a été une année particulièrement productive, riche en échanges d'informations entre les membres de l'Académie, et qui a permis de traiter de très nombreux sujets qui préoccupent aujourd'hui les professionnels de la pharmacie, mais pas seulement. La société toute entière est souvent impactée par les sujets que nous avons abordés au cours de cette année. Si l'on prend deux sujets clefs qui ont fait l'objet de séances thématiques, les ruptures d'approvisionnement en médicaments, et l'innovation thérapeutique, ce sont bien les patients qui sont touchés en première ligne. Cette capacité et cette volonté de notre Académie en 2013 à se saisir des sujets d'actualité, en les traitant avec le sérieux qu'il convient, est à mettre en parallèle avec l'intérêt croissant des médias pour nos travaux. Nous l'avons vu sur de nombreux sujets, des génériques aux ruptures de stocks en passant par les aspects Santé et Environnement.

Le deuxième constat que je fais, après un an au poste de Secrétaire annuel, c'est qu'un certain nombre de membres se sont réellement engagés au jour le jour pour faire avancer les sujets de fond qui nous occupent. Je citerais en particulier les membres du Bureau et du Conseil, mais aussi les nombreuses personnes associées à des projets comme le Dictionnaire. Ceci se traduit par un nombre considérable d'heures de bénévolat. Mais le travail repose souvent sur les mêmes personnes et il faudrait que les activités, toujours plus importantes de notre Académie, soient mieux réparties. Il est important que les compétences existantes et réelles des membres soient encore plus mobilisées pour que l'Académie soit reconnue par tous comme une vraie force de propositions autour des thèmes que nous souhaitons porter : Santé publique, Médicament, Produits de santé, Biologie, Santé et Environnement. Et les moyens financiers manquent aussi ! La loi Bertrand de 2011 a cassé une certaine dynamique dans ce domaine. Même si notre année 2013 s'est financièrement plutôt bien terminée grâce à un don exceptionnel, il est urgent de trouver les ressources pérennes indispensables au fonctionnement toujours plus actif de notre Compagnie. Il est également essentiel de renforcer l'encadrement du Secrétariat Général qui peine à faire face malgré l'activité intensive d'Agnès ARTIGES et de Liliane GRANGEOT-KEROS. Grâce, en tout cas, à cette forte mobilisation de notre Académie, cette dernière développe progressivement sa place dans les débats autour de la Santé publique comme nous avons pu le voir au sujet des ruptures d'approvisionnement et des génériques.

Enfin, il faut souligner que l'année 2013 aura été celle de l'ouverture d'un certain nombre de chantiers qu'il va falloir poursuivre : une évolution de nos statuts dès 2014, pour les rapprocher d'autres Académies, en France, ou encore l'initiation de réunions avec des Associations de patients dont le rôle est grandissant. Nous avons mis en avant avec eux et avec d'autres, l'importance de la Sécurité du médicament. Il faut aussi souligner l'importance prise par les séances inter-académiques : avec l'Académie des Sciences, celle de médecine, des technologies, d'Agriculture de France, etc., séances ayant permis de renforcer les messages destinés aux Pouvoirs publics et à une large audience. Après une année 2012 perturbée, le Groupe Projet Santé Environnement a relancé une dynamique pour traiter les sujets clefs de ce domaine. Il faut aussi rappeler que le Prix de la Pharmacie francophone, récompensant le travail remarquable de deux pharmaciens en Afrique, a été remis, à la fois, lors de la séance solennelle du 19 décembre 2012 et le 19 mai 2013, à Genève, par le Président Yves JUILLET, à l'occasion de la rencontre organisée conjointement par le Leem et l'Organisation Internationale de la Francophonie, en présence d'une douzaine de ministres de la santé et de près de 200 participants. Les deux lauréates, Safiatou OUATTARA (UEMOA) et Emilienne POLA-YISSIBI (OCEAC) ont été récompensées pour leur contribution au processus d'harmonisation de la réglementation de l'enregistrement du médicament dans leurs régions respectives. Cette distinction a été saluée par les autorités présentes ainsi que par l'ensemble de l'assistance comme une juste reconnaissance du travail accompli et un encouragement pour les étapes encore à franchir.

L'année 2013 se termine et je souhaite remercier notre Président, Yves JUILLET, pour son inlassable énergie à conduire le bateau académique, mais aussi tous les membres du Bureau qui se sont donnés sans compter, en particulier Agnès ARTIGES, notre Secrétaire Général, et Liliane GRANGEOT-KEROS qui a parfois pris ma place pour les séances de notre Académie ! L'année 2014 s'ouvre et, au-delà des vœux traditionnels de réussite et de bonne santé, le travail qui s'ouvre devant nous reste immense ! Le chantier de l'international doit se poursuivre, celui de la communication est permanent et la veille scientifique sous toutes ses formes reste essentielle. Bonne année à tous et plus spécialement aux membres du Bureau et du Conseil.

ACTIVITÉS ACADÉMIQUES DE L'ANNÉE 2013

Séance solennelle d'ouverture

9 janvier 2013

- ✓ Accueil par Jean-Paul CHIRON, Président 2012
- ✓ Présentation des travaux académiques 2012
Liliane GRANGEOT-KEROS, Secrétaire annuelle
- ✓ Installation du Bureau pour l'année académique 2013
- ✓ Allocution d'ouverture du Président 2013 - Yves JUILLET
- ✓ « *Le Médicament, un Outil de Santé publique* »
Conférence prononcée par William DAB, Directeur de l'Institut d'Hygiène Industrielle et de l'Environnement - Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (IHIE-SSET) du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM).
- ✓ Remise du Grand Prix littéraire 2012 de l'Académie nationale de Pharmacie à Éric MARCHAL « *Le soleil sous la soie* », Anne Carrière Ed.

« *L'actualité de la lutte contre le dopage* »

Séance thématique sous le haut patronage de Madame La Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la vie Associative

23 janvier 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Introduction générale
Paul LAFARGUE, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, Président de la Commission des substances vénéneuses et dopants
 - « *Organisation de la lutte contre le dopage : des atouts à valoriser* »
Bruno GENEVOIS, Conseiller d'État, Président de l'Agence française de lutte contre le dopage
 - « *Principales molécules utilisées et leur approche pharmacologique* »
Pr Michel AUDRAN, Directeur du laboratoire de biophysique et de bio-analyse, Faculté de pharmacie de Montpellier, membre correspondant de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *Anticiper le dopage pharmacologique du futur* »
Olivier RABIN, Directeur science de l'Agence mondiale antidopage, Montréal, Canada
 - « *Le contrôle antidopage et ses limites ; entre difficultés analytiques et progrès* »
Pr Jean-Pierre GOULLÉ, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, Chef de service au laboratoire de pharmacocinétique et de toxicologie clinique du Groupe hospitalier du Havre
Elodie SAUSSEREAU, Groupe hospitalier du Havre, Pr Michel GUERBET, UFR de Médecine et de Pharmacie, Rouen
 - « *Le pharmacien d'officine face au problème du dopage* »
Patrick MAGALOFF, membre correspondant de l'Académie nationale de Pharmacie, Directeur sport santé de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français
- ✓ Conclusion, perspectives et recommandations
- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

« Les médiateurs gazeux, NO, CO et H₂S :

***Physiologie, Physiopathologie et Thérapeutique* »**

**Séance commune dédiée de l'Académie des Sciences et
de l'Académie nationale de Pharmacie**

6 février 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Introduction générale
Pr Jean-FRANÇOIS BACH, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences
 - « *Historique de la découverte des rôles biologiques de NO, CO et H₂S : des poisons aux médiateurs de signalisation cellulaire* »
Daniel MANSUY, Directeur de Recherche émérite CNRS, UMR8601, Université Paris Descartes, membre de l'Académie des Sciences, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *NO, un médiateur ubiquitaire aux multiples facettes* »
Pr Jean Claude STOCLET, Professeur honoraire de Pharmacologie, Faculté de Pharmacie, Université de Strasbourg, membre de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *Le monoxyde de carbone: activités biologiques et potentiel thérapeutique* »
Dr Roberto MOTTERLINI, Directeur de Recherche Inserm U 955, Créteil
 - « *L'hydrogène sulfuré : médiateur chimique gazeux, gaz respiratoire, ou les deux ?* »
Pr Daniele MANCARDI, Directeur du Département des Sciences cliniques et biologiques de l'Université de Turin
 - « *Les médiateurs gazeux : un sujet de réflexion et d'humilité scientifique* »
Pr Alain BERDEAUX, Professeur de Pharmacologie à la faculté de médecine de Créteil, Directeur de l'unité Inserm U 955, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie
- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

« La métabolomique : son application en recherche pharmaceutique et diagnostique »

Séance thématique

20 février 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Introduction générale
Jean-Marc GROGNET, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, Chef de l'institut de biologie et de technologies de Saclay iBiTec-S
 - « *Métabolomique : quelle place dans les problématiques "Santé et Environnement" ?* »
Pr Bruno COMBOURIEU, Professeur, Faculté des Sciences et Technologies de l'Université Claude BERNARD Lyon 1, Directeur Scientifique de la plateforme de recherche en Toxicologie Environnementale et Écotoxicologie de Rovaltain
 - « *Les enjeux technologiques de la métabolomique* »
Christophe JUNOT, Responsable du laboratoire d'études du métabolisme des médicaments CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) - Saclay
 - « *Application à la découverte de nouveaux biomarqueurs à signification clinique* »
Pr Laurence LE MOYEC, Professeur de biologie, Responsable du M2 BIAE, Université d'Évry
 - « *Utilisation de la métabolomique cellulaire (ou fluxomique) pour prédire la sécurité et l'efficacité de candidats médicaments* »
Gabriel BAVEREL, ex-directeur Inserm U 820, Biochimie et Physiopathologie Métaboliques (EA 4611), Président Directeur de Metabolys SAS, Lyon

- « *MetaboHUB : une infrastructure nationale au service de la métabolomique* »
Pr Dominique ROLIN, Professeur de Biologie Végétale, Université de Bordeaux, Directeur du Centre de Génomique Fonctionnelle Bordeaux, Président du Réseau Français de Métabolomique et Fluxomique
- ✓ Table ronde
 - « *Trois axes à souligner : un axe formation, un axe recherche, un axe concernant le lien avec le tissu économique* »
Modérateur : Jean-Marc GROGNET
Participants : Pr Bruno COMBOURIEU, Christophe JUNOT, Pr Laurence LE MOYEC, Gabriel BAVEREL, Pr Dominique ROLIN
- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance académique

6 mars 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Assemblée générale
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Lecture :

- « *Traces et ultra-traces inorganiques : santé et environnement* »
Pr Maurice LEROY, Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien, École Européenne de Chimie Polymères et Matériaux de Strasbourg, Président de la Fédération Française pour les sciences de la Chimie, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie

Exposé :

- « *Les nouveaux actes pharmaceutiques au Québec : continuité et comparaison* »
Jean-Yves JULIEN, Conseiller en gestion pharmaceutique et de soins de santé, Services Conseils, Clini-Pharm, Québec

Communication :

- « *Biomarqueurs prédictifs de réponse aux thérapies ciblées en oncologie pulmonaire* »
Frédéric EBERLÉ, Responsable médical, Société Roche Diagnostics, Meylan
Ann Pharm Fr, 2013, 71,369-375

Question d'actualité :

- *Compte-rendu du colloque international 2012 sur les « Connaissances récentes sur les effets des perturbateurs endocriniens sur l'environnement et la santé »*
Sous l'égide du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Anses.
Paris 11 et 12 décembre 2012
Claude MONNERET, membre de l'Académie nationale de Pharmacie

**« *Médicaments : Ruptures de stocks, ruptures d'approvisionnement ;
une problématique polymorphe, diversité d'origines, solutions plurielles* »**

Séance thématique

20 mars 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Introduction générale
 - « *Une problématique polymorphe, diversité d'origines, solutions plurielles* »
Georges FRANCE, Directeur Qualité Europe, Novartis Consumer Health Services SA, External Relation Head, Quality Systems & Standards, Novartis Group, membre correspondant national de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *L'approvisionnement en matières actives pharmaceutiques en Europe, une filière à reconstruire ? Besoins, limites, évolutions et recommandations* »
David SIMONNET, Président du Groupe Axyntis, Administrateur du Sicos-Biochimie et de Polepharma
 - « *Complexité de la "supply chain" pharmaceutique* »
Jean-François DULIERE, Expert en conception de locaux pharmaceutiques (Technip), Président de l'Affilié Français ISPE (Société Internationale d'Ingénierie Pharmaceutique)
 - « *A quelles conditions les génériques peuvent-ils contribuer à assurer l'approvisionnement fluide en médicaments essentiels pour la Santé publique ?* »
Clotilde CLÉMENT, Pharmacien responsable, Laboratoires Sandoz
 - « *Surveillance - Information - Anticipation - Solutions* »
François BRUNEAUX, Directeur adjoint - Direction de la Surveillance de l'Ansm
 - « *La distribution pharmaceutique : un nouveau modèle à construire pour fluidifier l'approvisionnement* »
Jean-Luc DELMAS, membre de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *Ruptures, vues du côté de l'hôpital, comment améliorer la situation ?* »
Jean-Michel DESCOUTURES, Pharmacien des hôpitaux, coordonnateur technique Médicaments GIP Resah-Ile de France, membre correspondant nationale de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *Ruptures, vues du côté de la pharmacie de ville, comment améliorer la situation ?* »
Philippe LIEBERMANN, Pharmacie de la Musau - Strasbourg, membre correspondant de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Présentation des axes de recommandations de l'Académie nationale de Pharmacie
 - ✓ Discussion générale et synthèse
- Modérateurs : Marie-Christine BELLEVILLE, membre de l'Académie nationale de Pharmacie,
Bruno BONNEMAIN, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie
- Participants :
- Georges FRANCE, David SIMONNET, Jean-François DULIERE, Clotilde CLÉMENT, François BRUNEAUX, Jean-Luc DELMAS, Jean-Michel DESCOUTURES, Philippe LIEBERMANN (Conférenciers)
- Jean-Noël COLIN, Section B du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
Pr Alain ASTIER, membre de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance académique

3 avril 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Lecture :

- « *Un monde, une seule santé* »
Pr André-Laurent PARODI, Président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine, Professeur émérite, École nationale vétérinaire d'Alfort, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie

Communications :

- « *Évolutions & Ruptures dans la R&D Pharmaceutique du XXI^{ème} siècle : défis et opportunités* »
Dr Patrick DELAVault, Senior Vice-President, Directeur Médical du Groupe Ipsen
- « *Le syndrome métabolique, un modèle de recherche translationnelle* »
Pr Eric RAYNAUD DE MAUVERGER, Professeur des Universités, praticien Hospitalier des disciplines pharmaceutiques. Université Montpellier 1, Inserm U 1046

- « *Médicaments, aliments et allégations de santé : où en est-on plus de cinq ans après l'entrée en vigueur du règlement européen 1924 / 2006* »
Christine BOULEY, pharmacien, consultant, société Orchidali

Présentation d'ouvrage :

- « *Le défi de la maladie d'Alzheimer Synergies franco-québécoises* »
Jean-Paul TILLEMENT, Jean-Jacques HAUW, Vassilios PAPADOPOULOS, collection Médecine Sciences Publications, éditions Lavoisier, 2013, Paris ISBN 978-2-257-20534-6, 102 pages,
présenté par Jean FÉGER, membre de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance académique délocalisée

Dijon 12 et 13 avril 2013

- ✓ Accueil : Pr Evelyne KOHLI, Doyenne de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de Dijon
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

Première session : Pédagogie

- « *Collaboration entre professionnels de santé et formation* »
Pr Jean-Paul BELON (CPNES), Pr Odile CHAMBIN (filiale Officine), Pr Sylvette HUICHARD (responsable DPC)
- *Présentation de l'Académie nationale de Pharmacie*
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

Deuxième session : Recherche

- « *Les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs de l'UFR* »
Pr Evelyne KOHLI, Doyenne de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques
- « *Lipoprotéines et Santé : Prévention et Traitement des Maladies Inflammatoires et du Cancer* »
Dr Laurent LAGROST, directeur UMR866 uB/INSERM Centre de Recherche « Lipides Nutrition, Cancer » Laboratoire d'excellence (PRES Bourgogne Franche-Comté) LipSTIC
- « *Imagerie moléculaire des biomarqueurs du cancer* »
Dr Bertrand COLLIN, Mathieu MOREAU, Alexandra OUDOT, Jean-Marc VRIGNEAUD, François BRUNOTTE et Franck DENAT - UFR Pharmacie - Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne ICMUB (UMR CNRS 6302), Plateforme d'imagerie préclinique - Service de Médecine Nucléaire - Centre Georges-François Leclerc
- « *Développement de nouveaux agents de contraste pour l'imagerie bimodale IRM/TEP* »
Pr Claude GROS, Nicolas DESBOIS, Jean-Michel BARBE, Clément MICHELIN, Antoine EGGENSEPILLER
UFR Pharmacie et Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne ICMUB (UMR CNRS 6302)

Samedi 13 avril

- « *Visite de la plateforme d'imagerie SPECT, Centre anti-cancéreux CGFL* »
Dr Bertrand COLLIN, UFR Pharmacie - Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne ICMUB (UMR CNRS 6302), Plateforme d'imagerie préclinique - Service de Médecine Nucléaire - Centre Georges-François Leclerc

Séance académique

24 avril 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie

✓ Travaux scientifiques et professionnels

Exposé :

- « *Toxicité des particules atmosphériques fines et ultrafines : mécanisme d'action et rôle des composés organiques* »
Pr Francelyne MARANO, Laboratoire des réponses moléculaires et cellulaires aux xénobiotiques (RMCX) CNRS EAC 4413, Université Denis Diderot

Communications :

- « *Les corrélations in vitro in vivo comme outils de connaissance du produit* »
Pr Jean-Michel CARDOT, Professeur de biopharmacie et technologie pharmaceutique, Université d'Auvergne, Faculté de Pharmacie (présenté par la 2^{ème} section)
- « *Portail DP Rappels de Lots : Les alertes sanitaires en temps réel pour tous les Pharmaciens* »
Jean-Pierre PACCIONI, Pharmacien Responsable, Vice-président, Directeur des Affaires Pharmaceutiques laboratoire GlaxoSmithKline, Président de la section B de l'Ordre des Pharmaciens (présenté par la 4^{ème} section)
- « *L'acte pharmaceutique dans la distribution pharmaceutique en gros* »
Philippe GODON, Pharmacien responsable Alliance Healthcare Répartition, Directeur des Affaires Pharmaceutiques, Président Conseil central de la section C, Ordre des pharmaciens (présenté par la 5^{ème} section)

**« Les dispositifs médicaux :
comment concilier sécurité et innovation ? »**

Séance thématique

15 mai 2013

✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

✓ Introduction générale

MARTINE DELÉTRAZ-DELPORTE et Jean-Michel DESCOUTURES, membres correspondants nationaux de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *Nouveaux règlements européens relatifs aux dispositifs médicaux : évolution ou révolution ?* »
Jean-Claude GHISLAIN, Chef du Pôle de coordination européenne à la Direction de la stratégie et des affaires internationales de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm)
- « *Le rôle des organismes notifiés : quelle évolution dans le cadre de la révision de la réglementation européenne ?* »
Catherine HOLZMANN, Responsable Département Dispositifs Médicaux de Diagnostic *in vitro*, Pôle Certification GMED, Division de la Certification et de la Formation du Laboratoire National de Métrologie et d'Essai
- « *Place de la gestion des risques dans la conformité aux exigences essentielles de sécurité* »
Antoine AUDRY, Directeur des Affaires Publiques et Réglementaires - Medtronic France
- « *L'évaluation clinique, étape indispensable à l'appréciation du rapport bénéfices-risques* »
Pr Eric VICAUT, PU-PH, Responsable du Centre d'Évaluation des Dispositifs Médicaux, Groupe Hospitalier Lariboisière-Fernand Widal-St Louis, Paris

✓ Table ronde

- « *La sécurité est-elle un frein à l'innovation ?* »
Modérateur : Gilles AULAGNER, membre correspondant de l'Académie nationale de Pharmacie
Participants : Jean-Claude GHISLAIN, Catherine HOLZMANN, Antoine AUDRY, Eric VICAUT, Pierre FAURE, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie, Sandra DEJEAN, Pharmacien affaires réglementaires Biom'Up - Saint Priest (69), Daniel VASMANT, Responsable de programme, Département Biologie et Santé, ANR

- ✓ Conclusion et perspectives

Martine DELÉTRAZ-DELPORTE et Jean-Michel DESCOUTURES, membres correspondants nationaux de l'Académie nationale de Pharmacie

- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

7^{ème} Conférence Hygia

Partenariat LVMH-Recherche

5 juin 2013

« Peut-on imaginer remplacer l'analyse sensorielle des produits cosmétiques, réalisée par des panels humains, par des instruments de laboratoire ? »

Céline PICARD, Unité de Recherche en Chimie Organique et Macromoléculaire
(FR CNRS 3038, EA 3221), Université du Havre

Séance académique

5 juin 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques & professionnels

Question d'actualité :

- « *L'actualité du Microbiote* »

Pr Pierre BOURLIOUX, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie

Exposé :

- « *Hyperémèse cannabique : une pathologie méconnue. Illustration à partir d'un cas riche en enseignements* »

Patrick MURA, membre correspondant national de l'Académie nationale de Pharmacie, Chef du Pôle Biologie, Pharmacie, Santé publique - Chef du Service de Toxicologie et Pharmacocinétique, CHU de Poitiers

Communications :

- « *Le principe de précaution* »

Anne ROUBAN, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie, détachée, en disponibilité du Ministère chargé de l'Industrie - Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services

- « *Constats et perspectives des industries et technologies de santé en France* »

Daniel VASMANT, Praticien attaché à l'hôpital d'enfants Armand Trousseau (PARIS) - Responsable de programme à l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) en charge du programme technologies pour la santé (TecSan) et du Programme de Recherche Translationnelle en Santé (PRTS)

Présentation d'ouvrage :

- « *La Terre et la Vie* »

François ROUSSELET, édition préparée par Sophie AUBRY, septembre 2012

numéro d'impression : 98216, 137 pages

présenté par Pr Jean-Paul CHIRON, Président honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie

- ✓ Clôture par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

« *L'innovation thérapeutique* »

Séance commune de l'Académie des Sciences, de l'Académie nationale de Pharmacie
et de l'Académie des technologies

Sous le haut patronage
des Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

11 juin 2013

- ✓ Accueil : Philippe TAQUET, Président de l'Académie des Sciences
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
Gérard ROUCAIROL, Président de l'Académie des technologies

1^{ère} session : *Le processus de découverte de nouveaux médicaments*

Modérateur : Daniel MANSUY, membre de l'Académie des Sciences, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *Historique de l'innovation thérapeutique* »
Bernard MEUNIER, Vice-président de l'Académie des sciences
- « *Les espoirs, les progrès scientifiques dans les méthodes liées à l'innovation* »
Élias ZERHOUNI, Président Monde Recherche et Développement Sanofi

2^{ème} session : *Les leviers de l'innovation thérapeutique*

Modérateur : Pierre-Étienne BOST, membre de l'Académie des technologies

- « *Les moyens de la recherche publique sur le médicament* »
Pr Pierre CORVOL, membre de l'Académie des Sciences, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie, Professeur honoraire du Collège de France
- « *Les moyens de la recherche privée sur le médicament* »
Claude BERTRAND, Président de l'Ariis, Vice-président Exécutif, Chief Scientific Officer du Groupe Ipsen
- « *Rôle des partenariats public-privé dans l'innovation thérapeutique* »
Michel GOLDMAN, Directeur exécutif, Innovative Medicines Initiative

3^{ème} session : *Les freins à l'innovation thérapeutique*

Modérateur : Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *Exigences réglementaires et techniques supplémentaires. Quelle influence sur les coûts pour quels bénéfices ?* »
Pr Claude LE PEN, Professeur, Université Paris-Dauphine
- « *La réglementation peut-elle favoriser l'innovation thérapeutique ?* »
Fernand SAUER, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, ancien Directeur Exécutif de l'Agence européenne des médicaments
- « *Participation des Associations de Malades à l'évaluation des médicaments. Conséquences positives* »
Yann LE CAM, Directeur Général, EURORDIS
Vice-président du Comité Européen d'Experts sur les Maladies Rares (EUCERD)
- « *La judiciarisation de la Santé est-elle un frein à l'innovation thérapeutique ? Quelles Pistes ?* »
Me Louis de GAULLE, avocat, de Gaulle-Fleurance et Associés

4^{ème} session : *Perspectives*

Modérateur : Pr Jean-François BACH, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *Avis de l'OPECST sur l'innovation thérapeutique* »
Jean-Yves LE DÉAUT, Vice-président de l'OPECST

- « Comment intégrer tous les aspects de la recherche médicale au bénéfice de l'innovation thérapeutique ? »
Alain FISCHER, membre de l'Académie des Sciences
- ✓ Conclusions par Jean-François BACH, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences,
- ✓ Clôture : Bernard MEUNIER, Vice-président de l'Académie des Sciences
Yves JUILLET Président de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance académique

3 juillet 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Lecture :

- « *Thérapies issues de la connaissance des gènes : essor d'une discipline nouvelle aux facettes multiples* »
Serge BRAUN, Directeur Scientifique de l'AFM Téléthon

Exposés :

- « *Nouveaux résultats sur les effets du cannabis au niveau du contrôle de l'activité motrice* »
Pr Rafael MALDONADO, Unité neuropharmacologie - Département des Sciences de la Santé, Université Pompeu Fabra, Barcelone (Espagne), correspondant européen de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Nanoparticules muco-pénétrantes : véhicules pour l'administration orale du paclitaxel* »
Pr Juan Manuel IRACHE, Laboratoire de Pharmacie et Technologie Pharmaceutique, Faculté de Pharmacie Université de Navarre (Espagne), correspondant européen de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *L'impact des sciences pharmaceutiques. Une rétrospective sur 50 ans* »
Pr Hendrik de JONG, Secrétaire scientifique, Fédération Internationale Pharmaceutique (Pays-Bas), correspondant européen de l'Académie nationale de Pharmacie

Question d'actualité :

- « *Le dépistage non invasif de la trisomie 21: du rêve à la réalité* »
Françoise MULLER, Maître de Conférences des Universités Praticien Hôpital Robert Debré - membre correspondant national de l'Académie nationale de Pharmacie

Séance académique

18 septembre 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Question d'actualité :

- « *La santé de l'enfant face aux temps scolaires* »
Pr Yvan TOUTOU, Président Honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie

Exposé :

- « *Le carnet de vaccination électronique de MesVaccins.net : un système sécurisé de partage et d'expertise des données vaccinales* »
Pr Jean-Louis KOECK, Chef du service de biologie clinique et du centre de vaccinations internationales de l'HIA Robert PICQUÉ, membre du Comité technique des vaccinations et Président du Groupe d'études en préventologie - 33 - Villenave d'Ornon

Communications :

- « *Le développement de nouvelles approches de thérapie oncolytique en cancérologie* »
Catherine MATHIS, Laboratoire Transgène - Directrice des Affaires Réglementaires - 67 - Illkirch Graffenstaden (présentée par la 3^{ème} section)
- « *Développement d'un test de phénotypage d'un individu basé sur l'activité des enzymes du métabolisme des médicaments* »
Henri BENECH, Responsable des partenariats industriels à l'Institut de biologie et de technologies de Saclay au Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) Gif-sur-Yvette (présenté par la 1^{ère} section)
- « *De l'analyse de lipides à l'analyse lipidomique* »
Pr Pierre CHAMINADE, Faculté de Pharmacie - Université Paris-sud EA 4041 Groupe de Chimie Analytique - Responsable scientifique de la plateforme de spectrométrie de masse « SAMM » de l'EFR 141-IPSIT (présenté par la 1^{ère} section)
- « *Développement de nanocomplexes antileishmaniens lipidiques administrables par voie orale* »
Gillian BARRATT, Directeur de recherche au CNRS - Institut Galien Paris-Sud - UMR CNRS 8612 - Faculté de Pharmacie Chatenay-Malabry (présentée par la 2^{ème} section)
- « *Les achats de produits de santé en milieu hospitalier : facteurs d'accès à l'innovation, maîtrise médicalisée des dépenses et régulation économique du marché* »
Marc-Pascal LAMBERT, Pharmacien des hôpitaux, Chef de service du Service Central des Opérations Pharmaceutiques, Direction Générale Assistance Publique, Hôpitaux de Marseille (présenté par la 5^{ème} section)

Séance commune des Académies de Pharmacie de France et de Catalogne

23 septembre 2013

- ✓ Accueil : Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
José M. VENTURA FERRERO, Président de la Reial Acadèmia de Farmàcia de Catalunya
Pr Jean-Michel SCHERRMANN, doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes
- « *Organisation et historique de la visite de l'Académie de Catalogne* »
Miquel YLLA-CATALÀ, Président honoraire de la Reial Acadèmia de Farmàcia de Catalunya
- « *Présentation de la Reial Acadèmia de Farmàcia de Catalunya* »
José M. VENTURA FERRERO, Président de la Reial Acadèmia de Farmàcia de Catalunya
- « *Contribution de la pharmacie catalane aux sciences de la santé. Un coup d'œil à travers la bibliothèque de la fondation URIACH* »
John URIACH, membre de la Reial Acadèmia de Farmàcia de Catalunya
- « *Présentation de l'Académie nationale de Pharmacie* »
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Travaux récents de l'Académie nationale de Pharmacie et principaux rapports / recommandations en 2012 - 2013* »
Pr Jean-Pierre FOUCHER, Vice-président de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *La Commission Prospectives Scientifiques et Programmation* »
Claude MONNERET, membre de l'Académie nationale de Pharmacie

- « *La Faculté de Pharmacie Paris Descartes - présentation et historique* »
Pr Jean-Michel SCHERRMANN, doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, membre de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Le Musée de Matière Médicale François TILLEQUIN* »
Pr Sylvie MICHEL, membre de l'Académie nationale de Pharmacie

Visite de la Faculté et du Musée de Matière Médicale François TILLEQUIN

Séance académique

2 octobre 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Éloge du Pr Fernand PELLERIN (1^{ère} section)
par Thierry BOURQUIN, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Exposés :

- « *Évolution de la Recherche et Développement dans l'industrie pharmaceutique, un modèle en pleine mutation* »
Philippe MONTEYGNE, Vice-président R&D France, Sanofi - Professeur invité de Neurosciences à l'Université catholique de Louvain (Belgique)
- « *Traitement des déficits héréditaires de synthèse des acides biliaires primaires par l'acide cholique* »
Pr Emmanuel JACQUEMIN, Hépatologie et transplantation hépatique pédiatriques, Centre de référence national de maladies rares du foie de l'enfant, CHU Bicêtre, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, Université Paris Sud 11, Le Kremlin-Bicêtre
- « *Le Comité de Déontologie : mise en place, fonctionnement et conseils* »
Jean-Loup KEENE, Président du Comité de Déontologie de l'Académie nationale de Pharmacie

« *PARMENTIER : La science au service du bien public* »

Séance commune de l'Académie d'Agriculture de France, de l'Académie nationale de Pharmacie et de l'Académie des Sciences

Séance en hommage au bicentenaire du décès d'Antoine-Augustin PARMENTIER,
suivie d'une conférence de presse

16 octobre 2013

- ✓ Accueil : Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
Christian LEVÊQUE, Président de l'Académie d'Agriculture de France

1^{ère} session : *PARMENTIER, un savant dans la société*

Modérateurs : François CHAST, Président Honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie
Gérard TENDRON, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France

- « *Les scientifiques et la tentation politique* »
François CHAST, Président Honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Parmentier, Hygiène et santé* »
Pr Olivier LAFONT, Président de la Société d'Histoire de la Pharmacie, membre de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Les écrits d'Antoine Augustin PARMENTIER à l'Académie d'Agriculture de France : analyse, apports commentés et mise en perspective* »
Christian FÉRAULT, Vice Secrétaire de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur de recherche honoraire de l'INRA

- « *Les amis de PARMENTIER – Liens scientifiques et intellectuels* »
Anne MURATORI-PHILIP, historienne, membre correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques
- « *Les français et la science : entre confiance et défiance* »
Pr Pierre CORVOL, membre de l'Académie des sciences, membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie, Professeur honoraire au Collège de France

2^{ème} session : Nutrition, Science et décision politique

Modérateurs : Pr Jean-François BACH, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
Georges PELLETIER, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Agriculture de France

- « *Comment faire participer la Science à la décision politique ?* »
Pr Jean-Yves Le DÉAUT, Vice-président de l'Office Parlementaire des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)
- « *La cuisine de demain résultera de la stratégie de PARMENTIER* »
Hervé THIS, membre de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur scientifique de la Fondation Science et Culture Alimentaire
- « *Nutrition et santé : quelles stratégies préventives ?* »
Pr Arnaud BASDEVANT, responsable du pôle « Endocrinologie - Diabétologie - Nutrition - Prévention » à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, professeur à la Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE et membre de l'Unité Inserm-Université Paris VI « Nutriomique ».
- « *Les plantes génétiquement modifiées et le Bien Public - aspects scientifiques, aspects sociétaux* »
 - « *Les plantes génétiquement modifiées sont-elles de nouvelles plantes ?* »
Georges PELLETIER, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur de recherche honoraire, INRA, IJPB
 - « *Les plantes génétiquement modifiées au service du Bien Public : aspects sociétaux* »
Jean Claude PERNOLLET, membre de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur de recherche honoraire de l'INRA

Conclusion : Christian LÉVÊQUE, Président de l'Académie d'Agriculture de France
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

8^{ème} Conférence Hygia

Partenariat LVMH-Recherche

6 novembre 2013

« Comprendre les propriétés physico-chimiques et les modes d'action des antioxydants naturels à l'échelle atomique »

Patrick TROUILLAS - Faculté de Pharmacie de Limoges - Maître de Conférences - HDR

« Actualités thérapeutiques »

Séance académique

6 novembre 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie

✓ Travaux scientifiques et professionnels

Exposés :

- « *Vers des traitements de la mucoviscidose : où en sommes-nous aujourd'hui ?* »
Alexandre EDELMAN, Directeur Inserm U 467, Faculté de médecine Necker, Paris
- « *Vers une nouvelle polychimiothérapie contre la tuberculose* »
Pr Stewart T. COLE, Directeur de l'Institut d'Infectiologie - École Polytechnique Fédérale de Lausanne
CH 1015 Lausanne, Suisse
- « *Fluorbetapir F18 : Premier traceur en AMM des protéines A β : enjeux et limites* »
Caroline PRUNIER-AESCH, Centre de Médecine Nucléaire Vinci Chambray-lès-Tours, expert du groupe de travail « Médicaments de diagnostic et de médecine nucléaire » de l'ANSM
- « *Propranolol et hémangiome infantile* »
Pr Christine LÉAUTÉ-LABRÈZE, Praticien hospitalier dermatologue Hôpital Pellegrin-Enfants du CHU de Bordeaux. Membre de la Société Française de Dermatologie et de la Société Française de Dermatologie Pédiatrique. Membre des Sociétés Européenne et Américaine de dermatologie pédiatrique.

« Coordination des soins et suivi thérapeutique »

**Séance commune de l'Académie nationale de médecine et
de l'Académie nationale de Pharmacie**

19 novembre 2013

- ✓ Accueil : Pr François-Bernard MICHEL, Président de l'Académie Nationale de Médecine
Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie

1^{ère} session : État des lieux

- « *Problématique générale, les difficultés existantes* »
Bernadette DEVICTOR, Présidente de la Conférence Nationale de Santé
- « *Une coordination nécessaire mais parfois compliquée. Exemple de l'insuffisance rénale chronique* »
Pr Bernard CHARPENTIER, Service de Néphrologie, Dialyses, Transplantations, CHU de Bicêtre, Kremlin-Bicêtre et UMR 1014 INSERM/Université Paris Sud, Villejuif
- « *De l'historique médicamenteux au suivi thérapeutique du patient* »
Pr Jean CALOP, Professeur émérite UFR de pharmacie de Grenoble, *Docteur Honoris Causa* de l'Université de Montréal, Membre de l'académie de pharmacie
- « *Le Patient acteur de sa santé* »
Gérard RAYMOND, Secrétaire Général de la Fédération Française des Diabétiques

2^{ème} session : Action coordonnée sur le terrain

- « *Un exemple historique de la nécessité de l'information dans l'asthme de l'adulte et de l'enfant* »
Pr François-Bernard MICHEL, Président de l'Académie Nationale de Médecine
- « *De la dermatite atopique à la prévention des allergies* »
Suzanne Van ROCKEGHEM, journaliste, Présidente de l'association « Prévention des allergies, rédactrice en chef du trimestriel « Oasis Allergies »
- « *Fondation européenne pour la dermatite atopique. Objectifs, moyens et résultats* »
Chantal SEGARD (Directeur des Études chez Pierre Fabre, Chargée de mission près de la Fondation pour la dermatite atopique) et Hélène PASSERINI (Chargée de mission près de la Fondation pour la dermatite atopique)
- « *Anti-cancéreux par voie orale, organisation du suivi thérapeutique* »
Pr Jacques ROUÉSSE, oncologue médical, membre de l'Académie Nationale de Médecine
- « *Le Réseau Diabète Narbonne, un exemple de pluridisciplinarité au service des diabétiques* »
Pr Claude JAFFIOL, membre de l'Académie Nationale de Médecine

- « *Le parcours de santé des personnes âgées. Contribution des pharmaciens d'officine* »
Marie-Claude GUELFY, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, Pharmacien chef de service,
AP-HP - Hôpital Sainte-Périne - Rossini - Chardon Lagache, Paris
- « *Suivi du traitement par les antivitamines K* »
Pr Jean-Paul BOUNHOURE, membre de l'Académie Nationale de Médecine

3^{ème} session : Mise en perspective : les nouvelles opportunités

- « *Le Dossier Pharmaceutique, un outil au service du suivi thérapeutique* »
Isabelle ADENOT, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, membre correspondant national de l'Académie nationale de Pharmacie
 - « *Un exemple de programme régional de santé* »
Claude EVIN, Directeur Général de l'ARS Ile de France
 - « *Stratégie nationale de santé et médecine de parcours* »
Jean-Louis TOURAINE, député du Rhône, secrétaire de la Commission des Affaires sociales,
Vice-président de la Fédération Hospitalière de France
- ✓ Recommandations et conclusion par les Présidents des deux Académies

Séance académique

4 décembre 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Assemblée générale
- ✓ Éloge de Pierre Fabre, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie
par Pr Jean OUSTRIN, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie
- ✓ Activités administratives de l'Académie
- ✓ Travaux scientifiques et professionnels

Exposés :

- « *Les femmes et la science* »
Pr Dominique DUCHÊNE, membre titulaire de l'Académie nationale de Pharmacie
- « *Qualité, Compétences et Prestations : les trois piliers de la pharmacie suisse* »
Dominique JORDAN, Président PharmaSuisse, Président CPS (Community Pharmacy Section) de la FIP

Communications :

- « *Conséquences biologiques des crises majeures de sécurité sanitaire environnementale* »
Dr Sandrine SEGOVIA-KUENY, Directrice générale adjointe chargée de la Santé publique et
environnementale de l'Agence régionale du Nord Pas-de-Calais
- « *Paludisme pendant la grossesse en Afrique subsaharienne : influence du calendrier d'administration
du traitement préventif intermittent* »
Dr Bich-Tram HUYNH - médecin épidémiologiste - Institut Pasteur

Séance solennelle de clôture

18 décembre 2013

- ✓ Accueil par Yves JUILLET, Président de l'Académie nationale de Pharmacie 2013
- ✓ Proclamation du Palmarès 2013 par Agnès ARTIGES, Secrétaire Général et Claude MONNERET, Président
du jury des Prix Scientifiques
- ✓ « *Cellules souches, explorer tous les potentiels de ces nouvelles armes thérapeutiques* »

Conférence prononcée par Marc PESCHANSKY, Directeur Scientifique I-Stem
(INSERM/UEVE UMR 861)

- ✓ Réception des nouveaux élus de l'année 2013
- ✓ Remise des Prix de notoriété 2013
 - Grand Prix de l'Académie nationale de Pharmacie
lauréate : Pr Françoise DIGNAT-GEORGE (Marseille)
 - Prix de la Pharmacie Francophone : lauréat Pr Jean NÈVE (Bruxelles, Belgique)
- ✓ Allocution de fin de mandat du Président 2013 : Yves JUILLET
- ✓ « *Vaccinologie : réussites et contretemps* »
Conférence prononcée par Stanley PLOTKIN, Professeur émérite de pédiatrie à l'Université de Pennsylvanie, membre associé de l'Académie nationale de Pharmacie

RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS

Rapports

- ✓ « *Parabènes et médicaments : un problème de Santé publique ?* »
rapport préparé par un groupe *ad hoc* représentant les diverses sections et adopté en séance académique du 6 mars 2013 et par le Conseil du 22 mai 2013
- ✓ « *La préparation des doses à administrer - PDA : la nécessaire évolution des pratiques de dispensation du médicament* »
rapport adopté par le Conseil du 2 juillet, et en séance académique du 3 juillet
- ✓ « *Bonnes pratiques de dispensation du médicament par le pharmacien d'officine* »
rapport préparé par un groupe *ad hoc* 5^{ème} section, adopté par le Conseil du 27 novembre 2013
- ✓ « *Réactovigilance* »
rapport préparé par un groupe *ad hoc* 3^{ème} section et adopté par le Conseil du 27 novembre 2013

Recommandations

- ✓ « *L'actualité de la lutte contre le dopage* »
adoptées en séance académique du 6 février 2013, suite à séance thématique du 21 janvier 2013
- ✓ « *Ventes de médicaments à partir de sites internet* »
adoptées en séance académique du 6 mars 2013
- ✓ « *Parabènes et médicaments : un problème de santé ?* »
préparées en relation avec le rapport ci-dessus mentionné et adoptées en séance académique du 6 mars 2013 et par le Conseil du 22 mai 2013
- ✓ « *Éducation thérapeutique du patient* »
adoptées par le Conseil du 10 avril et 22 mai 2013
- ✓ « *Médicaments : ruptures de stock, ruptures d'approvisionnement* »
adoptées en séance académique du 24 avril 2013, suite à séance thématique du 20 mars 2013
- ✓ « *Respect de l'information officielle du médicament* »
adoptées par le Conseil du 22 mai 2013 et en séance du 5 juin 2013
- ✓ « *Les dispositifs médicaux implantables (DMI). Comment concilier sécurité et innovation ?* »
adoptées par le Conseil du 2 juillet, et en séance académique du 3 juillet, suite à séance thématique du 15 mai 2013
- ✓ « *Innovation thérapeutique* »
suite à la séance tri-académique du 11 juin 2013 (Académie nationale de Pharmacie, Académie des sciences et Académie des technologies), publié en janvier 2014
- ✓ « *La préparation des doses à administrer - PDA : la nécessaire évolution des pratiques de dispensation du médicament* »
préparées en relation avec le rapport ci-dessus mentionné, adoptées par le Conseil du 2 juillet, et en séance académique du 3 juillet
- ✓ « *Coordination des soins et suivi thérapeutique* »
suite à la séance bi-académique du 19 novembre 2013 (Académie nationale de médecine, Académie nationale de Pharmacie)
- ✓ « *Réactovigilance* »
préparées en relation avec le rapport ci-dessus mentionné, adoptées par le Conseil du 27 novembre 2013

CONFÉRENCES DE PRESSE ET COMMUNIQUÉS

- ✓ « *Ruptures d'approvisionnement des médicaments : au-delà de l'alerte, des mesures concrètes* » conférence de presse (21 mars 2013)
- ✓ « *La vaccination : un acte individuel pour un bénéfice collectif* » communiqué de presse (19 avril 2013) rappelant les recommandations émises à la suite de la séance thématique du 17 octobre 2012
- ✓ « *A propos des nouveaux temps scolaires* » communiqué de presse (01 octobre 2013)
- ✓ « *La vaccination contre la grippe : une protection nécessaire pour les populations vulnérables* » communiqué de presse octobre 2013
- ✓ « *Parmentier : la science au service du bien public* » conférence de presse lors de la séance inter-académique du 16 octobre 2013

L'OBSERVATOIRE

La lettre de l'Académie nationale de Pharmacie, 4 pages, ISSN 1955-8694

n° 24 mars 2013
n° 25 juin 2013
n° 26 octobre 2013
n° 27 décembre 2013

ANNALES PHARMACEUTIQUES FRANÇAISES

Annales Pharmaceutiques françaises, Elsevier-Masson, Paris 2013, ISSN 0003-4509
Articles disponibles en ligne sur www.sciencedirect.com

Ann Pharm Fr, janvier 2013, 71, (1) 1-74
Ann Pharm Fr, mars 2013, 71, (2), 75-142
Ann Pharm Fr, mai 2013, 71, (3), 143-200
Ann Pharm Fr, juillet 2013, 71, (4), 144-274
Ann Pharm Fr, septembre 2013, 71, (5), 275-368
Ann Pharm Fr, novembre 2013, 71, (6), 369-428

LA CELLULE.COM

Il s'agit ici d'une revue de presse réalisée par M^{me} Nicole PRIOLLAUD, Chargée de Communication (Presse) au sein de notre Académie. L'Académie nationale de Pharmacie peut éventuellement y trouver matière à réagir. Au cours de l'année 2013, 50 revues de presse cellule.com ont été diffusées au sein de notre Compagnie : cellule.com n° 217 (2 janvier 2013) à cellule.com n° 269 (2 décembre 2013).

PALMARÈS 2013

PRIX DE NOTORIÉTÉ

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

Prix créée en 2011, il est destiné à récompenser un pharmacien sans distinction de nationalité, pour la qualité de ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple. En outre, l'attribution de ce Prix donne droit au titre de lauréat de l'Académie nationale de Pharmacie et à une médaille gravée au nom du récipiendaire

Il est décerné à

Pr Françoise DIGNAT-GEORGE

Pharmacien biologiste, ancien interne des Hôpitaux de Marseille (1989), elle s'est engagée dans un cursus hospitalo-universitaire reposant sur une double formation en hématologie et en immunologie, de façon à développer une approche cellulaire de l'hémostase, ciblée sur l'endothélium vasculaire. L'objectif général de ses recherches est de comprendre les mécanismes de lésion et de régénération endothéliale. La finalité de ses travaux est de transférer ces connaissances vers l'identification de biomarqueurs vasculaires à visée diagnostique et pronostique et vers le développement de stratégies thérapeutiques innovantes en médecine régénérative, basées sur les cellules souches endothéliales. Elle a créée en 2000, à la Faculté de Pharmacie, une Unité Mixte de Recherche INSERM/Université de la Méditerranée intitulée « Endothélium, Pathologies vasculaires et Cibles thérapeutiques » qui a structuré une véritable École Marseillaise autour de la biologie vasculaire.

Professeur en Hématologie (1995), Chef de Service Hospitalier en Hématologie (2005), Directrice d'une équipe de recherche INSERM (2000) et Doyenne de la Faculté de Pharmacie de Marseille depuis cette année, elle est auteur de près de 200 publications internationales et détentrice de sept brevets, dont deux ont fait l'objet d'une licence. Elle est également cofondatrice de la société Biocytex (société spécialisée dans la création d'applications en cytométrie en flux quantitative) et membre de plusieurs Sociétés savantes (Groupe d'études sur l'hémostase et la thrombose (GEHT), Société internationale d'hémostase et de thrombose (ISTH), Société française d'immunologie (SFI), Société européenne de biologie vasculaire (EVBO), membre de l'Editorial board respectivement de la revue anglaise « Journal of thrombosis and haemostasis » (JHM - 2008) et de la revue américaine « arteriosclerosis thrombosis and vascular biology » (ATVB - 2010).

Elle est en outre Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques (2007) et Chevalier de la Légion d'Honneur (2012).

PRIX DE LA PHARMACIE FRANCOPHONE

Prix créé à l'initiative de la Commission des Affaires Européennes et Internationales, en partenariat avec le Leem. Il est destiné à récompenser un pharmacien de nationalité étrangère pour des travaux scientifiques effectués pour la plus grande part dans son pays ou pour l'ensemble de ses activités honorant la profession.

Il est décerné à

Jean NÈVE (Belgique)

Pharmacien diplômé en 1974, membre de la Faculté de Pharmacie de l'Université Libre de Bruxelles, où il fut l'élève du professeur Léopold MOLLE, membre correspondant honoraire de notre Académie. Il a mené de front de nombreuses activités professionnelles notamment dans le domaine de la Chimie Thérapeutique, mais aussi dans le domaine de l'analyse des éléments trace, puis de la nutrition et enfin, de la pharmacothérapie. Parallèlement à cela, il a participé à de nombreuses commissions ministérielles ou de recherche : Chambre des Médicaments, Commission de Transparence, Conseil Supérieur de la Santé, Commission Sciences Pharmaceutiques du Fonds National de la Recherche Scientifique. Il fut également Doyen de Faculté de

Pharmacie, période pendant laquelle il participa intimement à la refonte des programmes de formation dans le cadre du processus de Bologne. Plus récemment, il fit bénéficier sa Faculté de plusieurs innovations pédagogiques dont la mise au point de séminaires de pharmacothérapie pratique (en présence de médecins prescripteurs) et la mise sur pied d'une officine pédagogique dans laquelle il développa des activités pédagogiques relatives au domaine du Conseil et Suivi pharmaceutique.

Il est à présent membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique et Président du Conseil Supérieur de la Santé (organe d'avis scientifique comptant plus de 500 experts).

Au niveau de la francophonie, il eut d'importantes collaborations scientifiques avec des Universités ou Instituts de recherche français, participa à des activités de coopération en Afrique francophone et fut un membre actif de la Commission des Doyens francophones (CIDPHARMEF) au sein de laquelle il s'occupa notamment de l'évaluation des enseignements en pharmacie.

GRAND PRIX LITTÉRAIRE

Prix créé à l'initiative de la Commission du Langage en 2011. Il est destiné à récompenser une œuvre littéraire de type « nouvelle » ou « roman » évoquant le médicament, la pharmacie ou d'autres aspects du domaine de la santé.

*Le Jury 2013 est composé de : Philippe GRIMBERT (Président),
Dominique KASSEL, Julie CHAIZEMARTIN et de cinq membres
de l'Académie nationale de Pharmacie, Eric FOUASSIER (Secrétaire), François CHAST, Claude CHOISY,
Olivier LAFONT et Pierre FAURE*

Il est décerné, à

ÈVE DE CASTRO

pour son roman intitulé « *Le Roi des Ombres* » paru en octobre 2012 aux éditions Robert LAFFONT

PRIX DE THÈSE

Ces cinq Prix de thèse sont destinés à récompenser les auteurs de travaux de qualité ayant abouti à la soutenance, en France, d'une thèse de Doctorat d'Université.

L'attribution d'un Prix de thèse donne droit, en plus du titre de lauréat de l'Académie nationale de Pharmacie, à une médaille gravée au nom du lauréat et, éventuellement, à une somme en espèces résultant de dotations par des laboratoires pharmaceutiques ou par des legs.

SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES *doté par Sanofi-Aventis France*

Bruno ALIÈS

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Toulouse intitulée « *Interaction des ions métalliques avec les formes tronquées du peptide amyloïde- β liées à la maladie d'Alzheimer* »

SCIENCES BIOLOGIQUES *doté par Sanofi Pasteur*

Hélène MOREAU

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Paris Diderot intitulée « *Régulation et propriétés de signalisation des synapses et kynapses immunologiques des lymphocytes T in vivo* »

SCIENCES DU MÉDICAMENT
doté par le legs Ludovic et Colette DAVID

Alexandra TROTIER-FAURION

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Paris-Sud intitulée « *Optimisation pharmacologique de dérivés de la créatine pour le traitement du déficit en transporteur de la créatine* »

SANTÉ PUBLIQUE & ENVIRONNEMENT
doté par les Laboratoires THÉA

Julien HIBLOT

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Aix-Marseille intitulée « *Amélioration rationalisée de l'enzyme hyperthermostable SsoPox. Perspectives de développement d'un bio-décontaminant d'organophosphorés et d'un agent anti-virulence bactérienne* »

SCIENCES PHARMACEUTIQUES
doté par la Société internationale des Docteurs en Pharmacie d'expression Française (SFDP)

Hélène LEHMANN

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Strasbourg intitulée « *Le médicament à base de plantes en Europe. Statut, enregistrement, contrôles* »

**PRIX DOTÉS PAR DES SOCIÉTÉS
OU DES ORGANISMES PROFESSIONNELS**

PRIX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
Maurice BOUVET et Henri BONNEMAIN

doté par la Société d'Histoire de la Pharmacie et la Famille BONNEMAIN

Prix destiné à récompenser l'auteur d'une thèse ou d'un travail relatif à l'histoire de la pharmacie, rédigé en langue française et publié préférentiellement depuis moins de deux ans.

Nicolas SUEUR

Pour sa thèse de diplôme d'État de docteur en Pharmacie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 intitulée « *La pharmacie centrale de France : une coopérative au service d'un groupe professionnel* »

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES FACULTÉS
DE PHARMACIE DE PARIS (AMIFAC)**

Prix destiné à récompenser un ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, de préférence pharmacien ou étudiant en pharmacie pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences pharmaceutiques et biologiques.

Thomas GUILLARD

Pour sa thèse de Doctorat d'Université Paris Diderot intitulée « *Études des gènes plasmidiques de résistance aux fluoroquinolones. Détection et acteurs d'émergence in vitro et in vivo* »

PRIX RENÉ BERNIER

Prix destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française, de préférence interne ou ancien interne en pharmacie s'étant distingué par des publications originales, thèses ou autres, méritant une aide matérielle pour la poursuite de travaux intéressants les Sciences pharmaceutiques ou biologiques et, en priorité, pour lui faciliter un séjour de recherche à l'étranger.

Gaëlle VACHER (Paris)

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Genève, intitulée « *Virus like particle based vaccines for mucosal application* »

PRIX DES SCIENCES VÉGÉTALES

Prix destiné à récompenser un ou plusieurs pharmaciens, ou un étudiant en pharmacie de nationalité française, pour leur travaux portant sur l'isolement, l'analyse ou la biochimie des constituants d'un végétal ou de nouveaux principes actifs définis, tirés des végétaux ou encore en botanique, biologie végétale ou biologie cellulaire.

Mehdi Ahmed BENIDDIR

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Paris-Sud intitulée « *Recherche de composés à activité antiplasmodiale à partir de la biodiversité malgache* »

PRIX MAURICE GIRARD

Prix destiné à récompenser un chercheur ou une équipe de chercheurs pour aider à la réalisation d'un projet de recherche dans le domaine de la Biologie.

Philippe ROINGEARD

Professeur des Universités-Praticien hospitalier (biologie cellulaire), Directeur, de l'Unité INSERM U966, « Morphogénèse et antigénicité du VIH et des virus des hépatites », Directeur de l'École Doctorale 49 « Santé Sciences Biologiques et Chimie du Vivant » du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Orléans Tours »

Projet de recherche : la mise au point et l'évaluation de l'efficacité d'un vaccin bivalent hépatite B - hépatite C basé sur des protéines chimères d'enveloppe.

PRIX DE L'INTERNAT EN PHARMACIE DES HÔPITAUX DE PARIS

PRIX RENÉ & ANDRÉ FABRE

Prix doté par l'Association des anciens internes et internes en pharmacie des Hôpitaux de Paris et destiné à encourager un interne ou un ancien interne en Pharmacie des Hôpitaux de la Région Ile-de-France, âgé de moins de 35 ans, poursuivant des travaux de recherche dans le domaine des sciences pharmaceutiques ou biologiques notamment biologie médicale, toxicologie et hygiène industrielle.

Niccolo CURATOLO

Pour sa thèse de Doctorat de Arts et Métiers Paris Tech 2^{ème} intitulée « *Expérimentation d'une méthode Lean pour l'amélioration des processus métier : application au développement des soins pharmaceutiques dans un hôpital* »

PRIX MICHEL DELALANDE

Prix destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, ressortissants de l'Union européenne, de préférence pharmacien(s), pour des travaux originaux intéressant les sciences pharmaceutiques et se rapportant de préférence à la Pharmacodynamie, à la Chimie thérapeutique ou à l'étude des substances chimiques naturelles

Prix partagé entre :

Francis HALLOUARD

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Claude Bernard, Lyon 1 intitulée « **Formulation de nanoparticules iodées comme agents de contraste à longue rémanence vasculaire pour tomodynamométrie** »

Amandine CARRÈR

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Paris-Descartes intitulée « **Synthèse orientée vers la diversité de dérivés de benzofurane et furopyridine : application à l'inhibition de l'interaction Laminine 332 - Syndécan - 1** »

PRIX OPAL

Prix destiné à récompenser des travaux originaux de Doctorat d'Université ou de niveau équivalent, ayant pour thèmes soit la recherche de méthodes substitutives permettant de limiter le recours à l'animal de laboratoire soit la mise au point de techniques améliorant le bien-être des animaux tant au cours des expérimentations que dans leur hébergement.

Samir DEKALI

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université Paris Descartes intitulée « **Développement de modèles in vitro de la barrière alvéolo-capillaire pour l'étude de la toxicité et du passage des nanoparticules** »

PRIX CHOAY

doté par les laboratoires C.C.D.

Prix destiné à récompenser des travaux réalisés en France, de préférence par un pharmacien, depuis moins de trois ans et se rapportant à la nutrition ou à l'utilisation de dispositifs médicaux.

Florence SOUARD

Pour sa thèse d'exercice de l'Université Joseph Fournier Grenoble 1 sur le sujet intitulé « **Hédrine : un nouvel outil d'aide à la décision pour les interactions plante-médicament** »

PRIX SILVIANE CHÂTELAIN

doté par le Professeur Christian Châtelain

Prix destiné à récompenser un pharmacien de préférence de nationalité française, pour des travaux originaux portant sur les sciences biologiques et/ou un sujet contribuant à enrichir les connaissances et pratiques professionnelles

Céline HEU

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Franche-Comté sur le sujet intitulé: « **Vieillesse des Barrières Biologiques - Caractérisation morphologique et fonctionnelle d'un modèle de stress environnemental induit chez la lignée kératinocytaire humaine HaCaT** »

PRIX DE LA MUTUELLE D'ASSURANCE DES PHARMACIENS
doté par la Mutuelle d'Assurance des Pharmaciens

Prix destiné à mettre en valeur une personnalité de nationalité française, de préférence pharmacien, très impliquée dans le domaine de l'addictologie par ses travaux de recherche appliqués ou fondamentaux, son implication sur le terrain.

Marion SOICHOT

Pour sa thèse de Doctorat de l'Université de Lille 2 sur le sujet intitulé: « *Variabilité génétique du métabolisme du Tryptophane et troubles du comportement sous alcool* »

**BOURSE DE RECHERCHE
EN PHARMACIE ONCOLOGIQUE**

BOURSE SFPO - RECHERCHE APPLIQUÉE

Bourse destinée à un pharmacien. Les projets présentés consistent en des travaux pouvant être réalisés dans le cadre d'une pharmacie hospitalière, dans un laboratoire de recherche appliqué rattaché à un établissement d'hospitalisation publique ou privée ou dans un laboratoire universitaire ou EPST travaillant en étroite collaboration avec un service pharmaceutique hospitalier.

Nelly ETIENNE-SELLOUM

(Centre régional de lutte contre le cancer Paul Strauss à Strasbourg)

Pour le projet intitulé « *Étude de faisabilité du suivi pharmacocinétique d'une administration fractionnée ou non de cisplatine pour la prise en charge par radio-chimiothérapie des patients atteints d'un cancer des voies aérodigestives supérieures localement avancé* »

BOURSE SFPO - ÉLIE BZOURA - RECHERCHE FONDAMENTALE

Bourse de recherche en pharmacie oncologique destinée à soutenir des travaux de recherche dans le domaine de la pharmacie oncologique. Elle sera décernée à un chercheur, de préférence Pharmacien, ou dirigeant une équipe de recherche dont les travaux scientifiques seront consacrés à la découverte ou au développement de médicaments anticancéreux

Stéphanie DELPOUS

(C.H.U. de Strasbourg et Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire [IGBMC])

Pour le projet intitulé : « *TFF1 et TFF3 dans les cancers du sein : intérêt pronostique potentiel du dosage conjoint des deux protéines et fonctions dans la biologie des cellules cancéreuses mammaires* »

PRIX ANTILLES GUYANE

Prix destiné à de jeunes diplômés en pharmacie pour leurs thèses sur des thèmes couvrant les problématiques de santé relatifs aux Antilles et à la Guyane

doté par Ubipharm

Prix partagé entre :

Clara ADÉLAÏDE

Pour sa thèse de diplôme d'État de Docteur en Pharmacie de la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand I sur le sujet intitulé « *Principales plantes médicinales utilisées en Guyane* »

Ludivine ADÉLAÏDE

Pour sa thèse de diplôme d'État de Docteur en Pharmacie de l'U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques de Bordeaux sur le sujet intitulé « *Intérêt d'une prévention renforcée et d'une prise en charge standardisée des AVC en Martinique - Rôle du ERMANCIA et place du pharmacien d'officine* »

Tatiana OSMAR

Pour sa thèse de diplôme d'État de Docteur en Pharmacie de l'U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques de Bordeaux sur le sujet intitulé « *Éducation thérapeutique des diabétiques de type 2 en Guadeloupe : enquête au sein de la structure éducative du centre hospitalier de Basse-Terre, place de la nutrition locale et de la médecine traditionnelle, rôle du pharmacien d'officine* »

Carine VAUDREUIL

Pour sa thèse de diplôme d'État de Docteur en Pharmacie de l'U.F.R. de médecine et de pharmacie de Rouen sur le sujet intitulé « *A propos de deux registres nécessaires au bon usage des plantes médicinales de Martinique : la Pharmacopée végétale martiniquaise et un vademécum de phytothérapie* »

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2013

par Claude VIGNERON, Trésorier
et Yves ROCHÉ, Trésorier adjoint

Monsieur le Président,
Madame le Secrétaire Général,
Mes chers Collègues,

Nous avons l'honneur de présenter devant l'Assemblée générale¹ de l'Académie nationale de Pharmacie le rapport financier pour l'exercice 2013 élaboré à partir des données chiffrées communiquées par Pascal ANXOINE, Responsable du dossier, et Francis DELHORBE, Expert-comptable, du Cabinet COGEP.

Après le rapport du Commissaire aux comptes Thierry BENYAMIN du Cabinet 3APEXCO pour l'exercice 2013, ces comptes seront soumis à votre approbation.

1. Rapport financier de l'exercice 2013

Seuls les *principaux postes* sont indiqués ici (chiffres arrondis et exprimés en euros) sachant que le détail du bilan est consultable au siège de l'Académie nationale de Pharmacie.

1.1. Recettes d'exploitation

Cotisations des Membres

* Cotisations.....	92 820 €
* Droits d'entrée.....	3 650 €
* Compléments bénévoles.....	4 755 €

Subventions d'exploitation

* Ministère (Direction Générale de la Santé).....	15 000 €
* Organismes professionnels.....	37 500 €
* Entreprises.....	56 979 €
* Autres produits.....	4 024 €
* Subventions pour Prix et Bourses.....	33 500 €

Autres produits

* Dévolution Bioforma.....	55 397 €
* Don / Prix Silvine Chatelain.....	10 000 €
* Intérêts et produits assimilés.....	15 935 €

1.2. Dépenses d'exploitation

Salaires et Charges sociales.....	92 948 €
Honoraires (COGEP / CAC / NP Communication,...).....	26 874 €
Annales Pharmaceutiques Françaises.....	30 272 €
Autres publications (Annuaire, Observatoire).....	11 485 €
Dictionnaire électronique.....	3 000 €
Frais de fonctionnement Secrétariat.....	18 050 €
Affranchissements.....	6 308 €
Site NetAcadpharm.....	2 094 €
Dotations aux Prix et Bourses.....	41 500 €

¹ Assemblée générale du 5 mars 2014

Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 447 €
Impôts, frais bancaires.....	5 069 €
Frais de déplacements	1 038 €
Réceptions.....	11 545 €
Médailles	3 988 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 000 €

1.3. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation établi par le cabinet COGEP, expert comptable, se monte à :

+ 63 942 €

1.4. Comptes et portefeuilles gérés par l'Académie

- ❖ Compte I et portefeuille I (n°00741 00027060888) : dotation statutaire.
- ❖ Compte II (n° 00741 00027028005) : finances ordinaires (compte courant).
- ❖ Compte III et portefeuille III (n°00741 00040816264) : legs BERNIER, BZOURA, DAVID, DELALANDE, GIRARD, MESTRE, dons BIOFORMA, CHATELAIN et FABRE,

1.5. Subventions d'exploitation reçues par l'Académie en 2013

Ministère

- ✓ Ministère de la Santé et des Sports (DGS)..... 15 000 €

Organismes professionnels

- ✓ Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)..... 22 500 €
- ✓ Les Entreprises du Médicament (LEEM) 15 000 €

Convention

- ✓ Pierre Fabre (conception, réalisation et envoi de l'Observatoire)..... 14 000 €

Entreprises

- ✓ Astellas Pharma 2 000 €
- ✓ Chiesi 3 000 €
- ✓ Guerbet..... 1 000 €
- ✓ Horus Pharma..... 1 000 €
- ✓ Ipsen..... 3 000 €
- ✓ Janssen-Cilag 2 000 €
- ✓ LFB Biomédicaments 2 000 €
- ✓ LVMH-Recherche..... 10 000 €
- ✓ Roche 3 000 €
- ✓ Sanofi Aventis France..... 9 000 €

Publicité Annales Pharmaceutiques Françaises

- ✓ Boehringer Ingelheim 1 165 €
- ✓ Merck..... 6 314 €

1.6. Prix décernés par l'Académie en 2013

Les Prix et Bourses décernés pour le palmarès 2013 ont été remis au cours des séances solennelles du 18 décembre 2013 en présence des donateurs et du 8 janvier 2014 pour le Grand Prix Littéraire.

- ✓ **Prix de la Pharmacie Francophone**..... 2 500 €
en partenariat avec le Leem
- ✓ **Grand Prix Littéraire de l'Académie**..... 2 000 €
- ✓ **Prix de thèse de Sciences physico-chimiques**..... 1 000 €
- ✓ **Prix de thèse de Sciences biologiques**..... 1 000 €
- ✓ **Prix de thèse des Sciences du médicament**..... 1 000 €
Legs Colette & Ludovic DAVID

✓ Prix de thèse de Sciences pharmaceutiques	1 000 €
<i>doté par la Société Internationale des Docteurs en Pharmacie d'expression française</i>	
✓ Prix de thèse de Santé publique et Environnement	1 000 €
<i>doté par Laboratoires THÉA</i>	
✓ Prix de la Société des Amis des Facultés de Pharmacie de Paris	1 000 €
✓ Prix de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Paris ¹	2 000 €
<i>Prix René et André Fabre</i>	
✓ Prix des Sciences végétales	1 500 €
<i>Fusion des legs Charles DUBAIL, Charles LEROY et LANDRIN, Jean-Charles et Raoul MESTRE, Alice ROLLEN</i>	
✓ Prix d'Histoire de la Pharmacie Maurice BOUVET - Henri BONNEMAIN	1 000 €
<i>doté par la Société d'Histoire de la Pharmacie et la famille BONNEMAIN</i>	
✓ Prix Choay	1 500 €
<i>doté par le laboratoire CCD</i>	
✓ Prix Michel DELALANDE	2 000 €
✓ Prix Maurice GIRARD	1 500 €
✓ Prix René BERNIER	1 000 €
✓ Prix Opal	1 500 €
✓ Prix MADP en Addictologie	2 000 €
<i>en partenariat avec la Mutuelle d'Assurance des Pharmaciens</i>	
✓ Prix Silvine CHÂTELAIN	1 000 €
<i>Legs Christian CHÂTELAIN</i>	
✓ Prix de thèse Antilles Guyane	6 000 €
<i>en partenariat avec Ubipharm</i>	
✓ Bourses SFPO / Recherche Fondamentale - Élie BZOURA	6 000 €
<i>en partenariat avec la Société Française de Pharmacie Oncologique² et legs Élie BZOURA</i>	
✓ Bourses SFPO / Recherche Appliquée	6 000 €
<i>en partenariat avec la Société Française de Pharmacie Oncologique²</i>	

2. Bilan

	31/12/2013	31/12/2012
Actif		
Immobilisations incorporelles	2 036 €	3 153 €
Immobilisations corporelles	15 705 €	18 036 €
Immobilisations financières	460 €	460 €
Total Actif immobilisé	18 201 €	21 649 €
Valeurs réalisables	16 949 €	23 554 €
Disponibilités	567 710 €	505 327 €
Total Actif circulant	584 659 €	528 881 €
Total Général Actif	602 860 €	550 530 €
Passif		

¹ Partenariat Association des anciens Internes des Hôpitaux de Paris et donation Jacqueline FABRE

² Bourses remises directement aux lauréats à l'occasion d'une manifestation organisée par le donateur

Réserves réglementées	434 144 €	434 144 €
Dotation statutaire	30 067 €	30 067 €
Report à nouveau	(-) 2 492 €	31 689 €
Résultat de l'exercice	63 942 €	(-) 34 180 €
<i>Total Fonds Propres</i>	<i>525 663 €</i>	<i>461 720 €</i>
Dettes fiscales et sociales	15 535 €	14 761 €
Autres dettes	61 662 €	74 049 €
<i>Total Dettes court terme</i>	<i>77 197 €</i>	<i>88 810 €</i>
<i>Total Général Passif</i>	<i>602 860 €</i>	<i>550 530 €</i>

3. Commentaires

En réponse à l'important déficit d'exploitation observé sur l'exercice 2012, les mesures d'économie mises en œuvre (renouvellement du photocopieur devenu effectif, édition seulement numérique des Travaux Académiques, maîtrise accrue des frais de réception, etc.) associée aux efforts menés par le Président Yves JUILLET auprès des industriels (dons, pages de publicité dans les Annales Pharmaceutiques Françaises) ont conduit à rétablir l'équilibre et même à obtenir un résultat positif auquel est venu s'ajouter un produit exceptionnel inattendu de 55 397 € (dévolution Bioforma) grâce à l'amabilité de notre collègue Adrien BEDOSSA.

Au total le bilan financier 2013 se traduit, de manière inespéré par un excédent de 63 942 €, qui va permettre, entre autres, de mener à bien la réalisation de la nouvelle édition du Dictionnaire des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques sous la forme d'un dictionnaire électronique (ou e-dictionnaire) grâce à l'énorme travail mené par de nombreux collègues sous la conduite de Francis PUISIEUX.

4. Remerciements

Au nom du Bureau et du Conseil de notre Académie, nous adressons nos plus vifs remerciements :

- aux industriels qui ont accordé des subventions d'exploitation conséquentes et en particulier à Pierre Fabre (réalisation de l'Observatoire) et LVMH (Conférences Hygia)
- au Ministère en charge de la Santé pour la subvention de l'année 2013 ;
- au Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens et au Leem pour leur contribution et leur appui constant à notre Compagnie ;
- aux Membres et Correspondants de notre Académie qui ont versé un complément bénévole de cotisation ou de participation parfois important ;
- à Monsieur Thierry BENYAMIN, Commissaire aux Comptes du Cabinet 3APEXCO, qui a examiné notre comptabilité ;
- à Lucie MARON et Tassadit PRÉVERAUD, Assistantes de l'Académie, pour leur aide précieuse ;
- à Monsieur Pascal ANXOINE et Monsieur Francis DELHORBE du cabinet comptable CECOPER pour leur remarquable efficacité ;
- aux autres membres du Bureau et notamment à nos très dynamiques Secrétaires Général et Adjoint Agnès ARTIGES et Liliane GRANGEOT-KEROS.

Claude VIGNERON
Trésorier

Yves ROCHÉ
Trésorier adjoint

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Académie nationale de Pharmacie, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Académie nationale de Pharmacie à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 al 1^{er} du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

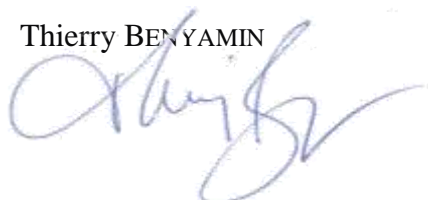
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Issy les Moulineaux, le 3 mars 2014

3APEXCO
Le Commissaire aux Comptes

Thierry BENYAMIN



Jean-Marc ROMILLY



RAPPORT SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

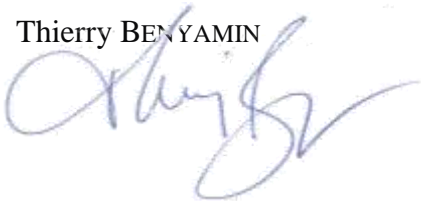
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle des conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention réglementée.

Fait à Issy les Moulineaux, le 3 mars 2014

3APEXCO
Le Commissaire aux Comptes

Thierry BENYAMIN



Jean-Marc ROMILLY



BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2014

*par Claude VIGNERON, Trésorier
et Yves ROCHÉ, Trésorier adjoint*

Le budget prévisionnel de l'exercice 2014, adopté à l'Assemblée générale du 4 décembre 2013, est présenté en parallèle avec l'exercice financier 2013, clôturé au 31 décembre 2013 ; il a été confirmé et adopté lors de l'Assemblée générale du 5 mars 2014.

<i>RECETTES</i>	Exercice au 31.12.2013	Prévisionnel 2014
Cotisations		
* Cotisations & Droits d'entrée	96 470 €	100 500 €
* Suppléments bénévoles	4 755 €	-
* Soutiens industriels	56 979 €	70 000 €
Subventions d'exploitation		
* Ministère en charge de la Santé	15 000€	15 000 €
* Organismes professionnels	37 500 €	37 500 €
* Divers (Médailles, Séances Thématiques, etc.)	4 024 €	6 000 €
* Dons, legs	Néant	
Subventions pour prix et bourses	33 500 €	20 000 €
Produits financiers	15 935 €	15 000 €
Total des recettes	264 163 €	264 000 €

<i>DÉPENSES</i>	Exercice au 31.12.2013	Prévisionnel 2014
Cotisations		
* Salaires + charges	92 948 €	95 000 €
* Honoraires	26 874 €	28 000 €
* Publications	41 757 €	43 000 €
* e-dictionnaire		15 000 €
* Bureaux, frais fonctionnement, divers	36 346 €	30 000 €
* Site Internet	2 094 €	4 000 €
* Prix, bourses	41 500 €	30 000 €
* Dotation amortissements	3 447 €	4 000 €
* Impôts, frais banque	5 069 €	3 000 €
* Intervenants	1 038 €	2 000 €
* Réceptions	11 545 €	10 000 €
Total des dépenses	258 011 €	264 000 €

Claude VIGNERON
Trésorier

Yves ROCHÉ
Trésorier adjoint

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du mercredi 4 décembre 2013

1^{ère} résolution

Pour l'année académique 2014, l'Assemblée générale approuve les **montants des cotisations**, le **droit d'entrée** dû par chaque membre correspondant national suite à son élection et les **contributions académiques** dues par un membre correspondant national élu membre titulaire ou un membre directement élu titulaire.

- **Cotisations 2014**

	<i>Montants</i>
Membres titulaires	330 €
Membres honoraires	270 €
Membres correspondants nationaux titulaires	290 €
Membres correspondants nationaux honoraires	230 €

- **Contributions académiques et Droits d'entrée 2014**

	<i>Montants</i>
Membres titulaires (élu directement)	350 €
Membres titulaires, élus après avoir été membres correspondants nationaux	150 €
Membres correspondants nationaux	200 €

Résolution adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution

L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel de l'Académie nationale de Pharmacie pour l'année 2014.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Séance du mercredi 4 mars 2014

1^{ère} résolution

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan de l'Académie nationale de Pharmacie, arrêtés au 31 décembre 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution

L'Assemblée générale donne *quitus* aux Trésoriers pour leur gestion arrêtée au 31 décembre 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention.

3^{ème} résolution

Le budget prévisionnel modifié est adopté.

4^{ème} résolution

L'Assemblée générale, en conformité avec les statuts, a décidé d'affecter 10 % (6 547 €) du résultat à la Réserve Statutaire.

ALLOCUTION d'Yves JUILLET

Président 2013

*prononcée lors de la séance solennelle de clôture
du 18 décembre 2013*

Chers Collègues, Chers Amis,

En commençant cette intervention, je voudrais d'abord vous remercier pour votre présence si nombreuse. Elle est, pour moi, l'expression de votre intérêt pour notre Académie de Pharmacie et ses travaux ! Cette marque de reconnaissance est très importante.

En effet, tout au long de cette année, notre objectif principal a été de réaffirmer la capacité de notre Compagnie à être reconnue comme un acteur incontournable en matière de Santé publique, en ligne avec notre objet principal : une expertise scientifique au service de la Santé publique.

Lorsque je m'étais adressé à vous en janvier dernier, j'avais évoqué un certain nombre de projets pour cette année académique. Plutôt que de reprendre chacun d'entre eux et d'en faire précisément le bilan, je souhaiterais plutôt vous livrer quelques réflexions sur cette année de présidence, noter un certain nombre de points marquants et développer un sujet central à mes yeux, la sécurité du médicament.

1- À la fin de l'année dernière, à l'aube de cette présidence, la situation n'était pas si simple. Même si le programme 2013 avait fait l'objet d'une préparation soignée et si j'avais la chance d'avoir avec moi une équipe performante, nous vivions encore les conséquences politico-médiatiques de notre environnement et nous avons eu à gérer en interne un certain nombre de difficultés.

Il m'a semblé important dans un premier temps d'améliorer notre cohésion. Cela a été entrepris en dynamisant le style donné aux réunions et aux séances, mais aussi et surtout en rétablissant une appropriation par chacun des travaux effectués. J'ai décidé en particulier de reprendre les séances non publiques pour permettre à tous de commenter chacun des documents, rapports et recommandations avant leur adoption définitive.

La participation aux séances a été importante. La qualité des réunions a été je crois satisfaisante, les débats nombreux et intéressants.

Je suis particulièrement heureux que ce que nous avons mis en place ensemble ait bien fonctionné et que nous ayons pu établir cette confiance.

2- Abordons maintenant cette année académique.

En y réfléchissant m'est venue l'image d'une comparaison sportive, celle d'une compétition de patinage artistique, caractérisée à la fois par des figures imposées et par des figures libres.

Les figures imposées sont incontournables. Sans les avoir réussies, il est impossible de prétendre à quelque succès que ce soit. Pour notre Compagnie il s'agit de l'Assemblée Générale, du Conseil, du Bureau, des élections mais aussi dans une large mesure de l'organisation des séances plénières, de celle des sections, des commissions et des groupes de travail.

Ces activités obéissent à des règles précises qui sont pour nous, nos statuts, le règlement intérieur, les lignes directrices du Secrétariat Général. Ces activités sont clés. Je me suis attaché à ce que leur fonctionnement soit optimal, en collaboration active avec le Secrétaire Général, avec l'appui du Conseil, du Bureau, et de l'ensemble des volontaires les plus engagés.

Mais, heureusement, nous avons aussi nos figures libres : les questions de fond à traiter, les rapports et recommandations, les réponses aux questions d'actualité. Nous les avons développées tout au long de cette année. Nous avons pu le faire en faisant appel aux très larges ressources apportées par nos membres en matière d'expertise.

Je caractériserai cette activité par quelques mots-clés :

- choix adapté des sujets à traiter ;
- développement des idées exprimées ;

- mise en forme des propositions ;
- mise en application et suivi des recommandations ;
- interactions avec les mondes professionnels, administratifs et politiques pour les faire connaître et reconnaître.

Deux exemples pour illustrer mes propos :

✓ *Tout d'abord les ruptures de stock et d'approvisionnement*

Il a fallu :

- bien préciser le sujet (en différenciant stock, et approvisionnement) ;
- analyser les paramètres en cause (en particulier les flux tendus à tous les niveaux de la chaîne) ;
- développer des recommandations adaptées à chacune de ces difficultés ;
- prendre les contacts administratifs et politiques qui convenaient (Ministère du redressement productif dans ce cas) ;
- initier nous-mêmes de nouvelles rencontres en mettant en présence les principaux acteurs de terrain ;
- assurer le suivi de ces réunions et la relance des interlocuteurs.

Cela a nécessité :

- un gros travail de fond ;
- une activité de rédaction pour assurer la logique et la cohérence de l'argumentation, et sa lisibilité pour le monde extérieur ;
- ainsi que des contacts nombreux et répétés.

✓ *Je prendrai un autre exemple : le thème Santé-Environnement*

Nous étions dans les difficultés à la fin de l'année dernière. J'ai décidé de reprendre ce sujet sur le plan scientifique, avec pour objectif le développement du rôle de notre Compagnie dans cette activité importante en matière de Santé publique.

Nous avons pu avancer grâce :

- à la création d'un Groupe Projet ;
- à la définition de ses objectifs, de ses thèmes, de sa composition et de son mode de fonctionnement (tout point faisant l'objet d'une discussion en séance et d'une approbation en Conseil).

Grâce à ce Groupe Projet nous avons eu :

- dès cette année plusieurs présentations en séance plénière ;
- la poursuite des travaux sur le microbiote intestinal ;
- la création d'un groupe de travail spécifique sur les transferts de flore ;
- la proposition de deux séances thématiques pour 2014 ;
- une coordination avec les 2^{ème} et 3^{ème} sections pour favoriser le recrutement de nouveaux membres apportant une expertise adaptée.

Le bilan de cette action au bout d'un an a été dressé devant le Conseil le 27 novembre et en séance plénière le 4 décembre dernier.

Pragmatisme, bonne volonté et expertise peuvent caractériser cette action, ceci grâce au rôle-clé des animateurs du Groupe Isabelle MOMAS et Yves LÉVI.

3- La manière dont ces questions ont trouvé une solution m'amène à quelques réflexions sur notre Compagnie et son mode de fonctionnement.

Nous sommes l'agrégation, la résultante positive de tout une suite d'individualités plus ou moins regroupées en sous-ensembles, prêts à fonctionner en cohérence à partir du moment où un certain nombre de règles sont suivies, en particulier :

- le respect des opinions individuelles et celle des groupes constitués ;
- l'assurance que la place légitime de chacun n'est pas remise en cause, y compris dans le changement.

C'est à la présidence de fédérer au mieux ces personnalités diverses et cette somme d'expertises complémentaires et de talents, en trouvant les équilibres nécessaires entre :

- un réel travail en équipe et un leadership incontesté ;
- la recherche d'un consensus mais aussi l'expression voire la formalisation des oppositions minoritaires ;
- le sérieux des débats et un réel plaisir à travailler ensemble.

4- Quelques réflexions maintenant sur des points que j'avais développés en début d'année : suivi et visibilité de nos actions et coopérations inter-académiques.

✓ *Tout d'abord le nécessaire suivi de nos actions :*

Nous passons beaucoup de temps à préparer nos séances, à finaliser nos rapports, à rédiger des recommandations. Ces efforts s'arrêtent souvent là. Pourtant notre tâche n'est pas achevée. Assurer le suivi doit succéder aux conclusions.

Tout au long de mon activité professionnelle j'ai été impressionné par la perte en ligne des travaux accomplis, la mise en application insuffisante des recommandations.

À un moment où la communication électronique encombre nos écrans, nous devons nous assurer en permanence du suivi des décisions que nous prenons.

À cet effet, avec le Secrétariat Général, nous avons institué pour tous les comptes-rendus, de ceux du Conseil à ceux des Commissions, un tableau de suivi des actions décidées : quelle décision, quelle personne en charge, dans quels délais ?

Les comptes rendus sont devenus des documents opérationnels. Ceci a été rendu possible grâce la rapidité de leur rédaction par Liliane GRANGEOT-KEROS Secrétaire Général adjoint et Bruno BONNEMAIN, notre Secrétaire annuel. Nous avons professionnalisé notre fonctionnement.

✓ *Autre point : faciliter la visibilité et la lisibilité de nos travaux*

Nous avons notablement progressé grâce à la Commission Information et Communication animée par Marie-Christine BELLEVILLE et à notre attachée de presse Nicole PRIOLLAUD. Pour la première fois nous avons pu présenter au Conseil un bilan de notre communication externe.

Mais beaucoup reste à faire et nos succès sont encore insuffisants. Nous y parviendrons grâce à une pro-activité améliorée, des recommandations plus rapidement finalisées et des liens avec la presse plus systématiques.

Pour être rapidement présents sur les sujets d'actualité nous avons initié une mise à jour de l'ensemble des recommandations publiées ces dernières années par notre Compagnie, pour les rendre de nouvelles opérationnelles et utilisables.

Cette révision est en voie d'achèvement, grâce au travail de l'ensemble des sections et commissions.

✓ *Coopération inter-académique*

Je voudrais maintenant insister sur l'importance, à mes yeux, des relations inter-académiques. Je me réjouis que cette année 2013 ait été particulièrement fructueuse avec la réalisation de quatre réunions prestigieuses avec l'Académie des Sciences, l'Académie nationale de médecine, l'Académie d'Agriculture de France et l'Académie des technologies.

Je profite de cette occasion et de leur présence aujourd'hui pour les remercier, le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Perpétuel de l'Académie de médecine avec qui nous avons bien sûr des relations anciennes et naturelles mais aussi le Président et le Secrétaire Perpétuel de l'Académie d'Agriculture, ainsi que les représentants des autres Académies.

La séance du 11 juin dernier à l'Académie des Sciences a permis de développer des recommandations très intéressantes sur l'innovation thérapeutique et ses freins. Nous nous réunirons demain pour évoquer la valorisation de ces conclusions ainsi que de futures coopérations.

Je citerai aussi la séance commune organisée avec l'Académie des Sciences consacrée aux gazo-transmetteurs en février dernier organisée par Alain BERDEAUX et Daniel MANSUY.

La séance commune organisée avec l'Académie nationale de médecine le 19 novembre sur « La Coordination des Soins et le Suivi Thérapeutique » a bien montré combien le développement des complémentarités entre les professions médicales et pharmaceutiques était essentiel pour le bénéfice du malade. Cette coopération est rendue encore plus nécessaire, compte tenu de l'évolution de la démographie des professionnels de santé, de l'évolution des technologies ainsi que de l'attente des malades.

La qualité et la pluralité des intervenants a permis de déterminer un certain nombre de pistes à rendre opérationnelles avant d'envisager de les généraliser.

La séance organisée le 16 octobre dernier avec l'Académie d'Agriculture et l'Académie des Sciences dans le cadre du bicentenaire de PARMENTIER et intitulée « La Science au service du Bien Public » a été particulièrement emblématique et prestigieuse.

Sous le regard de notre illustre ancêtre et en présence de ses descendants, nous avons pu évoquer l'étendue de ses travaux. Nous avons aussi pu nous situer de manière prospective, y compris sur des sujets controversés comme les OGM, en bénéficiant des analyses scientifiques les plus récentes.

✓ *Un sujet d'actualité : la sécurité du médicament*

Avant de conclure je voudrais évoquer avec vous l'importance de la sécurité du médicament.

Il se trouve que c'est ce thème qui a été choisi pour être développé conjointement avec l'Académie des Sciences et l'Académie nationale de médecine. Les réflexions ne font que commencer. Je suis sûr qu'elles seront prometteuses.

Ce thème de la sécurité est central. Il me préoccupe depuis des années.

Il est à la fois scientifique, médical et sociétal. Il implique les sciences pré-cliniques, la plupart des spécialités médicales, les techniques de l'information, la sociologie, et même notre fameux principe de précaution et avec lui la politique. Il génère par ailleurs une appréhension du public, entretenue par les titres au premier degré de la grande presse !

De manière un peu caricaturale trois grandes causes peuvent être identifiées :

- les effets indésirables des médicaments peuvent être d'abord directement en relation avec leurs propriétés pharmacologiques. Ce sont les plus fréquents mais aussi les plus maîtrisables :
 - ils sont identifiables dès le développement ;
 - ils sont le plus souvent liés à la dose ;
 - ils conduisent à des précautions d'emploi et à un cadrage de leur usage.
- ces effets indésirables peuvent être aussi d'ordre allergique, dans ce cas :
 - ils ne sont généralement pas identifiés durant le développement pour les moins fréquents ;
 - cutanés, hépatiques, rénaux, ils peuvent par leur gravité, malgré leur rareté, mettre en cause le maintien du médicament sur le marché ;
 - Des progrès importants sont à attendre de la génomique. Grâce à elle des sous-populations particulièrement sensibles ou au contraire protégées pourront être déterminés ;

Leur identification sera un des objectifs du développement :

- soit en pré-clinique, soit lors du développement clinique en permettant une exclusion a priori ;
- la détermination d'éventuels groupes à risques sera également un objectif urgent en cas de survenue d'effets indésirables graves après la commercialisation.

L'exclusion de ces patients sera de nature à permettre la poursuite de la mise à disposition du traitement pour les populations en bénéficiant.

- enfin ces effets peuvent être d'ordre épidémiologique. Ils sont caractérisés par l'excès d'une pathologie dans la population traitée lors d'une exposition chronique (excès de mortalité, augmentation d'évènements cardio-vasculaires, de cancers..).

Impossibles à mettre en évidence lors du développement, ils ne pourront être confirmés que grâce à des études pharmaco-épidémiologiques. Leur mécanisme physiopathologique n'est pas toujours aisé à déterminer.

En pratique, la majorité des effets indésirables se trouvent être dans la première catégorie, c'est-à-dire liés à l'effet pharmacologique. Il y a beaucoup plus de morts en France liés à la prise d'aspirine ou d'anti-vitamine K qu'à l'utilisation d'un nouvel inhibiteur du TNF alpha ou d'anticorps monoclonaux sophistiqués.

Or plus de la moitié de ces effets indésirables, y compris mortels, sont évitables. Amélioration de la prescription, respect des Résumés des Caractéristiques du Produit (RCP), meilleure information fournie au patient, délivrance optimisée, appropriation par le malade de ces informations. C'est là que tous nos efforts doivent porter pour optimiser le bon usage.

Dernier point sur lequel je voudrais insister : l'évaluation objective et la prise en compte de ces effets indésirables est d'une rare difficulté, car introduisant les notions relatives que sont : le rapport bénéfices-risques, et l'acceptabilité du risque.

Il est intéressant d'entendre à ce sujet déclarer des associations de malades qu'elles acceptent le risque, à partir du moment où elles sont informées et que le patient est en mesure de prendre sa propre décision de manière informée. Mais le patient est-il vraiment en mesure de décider ? N'est-il pas en situation de faiblesse ? Ne risque-t-il pas de se mettre en danger ?

Que faut-il privilégier ? Un excès de précaution ou un besoin thérapeutique non satisfait ? Ces questions centrales vont faire l'objet de nos réflexions.

Pour conclure : entre nos séances solennelles d'ouverture et de clôture de cette année académique, 19 séances dont 4 thématiques, 2 dédiées, 4 inter-académiques, 4 rapports, 11 recommandations, 9 réunions du Bureau, et 6 du Conseil !

Que d'activités, que de réunions, que de travaux en commun. Un vrai temps plein. Je m'y attendais. Je n'ai pas été déçu ! Je savais que ce serait lourd cela l'a été ! Et pourtant je vous avouerais que j'y ai pris un réel plaisir.

Mais que serait le Président sans le Secrétaire Général. Sans doute pas grand chose et je suis content de ne pas avoir eu à me poser la question. Nous nous connaissions bien avec Agnès ARTIGES pour avoir travaillé ensemble de longue date, en particulier à l'AMM à la fin des années 70 alors que j'étais rapporteur à la Commission dont elle avait la charge. Nous nous sommes retrouvés ensuite à ICH. Elle dirigeait la Pharmacopée européenne et j'étais membre du Steering Committee.

Tout au long de cette année nous avons quotidiennement œuvré la main dans la main, sans une ombre, dans une complémentarité de tous les instants.

Agnès, merci pour cette collaboration efficace et amicale. Merci aussi à l'ensemble du secrétariat !

Je voudrais aussi faire référence et remercier tous ceux qui dans leurs fonctions respectives m'ont accompagnés pendant cette année de présidence.

Ils se reconnaîtront, vous les reconnaîtrez :

- tout d'abord, les anciens présidents. Merci à vous pour m'avoir fait bénéficier de votre expérience et je dirais même de votre complicité. Vous avez vécu et dû gérer des situations comparables ;
- le Trésorier, sans qui nous n'existerions même pas, le Secrétaire annuel, pour les très longues heures à rédiger des comptes-rendus de séance de haute qualité. Tous les membres du Bureau, y compris les invités permanents, totalement dévoués à leur tâche ;
- les membres du Conseil, pour leurs commentaires, leurs questions, leur rôle critique mais aussi leur positivité. Ils ont permis que nous prenions ensemble des décisions raisonnées et la plupart du temps, consensuelles ;
- les présidents de sections, de commissions, de groupes de travail, et en pratique chacun d'entre vous que je voudrais remercier pour vos encouragements chaleureux et je dirais aussi pour votre sourire réconfortant.

Je voudrais terminer en souhaitant bien sûr tout le bien possible à mon successeur, à Jean-Pierre FOUCHER. Nous nous connaissons depuis toujours, puisque nous avons débuté notre carrière comme internes dans le même hôpital et depuis nous nous sommes en permanence croisés. J'ai apprécié tout au long de cette année sa présence, son professionnalisme, son expérience, son amitié. Je crois que nous avons bien travaillé ensemble. Il est temps pour moi de lui confier les clés de la maison. Je sais qu'elles seront entre de très bonnes mains !

Yves JUILLET

CONSEIL & BUREAU 2014

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue au cours de sa séance du 5 décembre 2013, l'Académie nationale de Pharmacie a procédé à l'élection du secrétaire général (mandat de trois ans), à la ratification de la proposition de la 5^{ème} section pour la fonction de Vice-président 2014 et élection des membres du Conseil 2014 et ces derniers ont élu les membres du Bureau 2014.

✓ **Ratification du Vice-président 2014** : élu Jean-Luc DELMAS (5^{ème})

✓ **CONSEIL 2014** : il est composé de onze membres de droit et onze conseillers élus

Membres de droit :

- *Président de l'Académie nationale de Pharmacie 2014 :*
Jean-Pierre FOUCHER (2^{ème})
- *Secrétaire général de l'Académie nationale de Pharmacie (mandat 2013-2015) :*
Agnès ARTIGES (4^{ème})
- *Vice-président de l'Académie nationale de Pharmacie 2014 :*
Jean-Luc DELMAS (5^{ème})
- *Présidents de chacune des cinq sections (année 2014) :*
Dominique PRADEAU (1^{ère})
Jean FÉGER (2^{ème})
Michel AROCK (3^{ème})
Jean-Loup PARIER (4^{ème})
Alain ASTIER (5^{ème})
- *3 anciens Présidents :*
année 2011 - Henri-Philippe HUSSON (1^{ère})
année 2012 - Jean-Paul CHIRON (3^{ème})
année 2013 - Yves JUILLET (4^{ème})

Conseillers élus (11) :

Elian LATI & Yves ROCHÉ (1^{ère})
Frédéric BONTÉ & Patrick MURA (2^{ème})
Michèle GERMAN, Joseph HENNY, Liliane GRANGEOT-KEROS & Claude VIGNERON (3^{ème})
Pierre POITOU (4^{ème})
Fabienne BLANCHET & Pierre-Yves CHAMBRIN (5^{ème})

✓ **BUREAU 2014**

<i>Président :</i>	Jean-Pierre FOUCHER
<i>Vice-président :</i>	Jean-Luc DELMAS
<i>Secrétaire général :</i>	Agnès ARTIGES
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	Liliane GRANGEOT-KEROS
<i>Trésorier :</i>	Claude VIGNERON
<i>Trésorier adjoint :</i>	Yves ROCHÉ
<i>Secrétaire annuel :</i>	Michèle GERMAN



ISBN : 978-2-908051-24-7
4, rue de l'Observatoire - 75270 PARIS Cedex 06